

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE	i
RESUME.....	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES CROQUIS	iv
LISTE DES PHOTOS	v
GLOSSAIRES.....	vi
ACRONYMES	ix
INTRODUCTION.....	1

PREMIERE PARTIE : INDUSTRIALISATION ET MUTATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE D'ANKADIKELY ILAFY

<u>CHAPITRE I</u> : Réalités historiques et socio-économiques de la commune d'AnkadikelyIlafy	6
<u>CHAPITRE II</u> : Développement industriel de la commune d'AnkadikelyIlafy	24

DEUXIEME PARTIE : LES ENTREPRISES FRANCHES D'ANKADIKELY ILAFY

<u>CHAPITRE III</u> : Les spécificités des entreprises franches à AnkadikelyIlaf	29
<u>CHAPITRE IV</u> : Les caractéristiques de l'industrie d'AnkadikelyIlafy.....	53

TROISIEME PARTIE : LES IMPACTS DE L'IMPLANTATION INDUSTRIELLE DANS LA COMMUNE D'ANKADIKELY ILAFY

<u>CHAPITRE V</u> : Impact des activités des entreprises franches dans l'économie de la commune	62
<u>CHAPITRE VI</u> : Industrialisation : un risque environnemental	75
CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE	95
ANNEXES	99
TABLE DES MATIERES	111

RESUME

Les entreprises franches d'AnkadikelyIlafy connaissent un essor positif à partir des années 90 qu'elles se sont implantées dans la grande île. En effet, elles se développent considérablement parce que les investisseurs sont attirés par le fait que la commune d'AnkadikelyIlafy offre de grands avantages aux activités industrielles franches. Il regroupe en son sein les conditions nécessaires à leur implantation. L'abondance des ressources naturelles et humaines encore sous - exploitées, d'infrastructures économiques et sociales et autres services divers offerts par une ville multifonctionnelle suffit à faire la différence avec les autres communes périphériques. De plus, les entreprises franches constituent une manière d'attirer des investissements directs de l'étranger. Par ailleurs, les zones franches occupent une place importante dans l'économie de la commune. Pourtant, 40% des actifs (soit 102 actifs) exercent des activités liées à l'industrie et 97 d'entre eux sont employés auprès des industries franches de la commune. Ainsi, les ZFI sont des entreprises, dont le principal but est l'exportation, remplissant les 24% de l'ensemble des exportations du secteur formel grâce aux différents accords tels que l'AGOA, le SGP des Unions Européennes. De plus, les ZFI constituent l'un des secteurs qui créent beaucoup d'emplois pour la population locale surtout dans les communes environnante, puisque depuis leurs implantations, elles ont employé plus de salariés. Ensuite, l'activité principale des ZF d'AnkadikelyIlafy est surtout tournée vers le secteur textile et ses accessoires. Or, ce secteur rencontre plusieurs menaces telles que la concurrence des pays asiatiques par la suite du démantèlement de l'accord multilatéral et la limite des divers accords. C'est pourquoi, la diversification des activités dans les ZFI est nécessaire et très recommandée. Ces entreprises sont surtout représentées par des filiales des entreprises françaises. Leur implantation n'a pas changé grand-chose dans le quotidien de la majorité des travailleurs car ne leur apporte aucune satisfaction en termes de revenu et de prestations sociales. Pire encore, elle a eu des effets néfastes sur l'environnement en termes de pollution, et cause des désagréments à la population située dans leurs alentours. Ces effets pervers doivent être pris en compte pour assurer le développement d'autres industries.

Mots clés : entreprises franches, investissement, pollution, environnement, activités, infrastructures, ressources

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : répartition des actifs enquêtés selon le secteur d'activité	10
<u>Tableau 2</u> : répartition des actifs de la commune par secteur d'activité.....	10
<u>Tableau 3</u> : les industries de la commune d'AnkadikelyIlafy.....	12
<u>Tableau 4</u> : origine des chefs de ménages enquêtés	15
<u>Tableau 5</u> : lieu d'origine des migrants.....	15
<u>Tableau 6</u> : transport existant dans la commune	18
<u>Tableau 7</u> : répartition des ouvriers de la sociétéFESTIVAL	19
<u>Tableau 8</u> : densité et répartition de la population	20
<u>Tableau 9</u> : répartition géographique des entreprises franches	25
<u>Tableau 10</u> :répartition des Entreprises Franches par branche d'activités.....	31
<u>Tableau 11</u> : niveau d'instruction des personnels	35
<u>Tableau 12</u> : évolution des exportations des entreprises en % selon le pays ou la région de destination	41
<u>Tableau 13</u> : évolution des importations des EF en % selon le pays ou la région de destination	43
<u>Tableau 14</u> : coût horaire de la main d'œuvre dans quelques pays.....	49
<u>Tableau 15</u> : coût horaire de la main d'œuvre par individus.....	49
<u>Tableau 16</u> : rémunération des cadres des EF	50
<u>Tableau 17</u> : avantages fiscaux des entreprises franches	52
<u>Tableau 18</u> : évolution du commerce extérieur des zones franches (en milliards de FMG)...58	58
<u>Tableau 19</u> : revenu moyen mensuel des ménages enquêtés	63
<u>Tableau 20</u> : les postes de dépenses enquêtés	64
<u>Tableau 21</u> : importance du commerce informel	67
<u>Tableau 22</u> : liste des entreprises à risques de pollution et les fokontany affectés	78
<u>Tableau 23</u> : récapitulatif des effets négatifs des usines	82
<u>Tableau 24</u> : pourcentage des utilisateurs des eaux de la rivière et du canal.....	85
<u>Tableau 25</u> : pourcentage des effets négatifs constatés par zone	87

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : répartition des actifs enquêtés selon le secteur d'activité	10
Figure 2 : répartition des actifs par secteur d'activité	13
Figure 3 : pourcentage des flux d'entrée de peuplement	17
Figure 4 : différentes sources de pollution industrielles.....	83

LISTE DES CROQUIS

Croquis 1 : localisation de la zone d'étude	4
Croquis 2 : délimitation de la commune d'AnkadikelyIlafy.....	5
Croquis 3 : flux d'immigration	16
Croquis 4 : densité de la population dans la commune d'AnkadikelyIlafy	22
Croquis5 : typologies industriels d'AnkadikelyIlafy	30
Croquis 6 : sites industrielles de la commune d'AnkadikelyIlafy	32
Croquis 7 : répartition spatiale des pays investisseurs des Entreprises Franches à Madagascar.....	40
Croquis 8 : flux des biens exportés par des Entreprises Franches de la commune d'AnkadikelyIlafy	42
Croquis 9 : flux des biens importés par des Entreprises Franches de la commune d'AnkadikelyIlafy	44
Croquis 10 : les pays fournisseurs des matières premières des Entreprises Franches à Madagascar.....	59
Croquis 11 : les zones à risque de pollution.....	79

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : cultures maraîchères	9
Photo 2 : riziculture dans le périmètre agricole de Laniera	9
Photo 3 : travail à la chaîne des entreprises franches	33
Photo 4 : demandeur d'emploi auprès d'une entreprise franche GRIFFY	46
Photo 5 : des petits commerces à l'intérieur de l'usine	68
Photo 6 : des ouvriers au moment de la pause.....	68
Photo 7 : gargotes à l'intérieur de l'usine FESTIVAL.....	69

<u>Photo 8</u> : services de cantines de la société FESTIVA.....	69
<u>Photo 9</u> : densification du peuplement de la commune par sa position limitrophe du 5 ^{ème} arrondissement	70
<u>Photo 10</u> : étroitesse des voies de communication dans la zone urbanisée	70
<u>Photo 11</u> : exemple des constructions illicites tout au long de la RN3	70
<u>Photo 12</u> : exemple des constructions illicites à proximité de l'usine SOMACOU.....	70
<u>Photo 13</u> : villas résidentielles de GETIM de Manazary	72
<u>Photo 14</u> : zones aménageables au milieu des terrains rizicoles entre la commune SabotsyNamehana et Ankadikely.....	75
<u>Photo 15</u> : rejet d'eaux usées de la société FESTIVAL dans la rivière Imamba.....	76
<u>Photo 16</u> : l'éparpillement des déchets solide de la société FESTIVAL.....	77
<u>Photo 17</u> : qualité de l'eau polluée par les industries	84
<u>Photo 18</u> : dégagement de fumée de l'usine SOMACOU	85

GLOSSAIRES

Délocalisation est un Déplacement d'unité de production d'un pays vers un autre lié à la recherche d'un coût de production plus bas. (Utilisée essentiellement par les firmes multinationales, la délocalisation a pour objectif la recherche d'un environnement juridique plus favorable en matière de réglementation du travail, de fiscalité, des changes ou d'activités polluantes.)**LAROUSSE**

DIED : Un programme de Développement Industriel Ecologiquement Durable (DIED) a été initié depuis un an par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Un plan d'action a été élaboré et présente des recommandations d'ordre législatif, technique, financier et de formation.

Entreprise franche est une unité économique de production à but industriel ou commercial bénéficiant d'un régime d'une zone franche. On appelle zones franches : espaces économiques (géographiquement délimités) qui bénéficient d'une réduction ou d'une exonération de charges fiscales et sociales.

Une entrepriseindustrielle est une société de taille plus ou moins importante qui produit des biens (matières transformées en entreprise prêtes à être mis sur le marché pour la consommation du consommateur). Elle réunit des hommes et des femmes, qui travaillent ensemble grâce à des moyens financiers et techniques, c'est à dire des machines, des ordinateurs mais surtout des savoir-faire. L'objectif de l'entrepriseindustrielle, c'est de transformer des matières premières en produit finis ou semi-fini pour les vendre à d'autres entreprises ou directement au consommateur. Pour continuer à fonctionner l'entreprises doit faire des bénéfices sur les produits vendus et développer le nombre de ses clients. L'entreprise doit innover sans cesse.

L'industrialisation est **l'action d'industrialiser**, ainsi que le résultat de cette action : application des techniques industrielles, implantation des industries, accroissement de l'importance du secteur industriel. Elle est l'ensemble du processus de fabrication de produits manufacturés, allant du prototype à la série en recherchant une forte productivité du travail. Elle permet de remplacer le système artisanal ou manuel de production

dans des lieux dispersés, par une production : centralisée, en grandes séries, utilisant des machines, appliquant des normes ou standards pour obtenir des produits de qualité homogène.

Investissement c'est l'emploi de capitaux visant à accroître la production d'une entreprise ou à améliorer son rendement. LAROUSSE. L'investissement est un flux qui vient renouveler ou augmenter le stock de capital dont dispose une entreprise ou une économie. En cela, il compense les effets du flux inverse que représente l'amortissement, lequel exprime pour sa part la dépréciation subie par le capital au fil du temps (déclassement ou obsolescence des équipements, par exemple). L'investissement peut être matériel (achat des machines, des équipements...) ou immatériel (achat de brevets, de logiciels informatiques, de marque, dépenses de recherche-développement, de publicité...)

La **productivité** est le fait d'être **productif**. En science économique, la productivité est le rapport entre une production de biens ou de services et les moyens qui ont été nécessaires pour sa réalisation (humains, énergie, machines, matières premières, capital, etc.). Elle mesure l'**efficacité** avec laquelle une économie ou une entreprise utilise les ressources dont elle dispose pour fabriquer des biens ou offrir des services.

La **sous-traitance** est un contrat par lequel une entreprise, le « donneur d'ordre », dite « mutuelle », demande à une autre entreprise, le « sous-traitant », dite « assujettie » de réaliser une partie de sa production ou des composants nécessaires à sa production. Les entreprises sous-traitantes sont des entreprises auxquelles sont agréées certaines parties de travail

Le **taylorisme** est une méthode de travail dans l'industrie mise au point par Frederick Winslow Taylor (1856-1915). Elle consiste en une **organisation rationnelle du travail** qui est divisé en **tâches élémentaires, simples et répétitives**, confiées à des travailleurs **spécialisés**. Elle est l'une des composantes du **travail à la chaîne** qui a été mis en place dans l'industrie automobile par Henry Ford (fordisme). Le taylorisme est aussi appelé **organisation scientifique du travail (OST)**.

Une **zone franche** : (en anglais *free zone*) est une zone géographique d'un pays présentant des avantages fiscaux afin d'attirer l'investissement et de développer l'activité économique. Les entreprises qui s'y installent bénéficient d'un environnement fiscal et réglementaire plus favorable que celui en vigueur dans le reste du pays. En particulier les marchandises qui y

sont introduites sont considérées comme ne se trouvant pas sur ce territoire et sont exonérées de droits à l'importation, de taxes et de mesures de politique commerciale.

Les Zones Franches d'Exportation regroupent des entreprises tournées vers l'extérieur auxquelles l'État accorde un certain nombre d'avantages. Ce succès est le fruit d'une convergence d'intérêts : de nombreux pays en voie de développement se sont convertis à une politique de croissance par l'exportation et ont cherché à attirer des investissements étrangers, tandis que les entreprises des pays industrialisés produisant des biens intensifs en main-d'œuvre ont localisé une proportion croissante de leurs activités dans les pays en développement afin de réduire leurs coûts.

ACRONYMES

AGOA: African Growth Opportunity Act

BCM : Banque Centrale de Madagascar

CUA : Commune Urbaine d'Antananarivo

CNaPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

COMESA: Comon Market on Eastern and Southern Africa

C.O.I: Commission de l'Océan Indien

D I E D : Développement Industriel Ecologiquement Durable

EDBM: Economic Development Board of Madagascar

EI : Entreprise Individuelle

E I E : Etude d'Impact Environnementale

EF : Entreprise Franche

FIFTAMA: FarimbonaIombonanan'nyFiraisan'nyTAnanaManodidinaan' Antananarivo

GEC : Groupement d'Expertise et de Compétence

IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés

INSTAT : Institut National de la Statistique

IRSA : Impôt sur les Revenus Salariaux

JIRAMA:JirosyRarno Malagasy

MEPSPC: Ministère de l'Economie, du Plan, du Secteur Privé et du Commerce

OM : Ouvrier manœuvre

ONE : Office National pour l'Environnement

OP : Ouvrier qualifié ou ouvrier professionnel

OS : Ouvrier spécialisé

OSTIE: Organisation Sanitaire Tananarivienne Inter Entreprise

PCD: Plan Communal de Developpement

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et Moyennes Industries

PUD: Plan d`Urbanisme Directeur

SA : Société Anonyme

SADC: SouthernAfricaDevelopmentCommunity

SARL : Société à des responsabilités limitée

SME : salaire Minimum d'Emploi

SQS : Société et Quasi-Société

TVA : Taxes sur les Valeur Ajoutées

USD: US Dollar

VA : Valeur Ajoutée

ZF : Zone Franche

ZFE : Zone Franche d'Exportation

ZFI : Zone Franche Industrielle

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

La Commune d'Ankadikely se trouve à 08km au nord de la ville d'Antananarivo, suivant la Route Nationale numéro 3, qui relie la Capitale à Anjozorobe. Elle a comme coordonnées géographiques $18^{\circ} 55'$ de latitude sud et $47^{\circ} 30'$ de longitude est¹. Malgré la grande ressemblance physique, humaine, et économique avec l'ensemble du grand Antananarivo. La commune Rurale Ankadikely se distingue par ces caractères spécifiques qui lui sont particulier et qui peuvent lui avoir une telle valeur pour l'aménagement et à l'installation des unités industrielles. D'une part, ces dernières présentent un atout pour la population locale et environnante même pour le développement de la commune, d'autre part, un cas de contrainte à l'environnement.

Ceci amène à établir les traits distinctifs du milieu.

La commune comporte dix-huit Fokontany, qui sont : AMBOHITRARAHABA – ANDAFIAVARATRA – ANDRONONOBE – MANDROSOA – BELANITRA – AMBOHIPANJA – ANKADIKELY – ILAFY – MANJAKA – ANTSAPANDRANO – AMBOHIBE – MANAZARY – ANTANETIBE- MASINANDRIANA – ANDRANOVELONA – AMBOHITRAINA – ANTSAHAMAROFOZA – ANTANANDRANO.

La commune est limitée (Cf croquis n° 2)

Au Nord par la commune rurale de Sabotsy Namehana / la commune de Manandrina.

Au Sud par la commune urbaine d'Antananarivo (5^{ème} et 6^{ème} arrondissement)

A L'Est par la commune rurale de Fieferana

A L'Ouest par la commune rurale d'Antehiroka

Géologiquement, la majorité du milieu est occupée par la présence d'un relief typique du domaine du socle cristallin de sol ferralitique rajeuni, enrichi en minéraux peu altérable. Les latérites couvrent une grande partie de la région. Elles sont d'évolution très diverses, allant des argiles latéritiques, relativement fertile jusqu'aux cuirasses ou carapaces bauxitiques des tampoketsa, imperméables, dépouillés d'élément utiles crevassés et criblées de lavaka. Dans l'ensemble, ces sols sont compacts, fragiles, difficiles à travailler. Néanmoins convenablement amendis, ils peuvent supporter le maïs et le manioc et peuvent également se prêter à d'autres cultures. Concernant l'occupation des sols. Partout par sa fertilité, ils constituent le milieu préférentiel des gens pour la culture de riz dans des zones inondables et

¹Service technique de la commune

en intersaison pour les cultures maraîchères comme les pommes de terre, les légumes, les cannes à sucre.

Dans la partie occidentale de la commune, le paysage est caractérisé par une vaste étendue de plaine prolongement de celle de Laniera et d'une cuvette à sols hydromorphes. En effet, les trois fokontany de cette partie Ouest, Ambohipanja, Belanitra et Antanandrano avec une partie Nord et Ouest du fokontany d'Ankadikely qui totalisent une superficie totale de 1450 ha de rizières. La partie Orientale de la commune, est tout à fait le contraire de la partie Ouest. Le relief est assez accidenté et donne moins de place à l'aménagement et à l'activité agricole. La structure cristalline de l'extrême partie Orientale constitue un obstacle à la pratique des grandes exploitations agricoles. De ce fait l'orientation des cultures se localise dans des milieux hostiles à la plantation sur les bas fonds assez étroits. En effet cette partie en particulier du côté des fokontany d'Ambohibe, Masinandrina, et Mandrosoa avaient une quantité moindre d'une activité agricole.

En ce qui concerne le climat, la commune bénéficie d'une condition climatique associée à l'ensemble du grand Antananarivo et des Hautes Terres Centrales de Madagascar. Ainsi le climat est caractérisé par un climat de type tropical avec une saison sèche et fraîche de Mai à Octobre et une saison chaude et pluvieuse de Novembre à Avril. La température moyenne annuelle est de 17°C et la pluviométrie est de 1200mm par an mais avec de forte irrégularité. La saison sèche et fraîche commence au mois de Mai avec une température moyenne de 17,9°C et des précipitations moyennes de 17,5mm et se termine en générale vers le mi-septembre. La température la plus basse (10°C) et les précipitations les plus faibles (15 mm) sont enregistrées au voisinage de la mi-juillet. La saison humide et chaude commence aux environs du mois de Novembre et se termine en Avril. Les valeurs les plus élevées des précipitations sont enregistrées au mois de Décembre et Janvier pour lesquels, en 2001 la station météorologique d'Antananarivo a relevé respectivement 211mm et 344mm. Une abondance est due à la fluctuation de la Zone de Convergence Intertropicale ZCIT et à la formation des différentes cellules dépressionnaires dans l'Océan Indien. En moyenne, trois (3) perturbations sur dix (10) passant à Madagascar ont des impacts sur conditions climatiques des Hautes Terres Centrales. L'histoire et les conditions du milieu en expliquent la composition de la répartition de sa population. Cette inégalité est en partie liée aux conditions de relief. Avec une superficie totale de 34,5km² et une densité moyenne de l'ordre de 2376 habitants par km² en 2010². Ankadikely Ilafy est la commune la plus peuplée de

² Interview auprès de la Commune

l'agglomération d'Antananarivo. En même temps, la structure de la population active se modifiait, passant de l'agriculture à l'industrie puis vers les services.

Concernant la vie économique, Ankadikely Ilafy offre des conditions favorables à l'implantation industrielle. La première industrie de la commune eut lieu à l'époque de Jean Laborde par le biais de construction d'une usine de fonderie à Ilafy mais après son désaccord avec le roi Merina, l'usine fut transférée à Mantasoa. Viennent ensuite à partir des années 90, des zones franches qui se sont installées, bon nombre d'entre elles se spécialisent dans le domaine textile et dont eux sont la majorité. Seulement depuis quelques années, on remarque que les habitants de cette commune se plaignent contre les pollutions causées par ces usines. L'objet de cette étude est de savoir si ces industries contribuent t- elle au développement de cette commune ? Ou leurs existence présentent- t- elles des risques sur l'environnement et les habitants. En analysant les différentes manifestations de la pollution dans la vie quotidienne des habitants de la commune, le sujet vise à déterminer dans quelle mesure la pollution industrielle freine les activités économiques contribuant au développement local. Tout en considérant les différents apports positifs de ces usines au développement de cette commune.

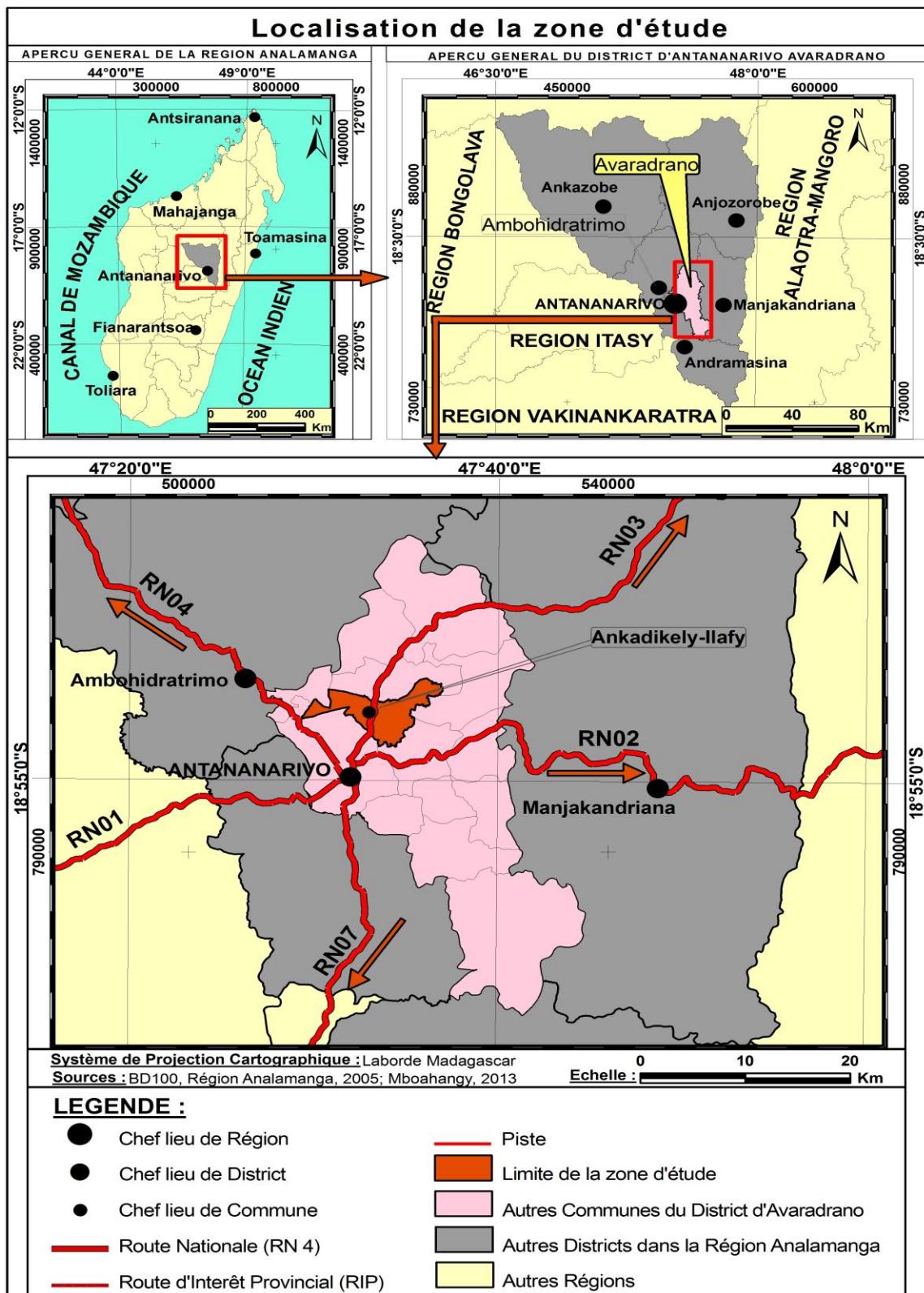
L'étude de l'impact de l'implantation industrielle dans cette zone périurbaine est intéressante. Elle permet de bien analyser les méfaits de l'implantation industrielle sur l'environnement. Elle favorise également le renforcement de la capacité de la commune dans ses taches de développement. Et aussi afin d'élaborer une meilleur gestion industrielle conforme à la vie sociale et à la norme environnementale.

Ce travail a été mené en plusieurs étapes suivant la démarche déductive :

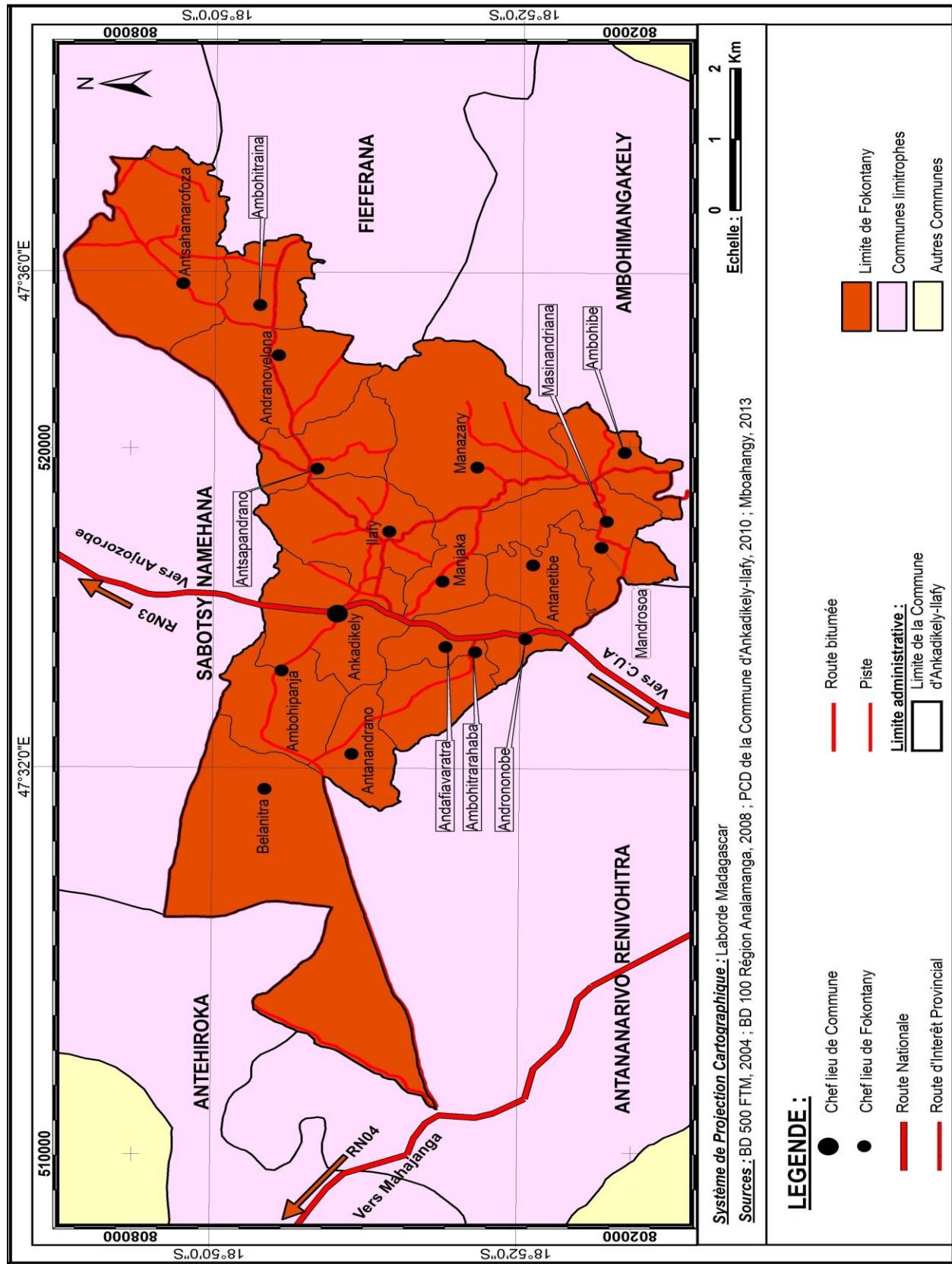
- Rassemblement des informations nécessaires auprès des différents organismes (Publics et privés)
- Etudes bibliographiques et documentation
- Enquêtes complémentaires auprès de la population locale, les migrants, les responsables de l'entreprise (Sur les différentes secteurs)
- Elaboration des documents cartographiques et photographies
- Rédaction du mémoire

Pour aboutir à l'élaboration de ce sujet, cette étude est organisée en trois parties. La première partie donne un aperçu général sur l'industrialisation et la mutation économique de la commune d'Ankadikely Ilafy, la deuxième partie consiste à la description et l'analyse de l'industrie de la commune d'Ankadikely Ilafy, la troisième partie reflète les impacts socio-économique et environnemental de l'implantation industrielle.

Croquis 1: Localisation de la zone d'étude



Croquis 2 : Délimitation de la commune d'Ankadikely Ilafy



PREMIERE PARTIE :
INDUSTRIALISATION ET MUTATION ECONOMIQUE DE
LA COMMUNE D'ANKADIKELY ILAFY

CHAP.I. Réalités historiques et socio-économiques de la commune d’Ankadikely Ilafy

I.1. Ankadikely Ilafy : une ville industrielle pendant le règne de Ranavalona

I.1.1. Toponymie des lieux

Vers le XV^{ème} siècle, la Colline fut dénommée Ambohitrakanga « colline des pintades », car c’était un endroit couvert de forêts où habitaient des pintades. Le site reçut par la suite le nom d’Ilafy (de « Ilafin-kavan’Andriana » ou parents par alliance) (qui signifie littéralement « où il y a les familles du roi »), devenu par la suite Ilafy (abréviation d’Ilafikavanandriana³) car la plupart des membres de la noblesse dont ceux d’Andriamasinavalona d’Ambohimanga, d’Andriambahoakafovoanitany d’Arivonimamo y retrouvaient des proches ou des relations, et y a installé ses proches familles.

Au temps d’Andrianampoinimerina, une stratégie d’élargir le royaume hors de l’Imerina est mise en place. En outre des dispositifs de sécurités sont entrepris. Ainsi, Ankadikely est devenu un lieu de formation des guerriers du Roi. En plus, c’est un village servant de protection contre d’éventuelles invasions. Etant une zone de sécurité, on a construit des fossés (actuellement disparus et bâties) dans cette localité : d'où le nom d’Ankadikely (littéralement petit fossé ou petit ravin⁴).

Au début, Ilafy était le chef lieu de canton de cette zone même durant la Colonisation avec le système de Canton (Le Canton d’Ilafy). Mais avec l’abandon du système de canton vers 1964⁵, Ankadikely est devenu chef lieu de la Commune à cause de son accessibilité facile grâce à l’existence de la route reliant Ambohimanga et Antananarivo (actuelle RN3). Actuellement, on a tendance à unir ces deux noms : Ankadikely Ilafy.

I.1.2. Ilafy et son évolution

Une localité est toujours appelée à se développer tant sur le plan structurel que sur le plan physique. C'est le cas de la Commune d’Ankadikely qui - au fil des temps- s'est modifiée depuis sa naissance à nos jours. Au fur et à mesure de la croissance, l'évolution de la commune s'est faite dans un double sens : une densification et un durcissement⁶. L'importance de la surface bâtie s'est évoluée avec le temps. Si Ilafy n'est constitué au début

³Monographie de la Commune, année 2010, p.4

⁴ Selon une personne ressource

⁵RAMAMONJISOA J., « Etude de croissance urbaine » Mémoire de maîtrise en Géographie, 1974 p.72

⁶SALOMON J.N, « Tuléar, un exemple de croissance et de structure urbaine en milieu tropical », Madagascar, Revue de Géographie n°30, SNIC, Tananarive 1977, p.37

que par quelques hameaux de maison traditionnelle⁷, les constructions couvrent actuellement une grande partie de la commune. On assiste donc à une densification des constructions et à une transformation du mode de construction. La croissance de la population a entraîné une évolution du cadre naturel de la commune d'Ankadikely. Cette transformation se manifeste d'abord par l'élargissement des surfaces bâties. Cette extension est due au fait que cette zone offre encore un espace plus ou moins disponible pour le surplus de la population tanaïvienne tels que des citadins voulant exercer des activités ou encore des ruraux en quête d'une activité hypothétique.

L'utilisation non agricole de l'espace se multiplie considérablement depuis quelques années. Pour la commune d'Ankadikely, cela se manifeste par la multiplication des constructions souvent à usage mixte (habitation, commerce), des constructions destinées aux différentes fonctions (école, centre sanitaire, religieux...), et des installations des unités industrielles. Toutefois, l'installation de ces constructions marque la mise en pratique, même de très faible degré, de l'orientation (zoning) défini par le PUDI⁸ provisoire de l'Agglomération d'Antananarivo. Ce zoning place la zone nord du Grand Antananarivo comme étant une zone pour le développement de l'habitat, l'implantation des équipements sportifs, sociaux et administratifs, dont l'objectif contribue à la viabilisation de la zone en facilitant et en favorisant l'implantation d'unités industrielles afin d'augmenter les revenus des habitants, et de valoriser les terres relevant leur patrimoines fonciers.

I.1.3. Ilafy : une ville industrielle

La culture industrielle, très développée à Antananarivo, détermine également l'implantation des EF. Déjà très encré dans la culture Antananarivienne, l'esprit d'entreprise et le concept de marché ne sont pas choses nouveaux. Autrefois, Ilafy était déjà une ville industrielle, dès 1829, le règne de Ravalona I y a installée la première véritable industrie malgache sous l'impulsion de deux français, à savoir, Droit et Laborde. C'est à Ilafy en 1832 que naquit la première industrie de Madagascar. Jean Laborde a installé à 1,5 km au nord d'Ilafy la première manufacture de fusils de chasse et de munitions en Imerina pour le royaume de Madagascar en 1833. Elle fut spécialisée dans la sidérurgie utilisant l'énergie hydraulique. En 1837, Jean Laborde fut obligé d'abandonner l'usine d'Ilafy pour s'installer à

⁷RAZAFINDRATOVO J, « *Etude du village d'Ilafy, Première partie* », Annales de l'Université de Madagascar n°8, SNIC, Tananarive 1969, p.4

⁸Plan d'Urbanisme Directeur

Mantasoa⁹ pour un désaccord entre le règne. Une unité se spécialisant dans la poudrerie fut ensuite ajoutée, puis vînt celle de la poterie, de la faïencerie et de la verrerie. L'initiation à la sériciculture vient corroborer le tout, s'ajoutant à cela les activités déjà existantes comme l'artisanat, la tannerie, . . . Ces exemples montrent à quel point les Antananarivoiens furent à des temps éloignés, initiés au travail à la chaîne ainsi qu'à divers concepts économiques dont la génération d'aujourd'hui est le dépositaire. Avec la colonisation, cet esprit fut renforcé et optimisé à des fins plus productrices. Les banques, les industries d'extraction en tout genre, les ateliers de transformation des produits locaux comme les rizeries, les abattoirs et tanneries, les menuiseries, ébénisteries, forges la ferblanterie firent leur apparition, entraînant ainsi les Antananarivoiens dans l'univers de l'économie de marché.

Avec l'indépendance, les unités industrielles comme SOMACOU, PAPMAD, CIMELTA, et SICAM firent leur apparition suivie par d'autres pseudos activités à fins mercantiles. En 2006, on comptait au total 215 entreprises de droit commun à Antananarivo et 182 EF et dont la majorité se spécialise dans le textile-habillement, l'agro alimentaire, l'imprimerie, les ouvrages en métaux et en bois et la chimie.

I.2. Une économie en pleine mutation

La commune d'Ankadikely Ilafy géographiquement à la partie septentrionale de la Commune Urbaine d'Antananarivo et se trouvent dans une position barycentrique privilégiée, par rapport aux autres communes qui seront appelées à devenir la future métropole socioéconomique de la partie Nord de la Capitale. Ce qui provoque le développement urbain d'une localité¹⁰. Ces activités concentrées et avec l'essor démographique, donnent naissances à des micros activités tel le commerce de détail. En outre, l'existence d'une population concentrée entraîne la création des entreprises commerciales ou de transformation, suite à l'abondance d'une main d'œuvre¹¹. Ainsi, une localité urbanisée se différencie donc d'une campagne par sa potentialité démographique, la présence de moyens de production, l'importance du service et surtout l'importance des activités non agricoles. Tous ceux-ci contribuent au développement local et répond à des critères de concept de développement économique, social et paysager.

⁹Le fer abondait dans les contrées avoisinant Mantasoa comme Morarangotra, Andrangoloaka ou l'Amoronkay. Les habitants de ces régions avaient pour obligation de fournir le métal car c'était pour eux l'impôt qui remplaçait l'Isampangady (dîme en riz).

¹⁰ GEORGE P, « Précis de Géographie urbaine », Paris PUF, 1961, p. 217

¹¹ GEORGE P, « Précis de géographie urbaine », Paris PUF, 1961 p. 215

I.2.1. Une activité agricole peu pratiquée

La Commune d'Ankadikely fait partie des communes rurales où la surface agricole couvre une vaste étendue. Elle couvre une superficie de 858,5 ha dont 70% (602 ha) sont cultivées en riz.¹² La majorité est groupée dans le périmètre agricole de Laniera qui s'étend sur la plaine à l'Ouest entre Belanitra et Antanandrano et dans la bande orientale de la commune représenté ici par Manazary et Ambohitraina. Sauf par le fokontany Ambohibe qui fait l'exception compte tenu de la médiocrité du terrain cultivable par la présence des Hautes collines. Malgré ce vaste espace, le secteur primaire connaît un grave problème parce qu'il n'occupe plus que très peu d'actif. L'agriculture ne constitue plus qu'une sorte d'activité secondaire afin de pallier le manque de la famille. Ainsi, parmi nos enquêtés, 22% des actifs seulement (soit 56 actifs) consacrent leur temps aux activités agricoles.

Photo 1: cultures maraîchères

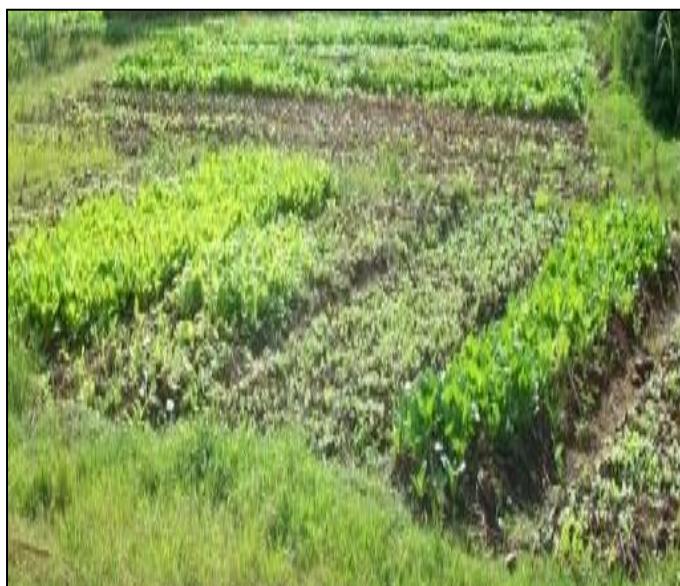


Photo 2 : riziculture dans le périmètre agricole de Laniera



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Source : cliché de l'auteur, Novembre 2012

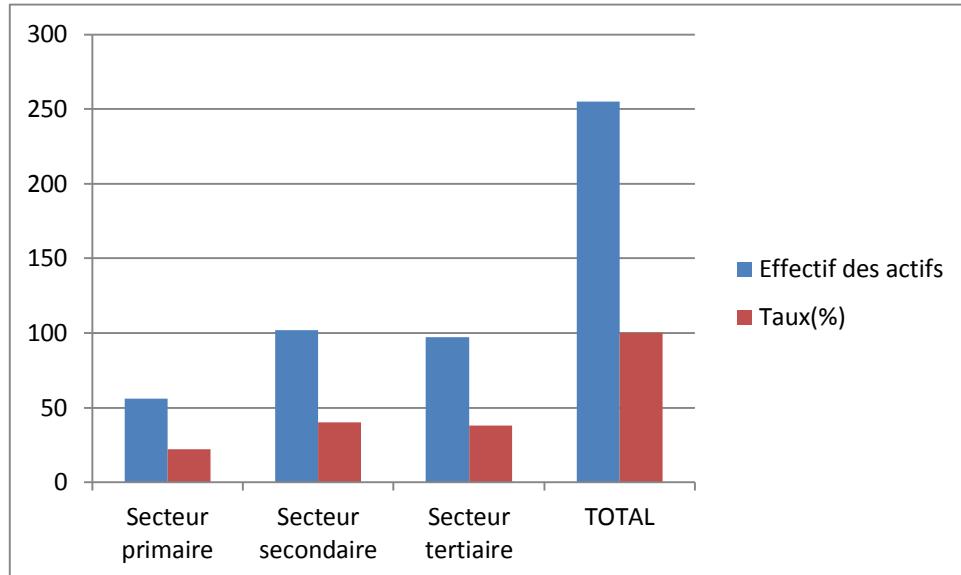
¹² Plan Communal de Développement de la Commune

Tableau 1 : Répartition des actifs enquêtés selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectif des actifs	Taux
Secteur primaire	56	22%
Secteur secondaire	102	40%
Secteur tertiaire	97	38%
TOTAL	255	100%

Source : enquête de l'auteur, juillet 2010

Figure 1 : Répartition des actifs enquêtés selon le secteur d'activité



Source : enquête de l'auteur, juillet 2010

Ce tableau nous montre la moindre part des actifs qui exercent des métiers en relation avec la terre, à peine 22% des actifs. On peut donc affirmer qu'il y a une dégradation du secteur primaire au profit des autres secteurs.

Tableau 2 : Répartition des actifs de la commune par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'actif	Taux
Secteur primaire	8.173	33,84
Secteur secondaire	7.430	30,76
Secteur tertiaire	8.544	35,38
TOTAL	24.147	100

Source : Monographie de la commune, 2010

La comparaison de ces données nous confirme la dégradation du secteur primaire au bénéfice des autres secteurs d'activités. Les causes de cette situation sont les problèmes au niveau des terres cultivables, les problèmes d'infrastructures, l'inondation et l'ensablement périodiques des terrains de cultures et la faiblesse du rendement.

I.2.2. Une zone industrielle en pleine essor

L’industrie constitue un indicateur de justification de l’existence et du développement d’une ville. Or, une industrie ne peut s’épanouir sans la facilité du transport et sans un important nombre d’habitants¹³.

La commune d’Ankadikely, étant à proximité de la Capitale est facilement accessible et elle a aussi la possibilité d’offrir aux entreprises la main d’oeuvre nécessaire. Ainsi, le secteur industriel est en plein essor dans cette zone périphérique de la Capitale. D’après le tableau n° 01 (*p.09*), le secteur secondaire constitue l’activité où bon nombre d’actifs gagnent leur vie. Parmi nos enquêtés, 40 % des actifs (soit 102 actifs) exercent des activités liées à l’industrie et à l’artisanat. 97 d’entre eux sont employés auprès des industries franches de la commune ou des régions voisines comme Anosy Avaratra, Ankorondrano, Andraharo et même Tanjombato. Les 5 autres travaillent dans le domaine de la broderie artisanale ou de la vannerie. Cette importance des actifs du secteur secondaire résulte du fait que la commune abrite quelques industries.

Les actifs qui exercent des métiers liés au secteur secondaire sont généralement résidants des fokontany Ankadikely, Ambohitrarahaba, Andafiavaratra, Ambohipanja, Belanitra et Mandrosoa, parce que les industries se localisent dans ces fokontany. Pour Ambohitrarahaba, Belanitra et Manjaka, aucunes industries ne s’y installent mais ils sont voisins des fokontany où il y des industries comme Ambohipanja (CORIMA et FESTIVAL), Ankadikely (SOMACOU, LOI...), Andafiavaratra (OTM, MIW). L’existence des zones industrielles comme Ivato, Andraharo et Ankorondrano entraîne aussi le fort taux des actifs du secteur secondaire surtout pour le cas de Belanitra.

¹³GEORGE P, « Précis de Géographie urbaine » Paris PUF 1961, p. 125

Tableau 3 :Les industries de la commune d'Ankadikely Ilafy

Nom de l'entreprise franche	Filière d'activité	Année de création	Effectifs des employés actuels
CELTO	Textile	1993	1680
CORIMA (=IRM)	Equipement naval	2012	250
FESTIVAL	Textile, confection	1994	5918
GRIFFY	Confection et article d'habillement	1993	2680
L'OI	Textile et confection	2003	3250
METALIKIT	Ouvrage métallique	2000	720
MIW	Confection et broderie	1994	825
OTM (=RHADA FASHION)	Confection	1993	2160
SOMACOU	Textile	1962	6530
TRIVICO	Textile	2002	580
ULTRAMAILLE	Textile	1998	5650

Source : section de base de données de la commune rurale d'Ankadikely Ilafy, année 2010

Les habitants de la partie orientale de la commune n'exercent guère des métiers liés à l'industrie à cause de l'absence des entreprises industrielles dans cette partie de la commune et que ces industries sont très éloignées de certains fokontany comme Antsahamarofoza, Andranovelona, Ambohitraina, Manazary.

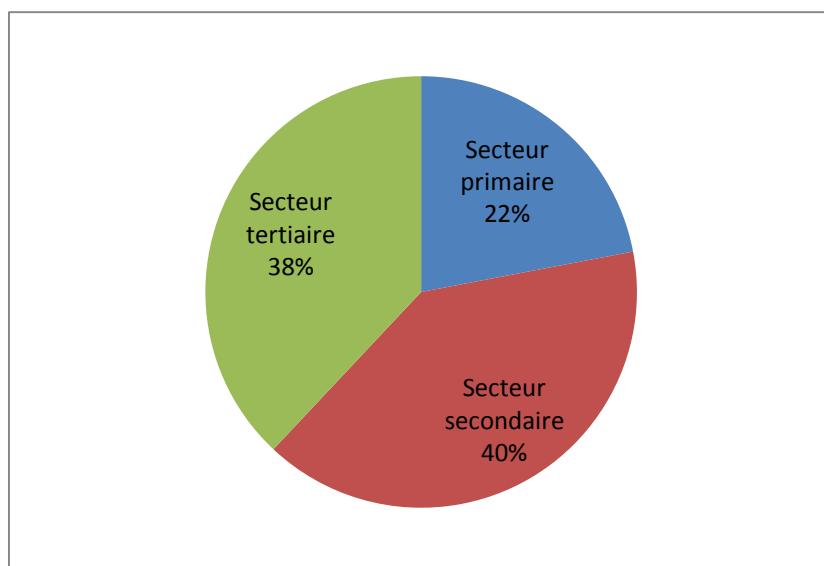
I.2.3. Un secteur de service à forte potentialité

Pour ce secteur, l'équilibre de distribution dans les fokontany n'est pas le même. Pour le fokontany de Belanitra et de Manazary, elles reflètent un pourcentage moins élevés. Le premier est connu par la présence des unités industrielles, le deuxième est marqué par l'importance du secteur primaire. Par contre, le fokontany Ambohitraraha, Ankadikely, Andrononobe ont connu une forte croissance d'actifs employés dans le secteur tertiaire. Elle repose en partie sur la présence de plusieurs sites touristiques, à savoir : les sites historiques, de loisirs et plus particulièrement les établissements hôteliers et de restauration. Pour Ankadikely, 38% des actifs enquêtés œuvrent dans ce secteur d'activité.(Voir tableau n°01, p. 09). On remarque aussi la prédominance du commerce dans le secteur tertiaire avec 48,45 % des actifs travaillant dans le secteur tertiaire (soit 47 actifs sur les 97).

Ce secteur regroupe les professions qui ne contribuent pas directement à la production comme le commerce, le transport, l'administration, la profession libérale, l'armée¹⁴. Selon Pierre George, une zone urbaine se définit comme « un lieu d'emplois tertiaires ».¹⁵

L'influence de la Capitale constitue une cause du développement du commerce car la population présente une certaine caractéristique de la vie urbaine : forte consommation. Donc, on peut dire que la zone étudiée dispose d'une population consommatrice et constitue une clientèle pour les commerçants. En plus l'acheminement des produits est facilité par la position de la commune par rapport à la Capitale. Ainsi, les deux conditions qui favorisent le développement du commerce sont réunis (présence du fournisseur et large marché). En plus, l'importance du nombre de la population constitue un marché de consommation très élargie.

Figure 2 : Répartition des actifs par secteur d'activité



Source : fiches de renseignement communal, juillet 2010/ Réalisation personnelle

Pour conclure, Ankadikely présente certains aspects d'une zone urbaine si on tient compte des activités de la population. Nos études ont mis en relief l'importance des activités non agricoles dans la commune¹⁶. Le secteur secondaire constitue le premier emploi avec 40% des actifs, suivis du secteur tertiaire (38%) et l'agriculture n'emploie que 22% des actifs.

¹⁴DACIER G. - ALLIX I, « Géographie générale » Collection Max Derrau, Paris 1960, p. 289

¹⁵Précis de Géographie urbaine, Paris PUF 1961, p. 215

¹⁶ Une ville est un lieu d'activités non agricoles selon Pierre George in Précis de géographie urbaine, p. 9

I.3. Situation démographique de la commune

La commune rurale d'Ankadikely – Ilafy couvre une superficie de 36,032km²¹⁷ pour une population de 85610 habitants soit une densité moyenne de 2376 hab. /km²¹⁸d'après les derniers recensements effectués en 2010.

En 2008, la population était de 79000 habitants donc cette dernière a augmenté rapidement signifiant une expansion démographique.

I.3.1. Une croissance démographique importante

La Commune d'Ankadikely Ilafy fait partie des Communes les plus peuplées du FIFTAMA (29 Communes en 2011¹⁹). Elle connaît un taux d'accroissement annuel de 2,2%. De ce fait, la population de la Commune ne cesse d'augmenter d'année en année. Cette augmentation incessante est due :

- A l'augmentation de naissances incontrôlées, causée par la pauvreté ;
- A l'installation de la zone franche ;
- Aux émigrants venant des autres régions ou provinces à cause du coût moins cher des logements à louer.

Il est donc nécessaire d'établir un aménagement sur le territoire de la Commune Ankadikely pour maîtriser la croissance démographique importante et pour gérer l'inégalité répartitionnelle de la population. Cette commune a besoin aussi de la mise en place d'eau potable, de l'assainissement et l'hygiène, les seuls moyens pour sauver les habitants contre les maladies et protéger les milieux récepteurs de l'environnement. L'augmentation de la population va en parallèle.

I.3.2. Ankadikely Ilafy : destination préférée des migrants

La migration est le fait de changer de lieu de résidence pour une période de six mois²⁰. Le phénomène migratoire est un fait ancien pour Antananarivo et ses environs. « L'attraction exercée par Tananarive s'est faite sentir depuis longtemps sur la population environnante ». Mais actuellement, vu le surpeuplement de la Capitale, les migrants choisissent de s'installer

¹⁷ Dernière enquête de la Commune en date de décembre 2009

¹⁸ Monographie de la commune 2004

¹⁹ INSTAT : « RGPH 1993, Résultats préliminaires », août 1993-p. 23

²⁰ Enquêtes Périodiques auprès des Ménages 2005, Rapport Principal, juin 2006 p. 37

²¹ RAMAMONJISOA J, « Tananarive, étude de croissance urbaine » Mémoire de Maîtrise de Géographie, 1974 p. 121

dans les régions périphériques comme Ankadikely qui constitue un lieu d'accueil pour les nouveaux venus.

Tableau 4 : Origine des chefs de ménages enquêtés

	Effectifs	Taux
Originaire de la commune	144	72%
Migrants	56	28%
Total	200	100%

Source : enquête de l'auteur, année 2011

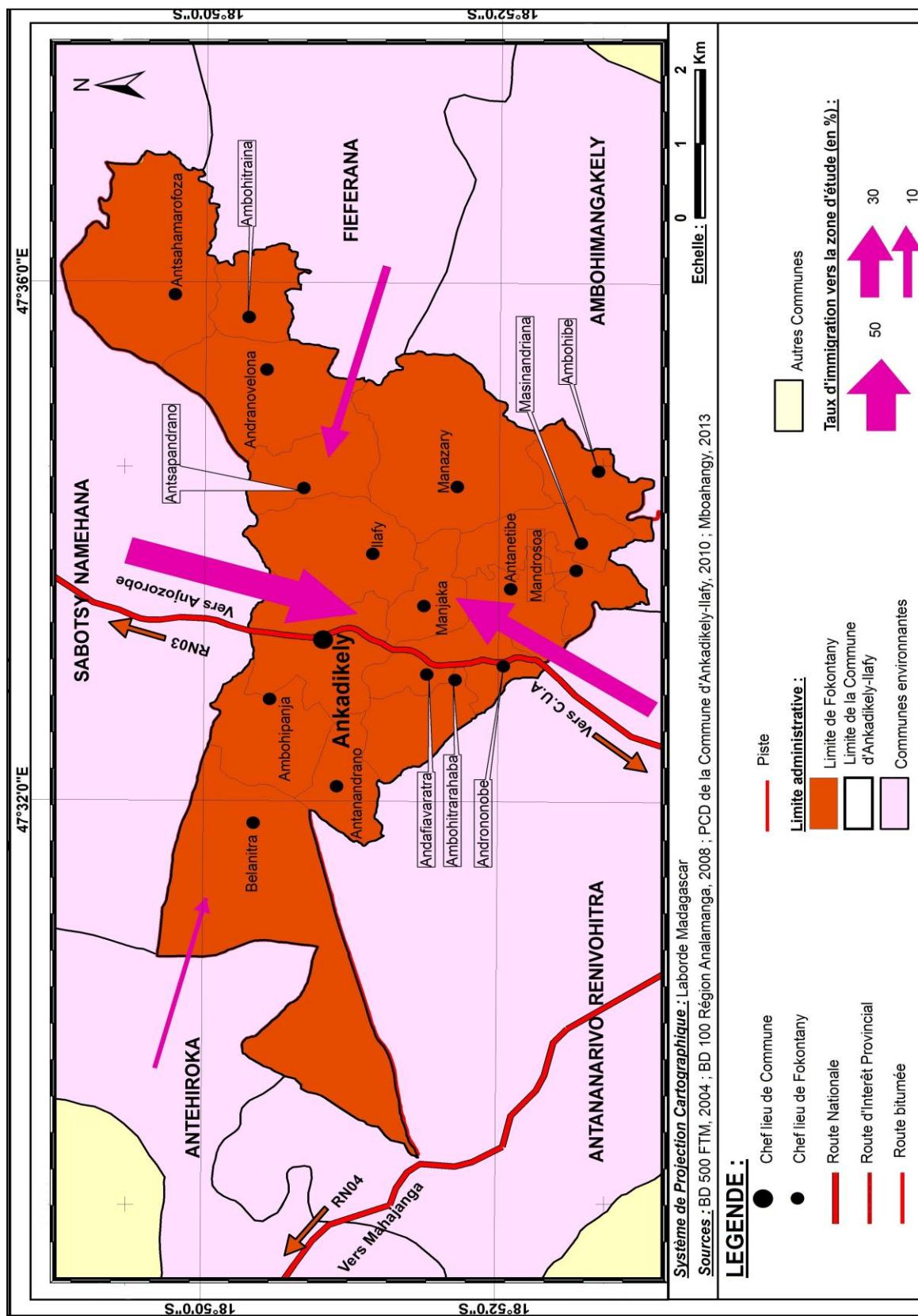
Les enquêtes effectuées auprès des ménages ont fait apparaître l'importance de la migration dans la zone d'étude. La rubrique axée sur l'origine du chef de ménage fait état de l'effectif assez important des immigrants venus s'installer dans la Commune. Notons que 28% des chefs de ménages (soit 56 personnes) sont originaires d'autres communes et les 72% des originaires d'Ankadikely (soit 144 chefs de ménages). Le croquis ci-dessous montre l'importance de cette immigration.

Tableau 5 : Lieu d'origine des migrants

Lieu de départ	Nombre de ménage enquêté	Taux
Antananarivo Avaradrano	25	44,64 %
Antananarivo Renivohitra	17	30,35%
Fieferana	12	
Autres	2	25%
Total	56 ménages	100 %

Source : enquête de l'auteur, année 2011

Croquis 3 : Flux d'immigration



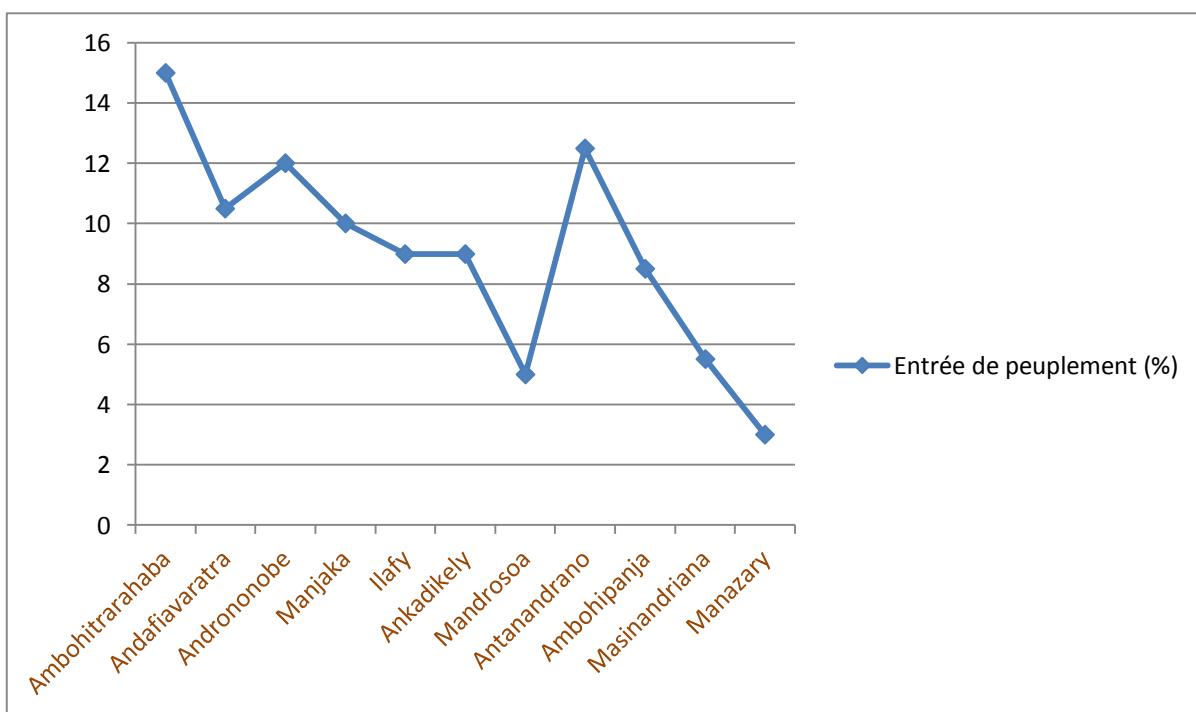
I.3.3. Des industries : facteurs de mobilité de la population

Comme il a été expliqué précédemment, la pression démographique de la commune est essentiellement le fait des flux migratoire issu des milieux ruraux et milieux urbain. Le développement florissant des industries dans la commune incitent aussi la population des

D'après ce tableau, les communes du district d'Avaradrano constituent le réservoir de population car 44,64 % des migrants viennent de ce district. Ensuite vient Antananarivo Renivohitra avec 30,35 %. Le reste, 25 %, vient des autres districts des anciennes ex-provinces. Pour produire alors, les entreprises franches emploient de la main d'œuvre majoritairement jeune. Cette forte demande, engendre un puissant appel partout même dans les régions et des communes éloignées des entreprises franches. Cela favorise un important flux de déplacement.

Cette pression s'exerce avec des nuances selon les fokontany et les lieux de départ des migrations. Parmi ces immigrés, certains entrent dans la commune sans autorisation, ce sont les immigrés clandestins ou illégales, ceci rend difficile la détermination du nombre exacte de la population migrante dans la commune.

Figure 3 : pourcentage des flux d'entrée de peuplement



Source : monographie de la commune, année 2010

Le graphe si dessus montre une nette importance d'entrée de peuplement dans la commune particulièrement dans la partie centrale. Ce sont les fokontany : Ambohitrarahaba, Andafiavaratra, Andrononobe, Manjaka, Ilafy, Ankadikely, Mandrosoa. Ainsi, les migrants choisissent de s'installer à Ankadikely du fait de la saturation de la capitale et, surtout, du coût élevé du loyer dans la capitale. De ce fait, des migrants optent pour les zones périphériques d'Antananarivo même s'ils y exercent des activités professionnelles. Le choix d'Ankadikely s'explique par la facilité de l'accès dans le centre de la capitale par rapport aux autres régions grâce à la présence des lignes de transport qui arrivent jusqu'au centre de la ville : Anosy, Analakely, 67ha et à l'existence de la RN3 qui relie ces deux zones. Ce phénomène explique l'importance du flux de transport sur la RN3 causant de graves embouteillages de circulation tous les jours.

Tableau 6 : transport existant dans la commune

Lignes desservant la commune	Coopérative société	Types de véhicules	Nombre de véhicules
183	CAT	Minibus	
163	MIRINDRA	Minibus	
109	SITRAKA	Minibus	
192	ONJA	Minibus	
126	MALAKIA	Minibus	
SUBURBAINE	KOFAFIAVAVA	Minibus	

Source : monographie de la commune, année 2010

Dans le cas des lignes 183- 163- 109- 126- 192 : le nombre de voiture est suffisant. Mais en ce qui concerne la ligne suburbaine, dans le cas de la zone Est (fokontany d'Ilafy, Antsampandrano, Andranovelona, Ambohitraina) le nombre de véhicule est très insuffisant, quasi inexistant la plupart du temps,.Pourtant il existe toujours des endroits moins servis comme dans l'Est de la commune, ou il n'y a presque pas de bus, comme le cas du fokontany de Manazary, de Masinandriana, Antsahamarofoza et Ambohibe. Ce qui explique aussi la moindre importance de la population dans cette zone.

Parmi ces migrants, 59% effectuent une migration journalière vers la capitale pour exercer leurs activités de survie. Le 41% restant exerce des activités au sein de la commune étudiée. Les données concernant les lieux d'activités des migrants font état de cette situation. 41% des migrants exercent leurs métiers à l'intérieur de la Commune.

Les flux de sortie de peuplement ont des soldes migratoires négatifs. Cette situation s'explique par un choix volontaire des migrants qui veulent fuir les saturations des quartiers centraux et de la proximité de cette commune périphérique. En grande partie, cette sortie de peuplement se manifeste par une migration pendulaire.

1.3.4. Des entreprises suscitant les migrations lointaines

Tableau 7 : Répartition des ouvriers de la société FESTIVAL

Région d'origine	Taux en (%)
Haute Terre Central Malgache	42,6
Régions périphériques	16,48
Etrangers	0,1

Source : équipe de la direction générale de la société FESTIVAL, juin 2011

Les salariés en EF ont des origines diverses. La quasi-totalité vient de la capitale, néanmoins les autres régions de l'île fournissent une infime partie de la main d'œuvre. La plupart des zones franches de la commune recrutent leurs employés dans certains profils comme la disponibilité, capacité, compétence et surtout les expériences professionnelles antérieures. Elles n'exagèrent pas leurs origines géographiques. D'après l'enquête effectuée sur une entreprise franche de la commune celle de FESTIVAL avec une effectif d'échantillon de population de 5918, on constate la prédominance des ouvriers venus des Hautes Terres Centrales Malgache (30,8% ex province d'Antananarivo, 11,8% ex province de Fianarantsoa) avec une proportion réduite des gens venus des autres régions malgaches (ex provinces de Tuléar et Tamatave : 10,02% et Majunga : 6,46²²). Pour les étrangers²³, ils constituent une faible part des employés avec un taux de 0,1%, ils occupent les postes qualifiés.

²²Enquête employé 2010

²³Enquête entreprise

I.3.5. La Répartition spatiale de la population, dictée par la migration

Tableau 8 : densité et répartition de la population

Nom du Fokontany	Effectif du sexe masculin en 2010	Effectif du sexe féminin en 2010	Population en 2010	Superficie en m ²	Superficie en Km ²	Densité de la population en 2010
Ambohibe	3873	3701	828	1174438	1,174	705,02
Ambohipanja	595	233	5178	1757083	1,757	2946,93
Ambohitraina	3283	3875	810	1147543	1,148	705,86
Ambohitrarahaba	2532	2646	12981	1261756	1,262	10288,04
Andafiavaratra	6063	6918	7574	1078993	1,079	7019,51
Andranovelona	3490	3540	636	2542586	2,543	250,14
Andrononobe	412	398	8523	393303	0,393	21670,29
Ankadikely	2397	2422	8914	2392036	2,392	3726,53
Antanandrano	717	684	4819	1107111	1,107	4352,77
Antanetibe	2285	3539	5824	1201187	1,201	4848,54
Antsahamarofoza	3229	3353	815	4017126	4,017	202,88
Antsapandrano	362	453	1964	1483152	1,483	1324,21
Belanitra	554	573	7030	6821207	6,821	1030,61
Ilafy	4013	4901	6582	2317913	2,318	2839,62
Manazary	1042	922	1127	4142590	4,143	272,05
Mandrosoa	2285	3539	7158	841021	0,841	8511,08
Manjaka	4135	4388	1401	1008062	1,008	1389,8
Masinandriana	322	314	3446	1344503	1,345	2563,03
TOTAL	41589	46399	85610	36031610	36,032	

Source : monographie de la commune, année 2010

Avec ces 85 610 habitants²⁴, en 2010²⁵, répartis sur une surface de 36,032 km², la densité moyenne de la population est de l'ordre de 2 376 hab /km² (2100hab/km² en 2004). Ce chiffre fait d'Ankadikely Ilafy la Commune la plus peuplée de l'agglomération d'Antananarivo Avaradrano²⁶. Pourtant, ce chiffre varie selon les fokontany. Cette différence de la densité dépend de la proximité du fokontany soit par rapport à la capitale, soit par rapport à la RN3. Ainsi, l'analyse de la densité démographique, se fera en divisant la commune en trois zones (*voir croquis n°4*) selon l'importance de la population et le niveau de son urbanisation, définie par le PCD de la Commune en 2004. Ces zones sont : la zone de forte densité, la zone de densité moyenne et la zone de faible densité.

- Zone de forte densité

Cette zone à forte densité est définie par la zone centrale de la commune, traversée par la RN3. Elle est privilégiée par sa position géographique qui soit limitrophe, soit à proximité immédiate de la capitale qui dépasse les 3 000 hab /km². La densité y est en moyenne 10 000 hab /km²²⁷. Cette situation confirme l'urbanisation croissante de la ville dans l'axe Nord du site externe suivant la RN3. Les fokontany concernés sont : Ambohitrarahaba, Andrononobe, Andafiavaratra, Manjaka, Antanandrano. Ces fokontany disposent des critères et les points d'accès à l'urbanisation, définie dans le Plan Communal de Développement d'Ankadikely Ilafy. Ce dernier fait partie de la zone rurale de la commune mais cette densité élevée résulte de sa position limitrophe de la CUA, Antanandrano est en contact direct avec le 5ème Arrondissement de la Capitale.

En raison de cette position limitrophe de la ville et cette facilité d'accès, ce sont ces fokontany qui constituent les zones d'accueil des migrants qui viennent s'installer dans la capitale, surtout ceux qui travaillent dans la capitale

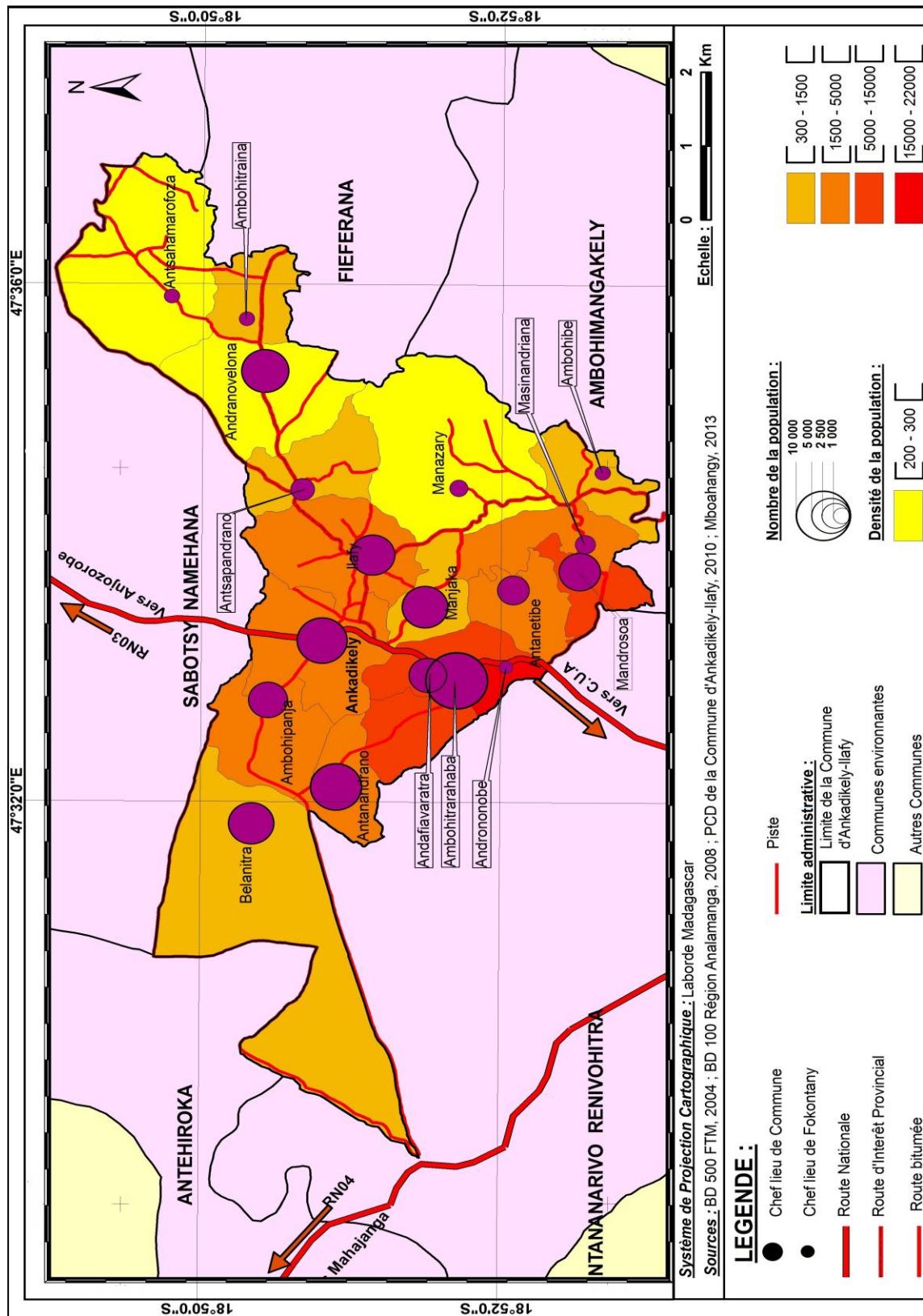
²⁴Dernière enquête de la Commune en date de décembre 2009

²⁵Monographie de la commune 2010

²⁶INSTAT : « RGPH 1993, Résultats préliminaires », août 1993-p. 23

²⁷Plan Communal de Développement de la Commune

Croquis 4 :Densité de la population dans la commune d'Ankadikely Ilafy



- Zone de densité moyenne

Cette zone présente une grande discontinuité car elle coïncide à une zone tampon ou une zone intermédiaire à la fois du monde urbain et du monde rural. Par contre dans sa partie occidentale, cette zone prend un aspect d'un paysage rural. En effet, les équipements et les infrastructures sont encore trop rare vue l'inaccessibilité des terrains, d'où les activités ont tendance à se spécialiser dans le secteur primaire, l'artisanat et quelques petit commerces. Les fokontany listés ci-dessous répondent aux spécificités de cette zone : Belanitra, Ambohipanja, Ilafy, Ankadikely, Mandrosoa.

Plus généralement, La densité de la population varie entre 1000 et 3000 habitants au km². Dans le cas de fokontany de Belanitra, si on compte les terres cultivées qui représente plus de 450 ha, concentrerait déjà un peu moins de la moitié de la superficie cultivée de l'ensemble de la commune. La densité de la population atteint plus de 10.000 habitants au km². Ce qui explique que cette situation tient à la fois la même diversité de la zone centrale, ainsi que sa continuité par sa position géographique, limitrophe de la capitale avec le 6^{ème} arrondissement.

- Zone de faible densité

La coté oriental de la commune enregistre une densité moins forte par sa moindre occupation de l'espace avec 1000habitants au km². Elle est formée par les fokontany suivant : Antsahamarofoza, Antsampandrano, Ambohitraina, Ambohibe, Manazary, Masinandriana

Ce faible taux de la population est dû particulièrement par un accroissement naturel de sa population. En tenant compte de ces activités qui sont entièrement livrées dans le monde rural. Cette zone n'accueille pas trop de migrants et ne laisse pas d'espace à l'aménagement urbain.

En résumé, la division de la commune en 3 grandes zone de densité de peuplement permet d'établir l'analyse sectorielle des infrastructures afin d'évaluer leur impacts dans l'urbanisation de la commune. Mais elle doit être complémentaire à l'étude des activités de la population pour pouvoir évaluer convenablement le parcours du processus d'évolution urbaine dans le temps et dans l'espace.

CHAP.II. Développement industriel de la commune d'Ankadikely Ilafy

Dans le cadre de développement, la commune d'Ankadikely Ilafy remplit tous les critères exigés. La Commune Rurale d'Ankadikely Ilafy est classée parmi les Communes rurales de première catégorie à Madagascar selon le code général des collectivités territoriales. Son territoire se subdivise en quatre zones spécifiques de développement en tenant compte :

- Les environnements physiques, géographiques et socioculturels ;
- Les ressources et atouts de développement existants ou pouvant l'être ;
- Les principales activités génératrices de revenus, exercées par la population ;
- La proximité relative de la Capitale, partant de l'influence du développement à court terme de cette métropole socio-économique.

II.1. Evolution spatiale et temporelle des zones franches

La zone franche est en effet progressivement devenue un fantasme de développement pour les pays pauvres et se sont multipliées depuis une vingtaine d'année sur tous les continents et dans de nombreux pays : en Asie, Malaisie (port de Klang), Philippines (zone de Cavite et de Macton), Sri Lanka, Indonésie, Bangladesh,... ; en Amérique Latine où le cas le plus célèbre est celui de la zone franche de Manaus au Brésil, les maquiladoras²⁸, au Mexique; en Afrique et dans l'Océan Indien, Maroc, Tunisie, île Maurice, Sénégal, et les récentes zones franches de Madagascar, du Togo et du Cameroun.

I.1.1. Les zones franches à Madagascar

Depuis les années 1990, les activités des Entreprises Franches à Madagascar n'ont cessé de se développer²⁹. Ce développement est dû à la mise en place d'un régime franc afin de promouvoir le secteur privé, d'une part, et d'encourager les investissements étrangers pour pallier l'insuffisance de l'épargne nationale, d'autre part. Ces Entreprises Franches sont regroupées au sein du Groupement des Entreprises Franches et Partenaires et couvrent plusieurs domaines d'activités dont la majeure partie se trouve dans la branche textile. Le

²⁸Maquiladoras :Zone de concentration industrielle à Mexique"usines d'assemblage de propriété industrielle étrangère, qui emploient de la main-d'œuvre à bon marché pour monter des produits finis destinés à l'exportation à partir de pièces fabriquées à l'étranger. Les maquiladoras représentent environ 20% des emplois dans le secteur manufacturier mexicain.)

²⁹Période propice de l'installation des Zones Franches

secteur des Entreprises Franches ont pour objectif de contribuer à la création d'emploi, au renforcement de la formation professionnelle ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses travailleurs. En effet, La Zone Franche à Madagascar comptait près de 301 entreprises et compte 110 000 emplois en 2001, avec un investissement s'élevant à 1575 milliards de Fmg³⁰.

II.1.2. La capitale, un espace propice au développement des activités industrielles

Antananarivo est la seule région de l'île pouvant offrir aux EF un cadre propice à leur développement Sa fonction de capitale lui confer certains priviléges capables d'attirer les EF au détriment des autres régions de l'île. Le tableau ci-dessous montre ce fort taux de croissance des Entreprises Franches parmi les autres provinces de l'île.

Tableau 9 :répartition géographique des entreprises franches

PROVINCE	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antananarivo	167	200	161	173	170	163
Antsiranana	2	2	3	4	5	4
Mahajanga	2	1	3	2	2	3
Toamasina	4	1	3	3	4	4
Fianarantsoa	2	2	2	2	1	1
Toliary	2	0	1	1	0	0
TOTAL	179	106	173	185	182	175

Source : EDBM, 2008

En 2001, 167 sur 179 sont à Antananarivo et en 2006, 163 sur 175 s'y trouvent, soit 95% dont plus de la moitié d'entre elles se trouvent dans la capitale.Les atouts d'Antananarivo résident également dans le bon niveau de développementde la disponibilité d'infrastructures d'accueil répondant aux besoins immédiats des investisseurs. Est surtout très déterminant la proximité d'une source d'énergie, la desserte de la capitale en réseau routier et enfin l'abondance d'infrastructures administratifs, sociaux et économiques. Il est assez surprenant de constater le fort taux d'implantation des EF dans la capitale plutôt qu'aux abords des zones côtières non loin des ports.Cette concentration est liée au puissant attrait que la ville exerce sur ces différentes fonctions tels que : l'administration, les multiplicités des choix qu'elle offre ou par la variété

³⁰Cf. RAZAFINDRAKOTO M., François R., Les Entreprises Franches à Madagascar : atouts et contraintes d'une insertion mondiale, Afrique contemporaine N° 202-203, Avril – Septembre 2002, p.2

des échanges qui y sont possible. Cela s'explique part le fait que s'installer à Antananarivo leur revient moins chère en termes d'infrastructure, de main d'œuvre, d'administration et autres avantages sociaux et économiques qu'offre une capitale centralisatrice où le progrès des transports, des télécommunications, de l'infrastructure bancaire et commercial ont compensé l'éloignement de la capitale par rapport aux ports et les régions côtières de l'île

II.2. Les zones franches, une perspectives de développement d'Ankadikely Ilafy

II.2.1. Les facteurs de délocalisations industrielles

Plusieurs raisons amènent les industries à s'installer dans un endroit où ils peuvent concentrer ces activités. L'unité de ces productions se trouve relié à d'autres points de l'espace par des flux de marchandises de capitaux, de main d'œuvre. On peut noter que les zones franches sont un exemple de délocalisation industrielle puisqu'un nombre assez élevé d'entre eux a leur groupe et sociétés mères à l'extérieur

- Exemple 01 - Groupe CESAR à sa société mère en France
- Exemple 02 - Général Motors dans le Maquila Mexique à sa société mère aux Etats Unis
- ❖ Le choix du terrain de l'entreprise, est comme une fonction des prix consenti, et des facilités souhaités comme étant un support des actions économiques
- ❖ L'investissement des capitaux sans lequel l'unité de production ne peut pas être créée. Cela implique que l'unité de production soit en relation avec les places financières qui délivrent le crédit et de toute façon avec les endroits où sont concentrés tous les services nécessaire à l'usine
- ❖ Les flux de marchandises provenant soit des lieux de production des matières premières soit d'autres usines. Elles sont également sous la forme des biens nécessaire à l'usine
- ❖ Disponibilité en main d'œuvre, il s'agit en particulier d'étudier la mobilité, les flux de marchandises vers les marchés de consommation.

L'influence de tous ces facteurs a donc pour but de rentabilité maximale et aussi afin de rechercher l'espace « optimal » susceptible au coût de sa production.

II.2.2. Développement des zones franches dans la zone Nord de la capitale

Le choix des zones d'implantation des unités industrielles est d'une importance capitale dans l'agglomération urbain. Face à l'extension rapide du périmètre urbain du à l'explosion démographique. Ce phénomène d'exurbanisation conduit les entreprises industrielles à s'installer aux marges de l'agglomération ou même en sortir. D'autant plus l'Etat ne dispose pas de réserves foncières adaptées à l'implantation d'un espace industriel approprié. La commune d'Ankadikely Ilafy possède d'énormes opportunités indispensables pour son développement industriel ; En fait, elle dispose de ressources naturelles diversifiées, abondantes à très fort potentiel, voire uniques qui permettent le développement des industries et d'autres activités comme le tourisme, l'artisanat...Aussi, la commune est constituée d'un grand capital de main d'œuvre : il existe une réserve de main d'œuvre jeune, abondante, compétitive. En ajoutant aux ressources naturelles et à la main d'œuvre le développement des infrastructures tels les réseaux routiers, les réseaux de communication, on peut affirmer que la commune renferme de grandes potentialités industrielles. En effet, ces éléments constituent des avantages comparatifs pour la commune.

Conclusion de la première partie

En conclusion, la commune rurale d'Ankadikely a bénéficié de la position limitrophe de la Commune Urbaine d'Antananarivo pour se développer. Sa mutation se caractérise par une modification profonde de la structure urbaine dans tous les sens. D'abord, par l'extension des surfaces à usages non agricoles comme les zones bâties, les installations industrielles. En fait, la commune possède d'énormes opportunités, telles que la main d'œuvre abondantes à très fort potentiel, le développement des infrastructures tels les réseaux routiers, les transports, et la communication. La croissance démographique joue un rôle important dans l'aménagement de ce cadre physique. Le non absorption de la main d'œuvre locale et migrante par l'industrie accentue cette démographie. Outre la forte croissance, l'inégale répartition dans l'espace de cette population marque aussi la différence entre les différentes parties de la commune. Pour ce qui est de la structure de la population, Ankadikely a une population jeune mais aussi une importante main d'œuvre qui se repartit dans les 3 secteurs d'activités. Sur le plan économique, la commune dispose d'une vaste surface agricole mais le taux d'actifs qui exerce des métiers liés à l'agriculture est actuellement en baisse face au développement du secteur secondaire. Le secteur industriel accapare un peu moins de la moitié des actifs du fait de l'existence des industries dans la commune et surtout aux alentours des zones agricoles. Cette situation fait diminuer les actifs du secteur primaire au profit des industries. Le secteur tertiaire couvre tous les fokontany de la commune mais les enquêtes ont mis en exergue que le tertiaire occupe le tiers des actifs de la commune. Cette transformation de la structure économique influence le développement des activités industrielles qui n'ont cessé de développer depuis les années 90. Un développement qui est dû à la mise en place d'un régime franc afin de promouvoir le secteur privé, d'une part, et d'encourager les investissements étrangers pour pallier l'insuffisance de l'épargne nationale, d'autre part ces Entreprises Franches sont regroupées au sein du Groupement des Entreprises Franches et Partenaires et couvrent plusieurs domaines d'activités dont la majeure partie se trouve dans la branche textile. L'industrie évolue dans un environnement par lequel elle tire desavantages, elle s'expose à de multiples contraints ou tout simplement un milieu externe qui lui est indispensable pour exercer ses activités.

DEUXIEME PARTIE :
LES 'ENTREPRISE FRANCHES
D'ANKADIKELY ILAFY

CHAP.III. Les Spécificités des Entreprises Franches à Ankadikely Ilafy

La création des entreprises franches répond à des objectifs économiques et politiques précis ; elles sont mises en place pour faire face aux difficultés d'ordre structurel, dans le domaine de l'emploi, des apports de devises, etc. Le présent chapitre traitera des enjeux des entreprises franches, compte tenu de leur spécificité.

III.1. Généralités sur les industries d'Ankadikely Ilafy

Le secteur industriel constitue la voie du développement. Or, Madagascar est encore sous-industrialisé. Cependant, l'analyse du secteur industriel d'Ankadikely Ilafy requiert les caractéristiques de l'industrie en général, ensuite celles de Madagascar ; son importance ainsi que son environnement. Le secteur industriel encore appelé secteur secondaire, regroupe les entreprises industrielles. Ces entreprises concourent à la production de richesses par la transformation de matières premières. En effet, le secteur secondaire est l'ensemble des activités économiques visant à transformer des matières premières en produits élaborés.

III.1.1. Typologie d'entreprise franche d'Ankadikely Ilafy

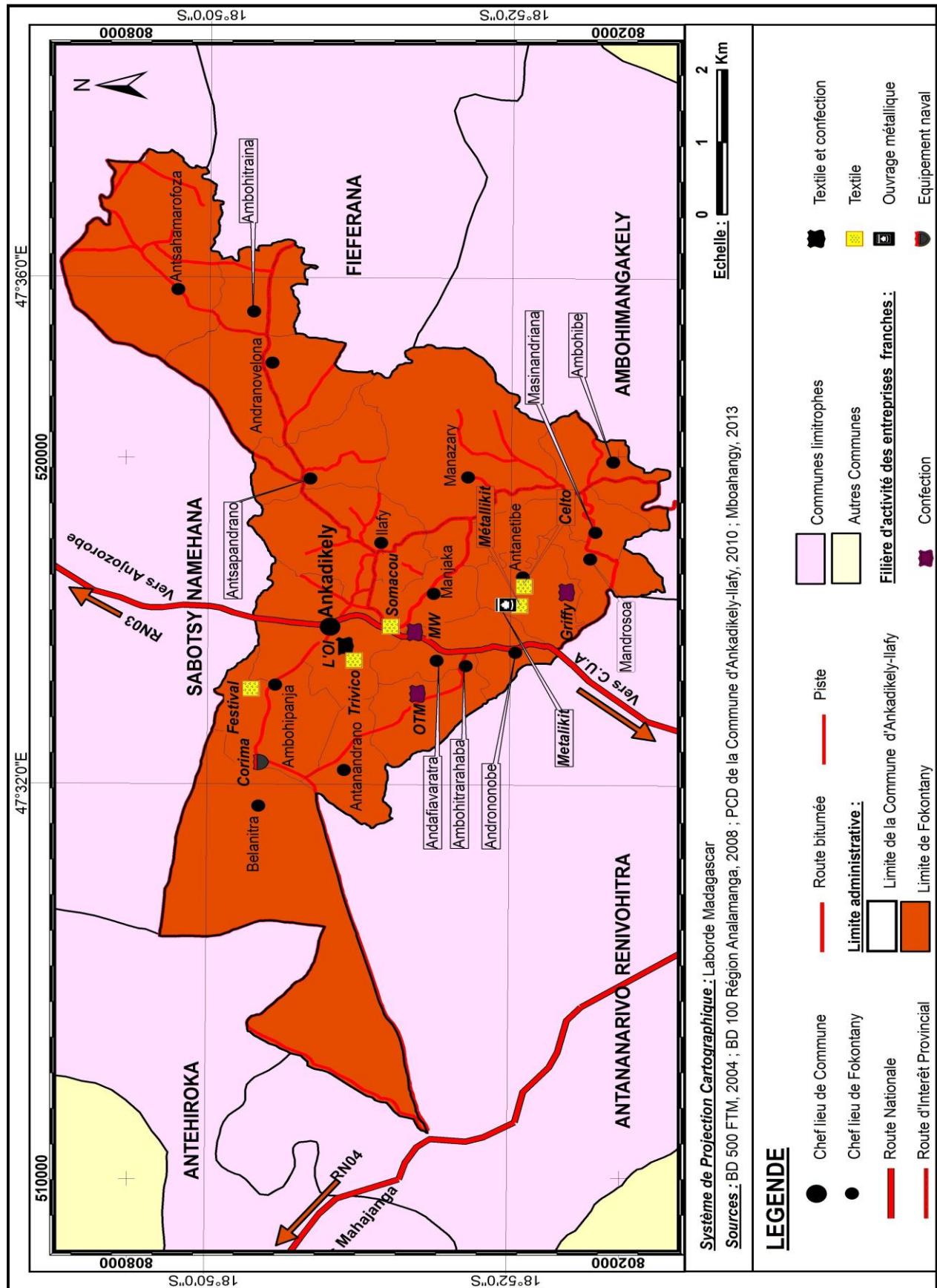
Les entreprises peuvent être classées selon différents critères, notamment :

- la *forme juridique* où on distingue les entreprises individuelles et les sociétés et quasi-sociétés (SARL, SA, ...)
- les *branches d'activités* : industries extractives, industries alimentaires, industries chimiques et pharmaceutiques, textiles et confection, industries du bois, BTP,...
- la *taille de l'entreprise* dans laquelle est pris en compte l'effectif des employés.

Ainsi, l'entreprise est considérée comme étant une « micro entreprise » si elle emploie moins de cinq (5) personnes ; une « PME / PMI³¹ » si le nombre des employés est de 5 à 49 et une « grande entreprise » lorsque les personnes employées dépassent cinquante (50). Notons qu'une entreprise peut être la propriété d'opérateurs nationaux ou étrangers ; ou aussi une propriété publique (Etat et administrations publiques), privée (particuliers) ou encore semi-public. Il est aussi nécessaire de citer que les entreprises se trouvent, soit dans le secteur formel, soit dans le secteur informel ; ce dernier étant de plus en plus en grand nombre. En fait, le secteur informel regroupe les industries qui sont juridiquement non constituées et qui ne sont pas immatriculées auprès de l'administration, la logique du promoteur étant la survie.

³¹Petite et Moyenne Entreprise/ Petit et Moyenne Industrie

Croquis 5 : Typologies industriels d'Ankadikely Ilafy



Pour le cas de la commune d'Ankadikely Ilafy, la plupart de ces entreprises sont des entreprises individuelles (EI), et des quasi-sociétés (SARL, SA). La Commune d'Ankadikely Ilafy bénéficie d'un avantage socio-économique sur la progression rapide et importante des établissements industriels. Les usines emploient plus de 20% de la population active locale. Une concentration des usines dans le côté Est de la route nationale n°3 est remarquée, surtout dans les zones urbanisées comme les Fokontany Ankadikely, Fokontany Andafiavaratra, Fokontany Antanetibe et Fokontany Andrononobe.

Tableau 10 : répartition des Entreprises Franches par branche d'activités

Branches	En %
Confection	20
Textile et confection	20
Textile	40
Ouvrage métallique	10
Equipement navale	10
TOTAL	100

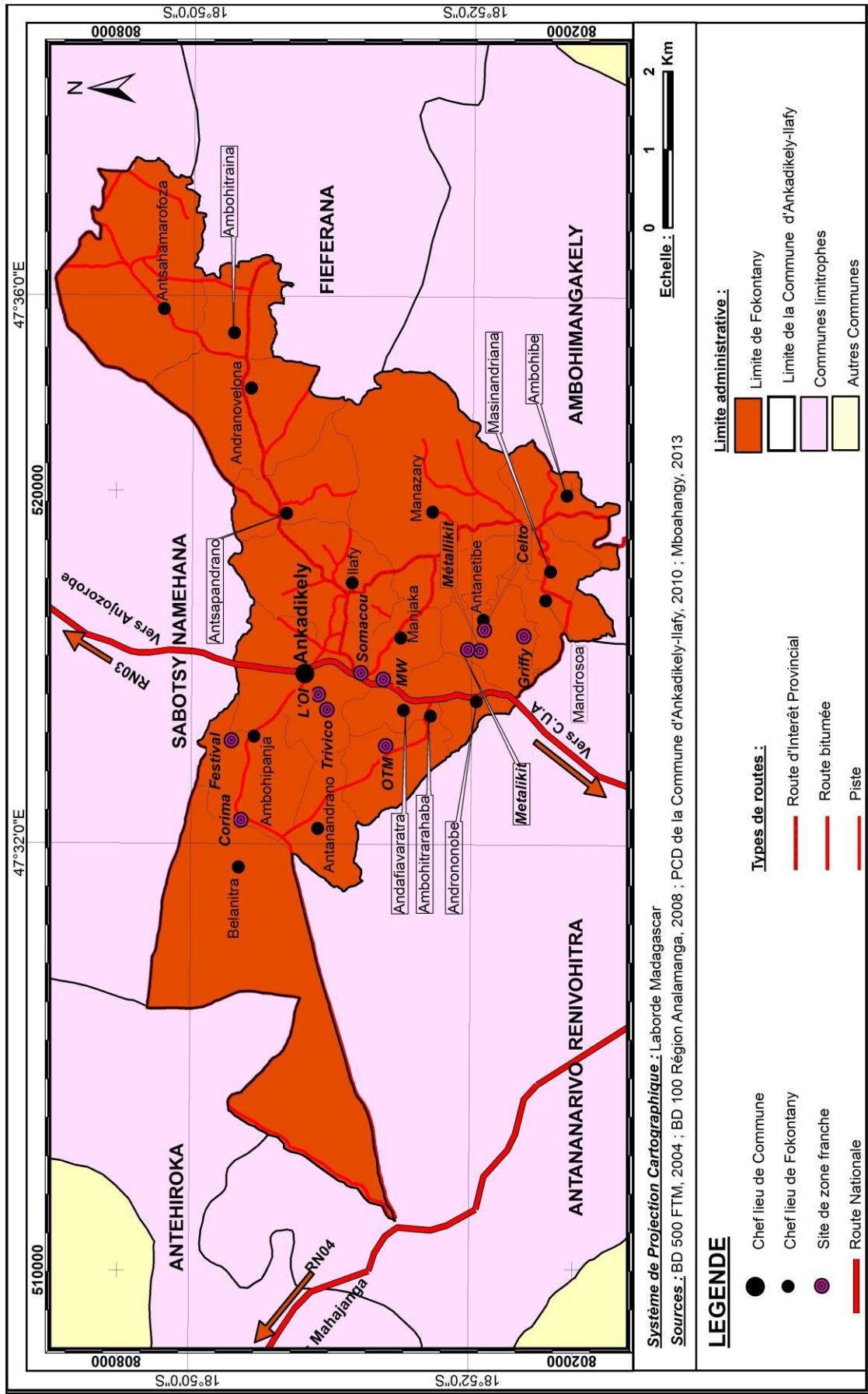
Source : MEPSPC – Travaux d'actualisation

Ce résultat montre que le secteur industriel des EF d'Ankadikely Ilafy est surtout favorisé par le secteur textile³² et n'a pas jusqu'à maintenant permis un meilleur développement d'autres créneaux spécifiques. Cette situation s'explique par le fait que le niveau de développement des capacités technologiques et des compétences existantes est considéré comme relativement faible, traduisant ainsi l'insuffisance du niveau de qualification de la main-d'œuvre.

La commune d'Ankadikely, étant à proximité de la Capitale est facilement accessible et elle a aussi la possibilité d'offrir aux entreprises la main d'œuvre nécessaire. Ainsi, le secteur industriel est en plein essor dans cette zone périphérique de la Capitale.

³²2^{ème} type, spécificité des zones franches, tandis que le premier type exerce traditionnellement la filature et le tissage

Croquis 6 : Sites industrielles de la commune d'Ankadikely Ilafy



Parmi les industries citées ci-dessus, 6 sont fonctionnelles, 4 sont des entreprises franches (FESTIVAL, GRIFFY, LOI, MIW), 1 textile (SOMACOU), 1 équipement naval (IRM EX CORIMA). Or notre étude vise seulement les entreprises franches et textiles. Après la crise postélectorale de 2002, en tenant compte de la crise socio-politique qui persiste dans le pays depuis le début de l'année 2009 et qui a entraîné une paralysie totale de l'économie : fermeture de la plupart des entreprises franches, perte d'emplois, problèmes d'approvisionnement en énergie, baisse du nombre de touristes étrangers (61 674 en 2002 contre 170 208 en 2001 et 160 071 en 2000).³³

III.1.2. Structures des employés des zones franches d'Ankadikely Ilafy

- ❖ Prédominance des employés jeunes et féminines

En effet, les salariés dans le secteur des EF sont majoritairement jeunes, c'est-à-dire avec un âge moyen de 27ans pour les hommes et de 28 ans pour les femmes. Cependant, on recense que un peu plus de la moitié des travailleurs du secteur de EF se trouve dans la tranche d'âge de 19 à 24ans. De plus, le secteur des EF emploie une main d'œuvre essentiellement féminine soit 71% de la main-d'œuvre³⁴. Ces femmes occupent des emplois non ou peu qualifiée notamment dans la branche textile où elles travaillent dans différentes sections telles que la coupe, la couture, la finition, le repassage, le parage, l'empotage.

Photo 3 : travail à la chaîne des entreprises franches



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

³³ Institut National de la Statistique

³⁴L'un des facteurs principaux du chômage à Madagascar est l'insertion des femmes sur le marché du travail.

Elles sont minoritaires en ce qui concerne les postes de cadre pour seulement 48% de l'ensemble. Il convient de remarquer que le travail des enfants n'est pas visible dans le secteur.

❖ Niveau et classement des ouvriers des Zones Franches
d'Ankadikely Ilafy

Le secteur des EF recrute des jeunes généralement non qualifiés mais capables de s'adapter aux conditions spécifiques de technologie et de travail existant. Dans ce cadre, nous pouvons dire que le développement du secteur contribue au processus du développement du capital humain ainsi qu'à la transmission des compétences compte tenu du déficit du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle³⁵. Afin d'assurer le développement d'une localité, elle doit avoir une population instruite et une main d'œuvre bien formée pour exercer les fonctions urbaines tels que l'industrie et le service commercial. Ainsi, le niveau d'instruction est donc inséparable, du développement urbain, voire même, une des clés de l'essor de la ville. Les fonctions dans une entreprise franche sont diverses à savoir les fonctions techniques sont occupées par 8 ouvriers sur 10 classés dans les catégories professionnelles M et OS. Ce sont les manœuvres et ouvriers spécialisés auxquels sont confiés les travaux élémentaires exigeant peu de formation mais nécessitant des connaissances techniques élémentaires. Ce sont surtout les postes nécessitant des mouvements à répétition et dont les principales spécialités techniques concernées sont les fonctions de « petite main », la mise en paquet, le repassage, les machinistes, le contrôle qualité, etc....

Les ouvriers qualifiés de la catégorie OP représentent 7% des hommes contre 4% des femmes. Ce sont les mécanographes qualifiés sur machine, les formateurs, les chefs d'équipe, les responsables de chaîne,...

³⁵Les nouvelles théories de la croissance ont amené une appréciation favorable de l'impact potentiel de la ZF, en mettant en évidence les externalités possibles pouvant prendre la forme d'effets d'apprentissage et d'accroissement du capital humain. (Cours d'Imperfection du Marché, 4^{eme} Année, 2011)

Tableau 11 : niveau d'instruction des personnels

Niveau d'instruction	%
Doctorat	2,0
Licence	16,3
Bac + 5	7,1
Bac + 4	18,4
Bac + 2	44,9
Autres	8,2
Ne se prononce pas	3,1

Source : équipe de la direction générale de la société FESTIVAL, juin 2011

Des personnels administratifs se trouvent aussi dans ce secteur dont 44.9% ont un niveau d'instruction Bac +2 et 16 ,3% ont une licence. Les travailleurs ayant le niveau d'instruction au dessus de la licence sont minoritaires soit 27.5% des cadres. Les employés qualifiés dans ce domaine sont qualifiés de la catégorie 1A à 2B représente 4%. Cette catégorie englobe les informaticiens, les magasiniers, les mécaniciens, les programmeurs, les responsables de chaîne, les superviseurs,....

Les employés très qualifiés de la catégorie 3A à 5B représentent 3% de l'effectif total. Les ingénieurs, les cadres administratifs, techniques et commerciaux : A4, B5, C4, D4 représentent 1% de l'effectif total. Ce sont des employés hautement qualifiés comme les chimistes chercheurs, les formateurs techniques,...

Les employés hors catégorie ou cadres représentent 2% à 3% de l'effectif des employés en entreprises franches. Dans ce groupe ce sont surtout des étrangers qui occupent les postes clés de la direction, du vice présidence,.... Le personnel dans la quasi-totalité des EF est constitué de permanents nationaux et expatriés et des saisonniers. Sont surtout concernés les Directeurs généraux, les Responsables de service, les assistants et les simples employés

Malgré la prédominance des femmes en EF, les hommes sont plus qualifiés car les postes exigeant plus d'aptitude intellectuelle leurs sont détenues. En effet, les travailleurs qualifiés et hautement qualifiés sont à majorité de sexe masculin.

III.1.3.Typologie des matérielles textiles utilisées dans les entreprises franches en général

Selon la typologie et lesspécificités des matériels utilisées dans ces usinestextiles, « une matière textile peut être simplement définie comme une substance qui peut être transformée en fil puis en tissu³⁶». Les consommations annuelles d'une industrie textile peuvent se constituer comme suit. En ce qui concerne les matières premières, d' un coté il y a les matières naturelles (laine, soie, lin, coton,...) et de l'autre, il y a celles artificielles³⁷(celluloses et dérivés) soit synthétiques (polyester, Polyamide).Ces fibres sont fabriquées à base de produits extraits du pétrole, mais elles sont très répondues que les gens n'y pensent même plus. Par ailleurs, les usines textiles utilisent aussi des matières comme le polyester, l'élasthanne ou le lycra dans la plupart des vêtements qu'elles mettent sur le marché. Ces matières sont en effet moins chères et faciles à entretenir d'où le taux élevé de leur utilisation par les zones franches. Pourtant leur fabrication est polluante et leur recyclage est difficile (le nylon met 30 à 40 ans pour se décomposer). Et suivant l'origine de la matière première utilisée, on peut distinguer plusieurs types de fibres textiles ³⁸comme la fibre de coton qui pèse environ 4.600t, fibre polyester environ 700t, fibre viscose environ 200t, fibre acrylique environ 20t et enfin un fil texturé environ 10t. Quant aux produits chimiques, ces entreprises utilisent environ 240 t de soude caustique (solide),environ 29 tchlorites de soude (solide), environ 7 thydro sulfites de soude (solide),environ 20 cm³eaux oxygénée, environ 23 tsilicate de soude (liquide), environ 3 tcarbonate de soude (solide), environ 9 turée technique (solide), environ 65 m³pétrole lampant,environ 55 tcolorants, environ 3 t acide chlorhydrique.L'alimentation et la distribution en électricité et en eau est l'une des raisons qui favorise les activités industrielles surtout dans les Entreprises Franches. Le système d'alimentation en énergie électrique à partir du réseau interconnecté de la JIRAMA est environ 41 millions kWh et environ 101.000m³ d'eau. Pour le bon fonctionnement des matérielles électriques. Une entreprise franche dispose environ 725.000 l de gas-oil et d'environ 6.300.000l de fuel-oil.

³⁶Ministère chargé de l'environnement – Ministère chargé de l'industrie – ONE, « Guide sectoriel pour la Réalisation d'une EIE - Projets Textiles », Mai 2002, p. 7

³⁷USAID – ONE, « Guide d'élaboration d'EIE pour un projet textile », Novembre 1998, p.21

³⁸ONE, « Rapport sur l'environnement urbain – Cas de TANA », 1997, p.40

III.2. Les enjeux de développement industriel d'Ankadikely Ilafy

Bon nombre d'opérateurs étrangers viennent à Madagascar pour s'investir dans les entreprises franches locales. Leur création présente des avantages non seulement pour les investisseurs étrangers mais surtout pour le pays d'accueil.

III.2.1. Les intérêts des investisseurs étrangers à Madagascar

La plupart des pays dotés de zone franche offrent en principe le même ensemble d'avantages aux investisseurs. Les opérateurs étrangers n'investissent dans l'entreprise franche que s'ils sont certains de trouver des intérêts et des priviléges du régime de zone franche qui leur sont dévolus. A ce titre, plusieurs avantages leur sont offerts afin de les inciter à s'investir dans le pays et en voici quelques uns :

➤ Main-d'œuvre intensive et bon marché :

Les investisseurs étrangers opèrent dans les entreprises franches du fait de l'abondance de la main d'œuvre locale qui plus est, bon marché. Madagascar dispose des ressources humaines nécessaires, d'un capital humain très important pour le bon fonctionnement de l'entreprise ; les statistiques démontrent que l'effectif des travailleurs dans les entreprises franches est actuellement évalué à peu près à 110000 personnes³⁹, soit plus du tiers de la main d'œuvre du secteur secondaire. Ce résultat suffit à démontrer que les entreprises franches sont spécialement intensives en main d'œuvre. Par conséquent, elle ne constitue pas le problème majeur des opérateurs étrangers ; par rapport aux enjeux de la concurrence mondiale effrénée, elle constitue même un avantage comparatif pour Madagascar parmi les autres facteurs.

➤ Avantages fiscaux et douaniers intéressants :

Ils sont spécifiquement prévus par les textes malgaches en vigueur. Ainsi, les entreprises franches malgaches :

- sont toutes exonérées de la taxe professionnelle ;
- bénéficient d'un système fiscal réduit et à faible taux avec initialement une exonération totale d'impôt sur les bénéfices des sociétés pendant une période allant de 2 à 15 ans suivant les catégories d'entreprises et un taux fixé à 10 % pour les années suivantes ;
- le taux en matière d'impôt sur les dividendes est fixé à 10 % ; et l'impôt sur les revenus salariaux des expatriés ne peut être supérieur à 35%, les transferts sont libres ;

³⁹ Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

- bénéficient également d'un régime douanier assurant une exemption de tous les droits et taxes à l'importation et à l'exportation.

Le projet de refonte de la loi relative au régime de zone franche prévoit des réformes du régime fiscal et douanier.

➤ Procédures administratives simplifiées :

La création du guichet unique des investissements et du développement de l'entreprise (GUIDE) est un point essentiel dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires à Madagascar. Il est institué en vue :

- de faciliter et d'alléger les formalités administratives concernant la création d'entreprises, leur modification, leur fonctionnement et la cessation de leurs activités ; et l'investissement (par exemple : sur l'octroi des visas de séjour des investisseurs étrangers)
- d'accueillir les investisseurs, de les informer sur l'environnement global,
- de recevoir et d'examiner les dossiers de demande d'agrément au titre de régime de zone franche,
- de notifier l'acte d'agrément et d'assurer le suivi des entreprises agréées

La refonte du régime de zone franche met aussi l'accent sur l'allègement de ces procédures.

➤ Disponibilité de matières premières :

Madagascar ne dispose pas de beaucoup d'industries capables de fournir des matières premières nécessaires pour la production, la transformation des biens destinés à être exportés à l'étranger. Ce qui constitue un handicap pour les investisseurs étrangers ; ce qui le différencie de ce qui se passe dans les autres pays où les entreprises franches n'ont pas besoin d'importer des matières premières pour subvenir à leurs besoins locaux. Malgré cela, la COTONA ou la Cotonnière d'Antsirabe qui est devenue actuellement une entreprise franche demeure un des fournisseurs de matières premières pour les entreprises franches locales.

III.2.2. Le capital et l'investissement des entreprises franches d'Ankadikely Ilafy

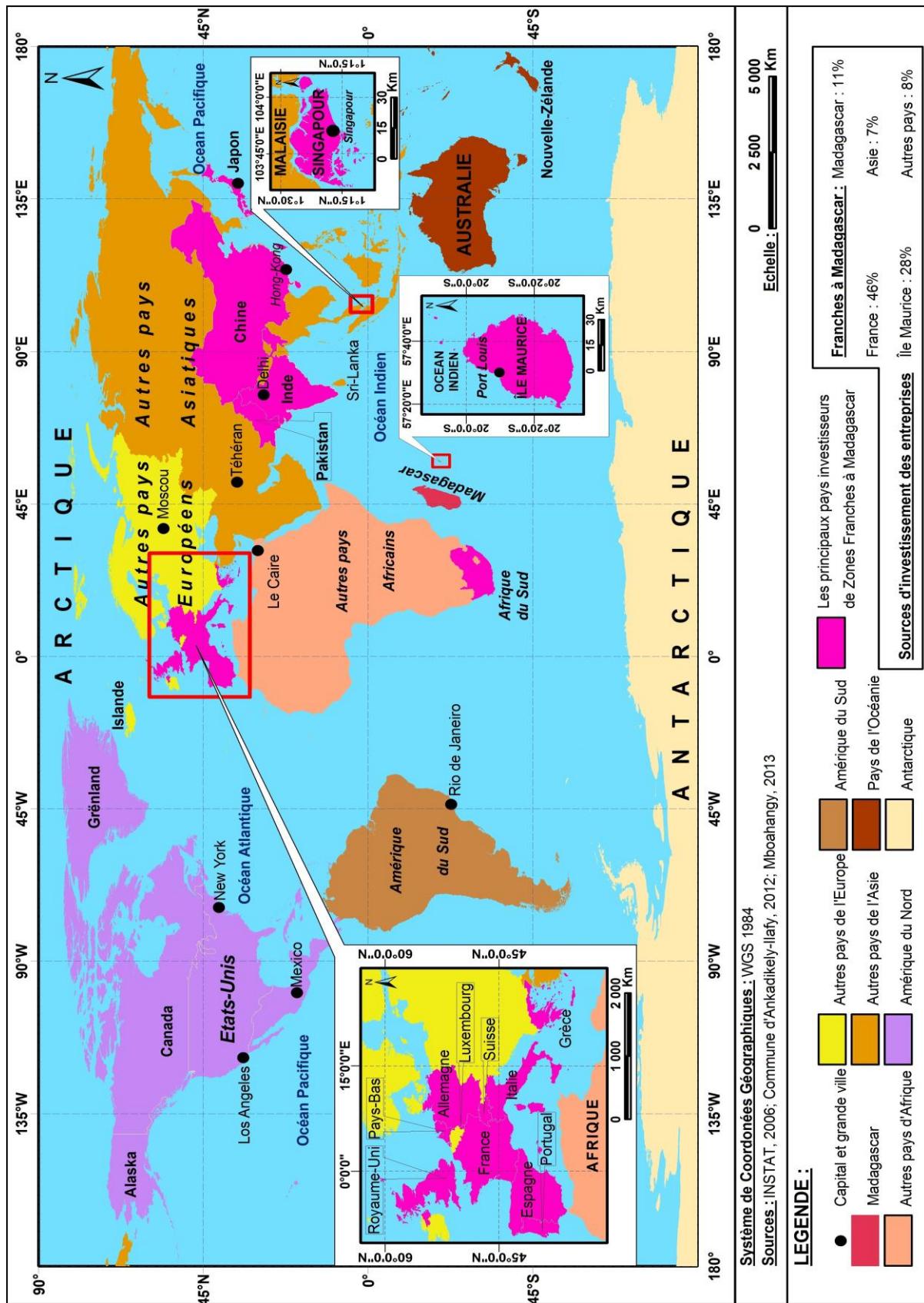
Premièrement, le facteur capital est un facteur de production qui a été produit dans une optique économique⁴⁰. Etudier le facteur capital revient à mesurer le capital d'une entreprise mais aussi à considérer la façon dont les entreprises constituent leur capital, c'est –à-dire l'investissement. Au niveau du capital, comme dans le cas de l'emploi, il existe des branches et des formes d'entreprises qui disposent de plus de capital que d'autres. En effet, le poids du capital est plus élevé chez les SQS que chez les entreprises individuelles et la différence est assez significative car, respectivement aux SQS et aux entreprises individuelles, il est de quatre milliards et de trente cinq millions selon les statistiques du projet MADIO en 1997. Pour le cas des industries à Ankadikely Ilafy, Le capital industriel est détenu dans la majeure partie par les opérateurs nationaux dont 65% par les opérateurs privés. Concernant les opérateurs étrangers, les français se placent au premier rang, ensuite, il y a les japonais, les mauriciens, les chinois...

Pour ce qui est des investisseurs, selon le croquis ci-dessous, les Français ont été les principaux investisseurs dans la zone franche avec une part de 46%, suivis par les Mauriciens (28%), les Malagasy (11%) et les Asiatiques (7%). Quant au stock de capital, c'est-à-dire les machines, les matériels de transport les terrains, les immeubles et chantier, on constate une augmentation du taux d'utilisation des capacités de production due à la part importante des investissements d'extension qui entraînent l'augmentation de la capacité de production industrielle.

Ensuite, l'investissement du secteur industriel représente 13% du capital, environ 70% de l'investissement s'orientent vers l'extension de l'activité c'est-à-dire un besoin d'augmentation des capacités de production, une rénovation.

⁴⁰Le Capital constitue le facteur mobilisateur du travail selon les classiques. Cf. Cours d'économie politique de la dynamique marchande, T.E Mandrara, Ref. Court Traité du développement, chez l' Harmattan, Paris, p.

Croquis 7: Répartition spatiale des pays investisseurs des Entreprises Franches à Madagascar



III.2.3. Les entreprises franches à Ankadikely Ilafy et leurs marchés

Tableau 12 : évolution des exportations des entreprises en % selon le pays ou la région de

Pays / Région	2002	2003	2004	2005	2006
C.O.I	2,1	0,7	1	1	1
Europe	81,6	60,7	52	57	70
USA	12,6	33,3	45	37	25
Autres	3,7	5,4	2	5	4
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : INSTAT, année 2008

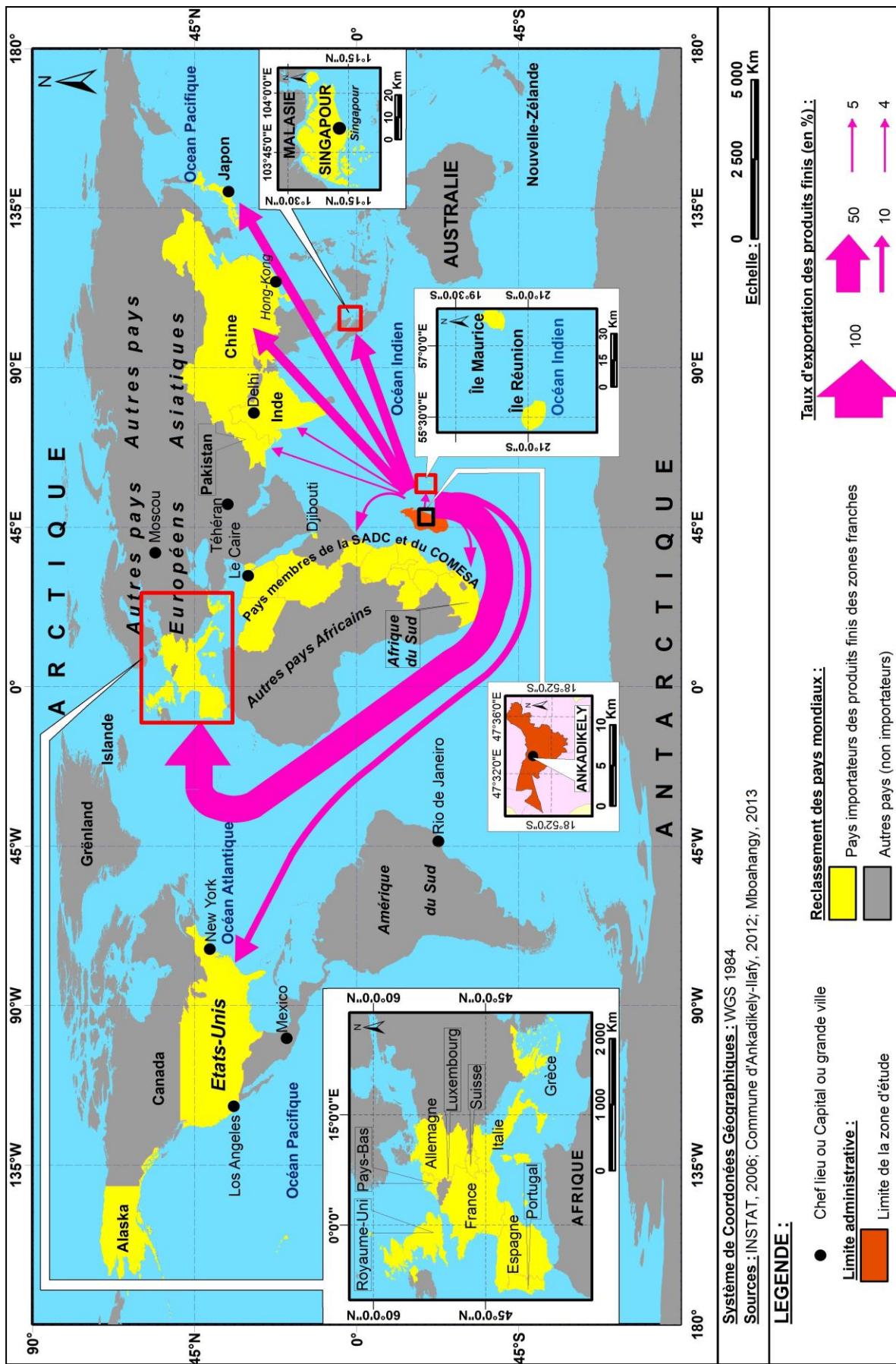
L’Europe confirme son rôle de leader en tant que première destination des produits exportés des EF, comme figuré dans le tableau 9ci-dessus ; en effet, 70% des exportations du secteur des EF de la Grande Ile sont destinées en 2006 à l’Europe, dont la France reçoit 41%, suivie de l’Allemagne pour 9% et de l’Italie pour 7%.

Les Etats-Unis d’Amérique se trouvent au deuxième rang des pays destinataires des produits des EF malgaches. Malgré l’AGOA, Madagascar perd de plus en plus le marché américain depuis le démantèlement des accords multifibres, au profit de l’Europe.

Le marché asiatique se maintient autour de 2 à 3% des exportations malgaches, avec le Japon, Hong-Kong, le Vietnam et la Chine comme principaux pays de destination. Enfin, durant les 5 dernières années, la part des exportations vers la COI reste à un niveau marginal avec 1% seulement des exportations totales. Madagascar n’a toujours pas su exploiter jusqu’à maintenant les opportunités offertes par son intégration au sein des 3 blocs sous-régionaux comme la COI, le COMESA et la SADC. Par rapport à l’importation, la majorité des intrants des EF sont d’origine étrangère. La part de l’achat à l’international se situe autour de ¾ de l’approvisionnement total du secteur des EF ; cette situation montre que le secteur des EF est faiblement intégré à l’économie locale⁴¹. L’insuffisance de matières premières nécessaires, la qualité de produits locaux ne répondant pas aux normes requises et le manque de fournisseurs constituent des facteurs entravant l’intégration plus substantielle des EF dans l’économie domestique.

⁴¹D’après la CNRIT (Centre National de Recherche Industrielle et Technologique), les importations textiles de Madagascar se sont élevées à 149M de dollars en 2006.

Croquis 8 : Flux des biens exportés par des Entreprises Franches de la commune d'Ankadikely Ilafy



Le tableau ci-dessous permet de donner la situation des importations de Madagascar durant les dernières années.

Tableau 13 : évolution des importations des EF en % selon le pays ou la région de destination

C.O.I	11	12	13
Europe	16	20	21
USA	1	1	1
ASIE	62	58	58
Autres	10	9	7
Ensemble	100	100	100

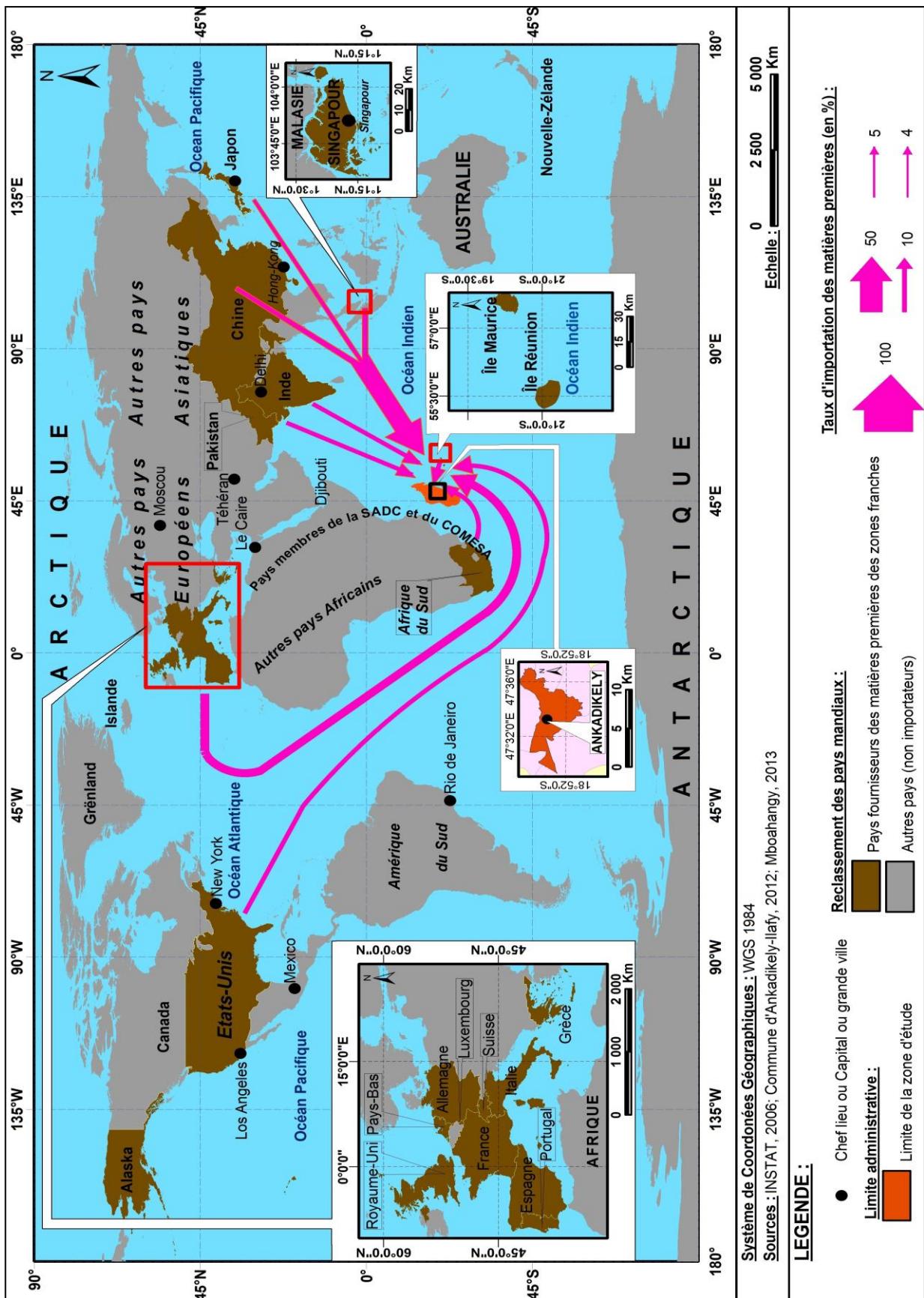
Source : INSTAT, année 2008

D'après ce tableau, on constate que depuis les 3 dernières années, le secteur des EF s'approvisionne surtout en Asie ; en effet, 58% des importations du secteur des EF proviennent de l'Asie en 2006. La Chine est le premier pays fournisseur du secteur des EF pour 44% des importations totales en 2006⁴².

L'Europe est le second fournisseur du secteur des EF pour 21% des importations totales en 2006. Pour 10% des importations du secteur, la France détient le second rang des pays d'importation de Madagascar, juste après la Chine. Pour 13% des importations du secteur, la COI garde la troisième place en tant que sous-région d'importation de la Grande Ile ; cela est principalement dû aux échanges commerciaux avec Maurice qui fournit 7% des importations totales en 2006. Depuis la fin des accords multifibres en janvier 2005, les marchés du secteur des EF ont beaucoup évolué aussi bien pour l'exportation que pour l'importation. L'Europe confirme de plus en plus sa position de leader de premier acheteur du secteur des EF tandis que l'Asie, étant que premier fournisseur de la Grande Ile, bénéficie des situations d'ouverture vers la Chine. Par rapport aux impératifs et contraintes des échanges commerciaux entre le secteur des EF et le reste du monde, la performance et la compétitivité des EF sur le marché dépendent pour une grande part de l'environnement dans lequel elles évoluent ; cela amène à s'interroger sur les éléments constitutifs des coûts dont une grande partie relève des contextes internes et externes.

⁴² BIT, «la situation du secteur des EF à Madagascar : Etat de lieu du secteur des EF » Juin 2007, p.16.

Croquis 9 : Flux des biens importés par des Entreprises Franches de la commune d'Ankadikely Ilafy



III.3. Situation de l'emploi dans les entreprises franches d'Ankadikely Ilafy

Les EF à Madagascar sont particulièrement intensives en main d'œuvre. Ainsi, le développement de la ZF malgache satisfait à l'un des principaux objectifs visés lors de sa création : celui de la réduction des tensions sur le marché du travail. Comment se présente les conditions du travail dans le secteur des EF à Madagascar ?

III.3.1. Situation actuelle de l'emploi à Madagascar

Depuis le début de l'année 2009, Madagascar traverse deux types de crises : d'une part, la crise financière mondiale qui affecte la situation macroéconomique du pays. D'autre part, la crise socio-politique qui amplifie ces complications dans tous les domaines. Sur le plan industriel, la crise a frappé amplement le secteur secondaire. En ce qui concerne le secteur textile, plusieurs investisseurs étrangers qui y opèrent ont diminué leurs investissements en 2009 à cause de l'instabilité politique dans le pays. Le secteur secondaire a connu une forte baisse d'activité. Son taux de croissance est passé de 11,1% en 2008 à -0,2% en 2009. Les industries locales ont vraiment souffert. La crise a été fortement ressentie dans les sous-secteurs tournés vers l'exportation. Notamment, des entreprises franches ont fermé, engendrant un accroissement du chômage.

❖ Sous-emploi dans les entreprises franches à Madagascar

A Madagascar nous remarquons, actuellement que les personnes qui se trouvent être sous employées dans ces zones franches sont tout d'abord des jeunes qui ont eu peu une éducation scolaire. De plus, ces entreprises sont réputées pour leur besoin énorme en main d'œuvre car la totalité des travaux est faite par des ouvriers. Or ces industries ne cherchent pas à ce que les employés soient qualifiés pour embaucher mais effectuent des formations internes. Le sous-emploi est avant tout un chômage d'insertion ou une volonté par soif de travailler qui affecte surtout les jeunes et les diplômés. Ces derniers ne sont pas prêts à exercer un emploi à n'importe quel prix et cherchent un poste correspondant à leur qualification. En contrepartie, la durée du chômage reste relativement longue, rester chômeur n'est possible que si l'on appartient à une famille relativement aisée, susceptible de prendre en charge ceux qui ne travaillent pas.

Pour la commune d'Ankadikely Ilafy, La présence des EF a encouragé le changement de mentalité de la population agricole. Afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises nouvellement créées, les femmes, habituées à s'occuper des tâches ménagères ou à travailler dans le secteur agricole, intègrent le marché du travail rémunéré. En effet, les demandeurs d'emplois affluent des communes rurales les avoisinants. Les champs et les rizières se vident au profit des EF jugées plus rentable et plus rémunératrices. D'autres paysans voient en ces EF une forme d'activité de contre saison.

Photo4 : Demandeur d'emploi auprès d'une entreprise franche GRIFFY



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Les périodes non fastes à l'agriculture sont propices à une forte demande d'emploi. Dans les communes rurales, avoir un travail en EF est synonyme d'ascension social, de réussite, accentuant encore plus la ruée vers ces entreprises, occasionnant la désertion des zones rurales. Leur qualification et leur niveau d'étude étant compatibles avec les demandes des sociétés. Comparé au maigre revenu procuré par les activités agricoles, les salaires en EF sont une manne pour les ruraux. Leur proximité avec la population est telle que même les adolescents s'en trouvent attirés influencés. Il n'est pas étonnant que ceux-ci quittent précocement l'école.

❖ Condition de travail et qualité de l'emploi dans les entreprises franches d'Ankadikely Ilafy

Les conditions de travail sont élaborées dans les lois du travail comme des normes à respecter pour assurer une bonne ambiance et le bon déroulement du travail dans l'entreprise. Elles sont: la durée ; le repos ; les congés ; l'hygiène et la sécurité du travail. D'après l'enquête effectuée auprès de ses entreprises franches de la commune. Quelquefois l'employeur ne respecte pas ces conditions et elles sont souvent précaires. Ce non respect vient du fait que les employés ne savent même pas les droits qu'ils ont, vu qu'aucune entité ne les informe (non adhésion à un syndicat par exemple) d'où l'exploitation excessive par les employeurs. Pour les aspects relatifs aux accidents de travail et aux maladies, des efforts de prévention sont constatés et les conditions d'hygiène sont globalement respectées car les EF affilient 90% environ des travailleurs à un système ou un régime de soins médicaux et 93% des salariés permanents à la CNAPS. Selon les informations de l'OSTIE les accidents du travail dans les EF par rapport à l'ensemble des entreprises membres sont évalués à 34% en 2003 ; les mains constituent le principal siège des lésions pour les deux tiers des cas, et parmi les maladies à caractère professionnel constatées, les plus fréquentes sont les suivantes : les rhinites, les bronchites, l'eczéma et l'asthme. Les données de la CNAPS montrent également que les EF sont le théâtre d'accident de travail fréquent car elles représentent 40% des accidents de travail déclarés à la CNAPS. Les mains ainsi que les poumons sont les plus vulnérables. A l'exception des cache-bouche, l'utilisation des autres matériels de protection (bottes, gants) semble limitée. Les employés avouent fréquemment leur vulnérabilité aux maladies respiratoires, à la fatigue, aux évanouissements fréquents sur les lieux de travail et dont les femmes sont souvent victime. Certains travailleurs affirment manipuler des substances nuisibles à la santé sans utiliser de matériel de protection.

Parmi les risques potentiels encourus dans les lieux de travail, il y a lieu de citer : les accidents pouvant être provoqués par des courts-circuits électriques, l'air chargé de poussières de textiles, la chaleur et le manque d'aération du lieu de travail, l'insuffisance, l'encombrement voire l'obstruction des couloirs ou des issues de secours, l'emploi de produits nocifs, les nuisances aux bruits.

En matière de conditions de travail, les travailleurs dénoncent certains préjudices tels que les pauses déjeuner réduites au minimum, le non respect des horaires d'entrée et de sortie, La quasi-totalité des travailleurs dans les EF travaillent à temps plein pendant 8 à 10 heures par jour. Un fort recours aux heures supplémentaires et au travail de nuit est cependant relevé, les heures supplémentaires non averti, des conditions de vie précaires dans les dortoirs et la

réaffectation aux tâches spécifiques aux hommes. Les prestations et les politiques sociales sont assez médiocres. On dit souvent que la qualité d'un emploi réside non seulement dans la rémunération direct qu'il procure, mais aussi d'autres facteurs comme les primes et avantages hors salaire, les différentes prestations sociales ou encore les possibilités de promotion.

En matière de prestations sociales, les EF ont leur propre façon de s'en acquitter, qui, ne se démarque pas foncièrement des autres entreprises formelles hors ZF. En effet, certaines prestations sont plus courantes en zone franche qu'ailleurs. Officiellement, la majorité des responsables en ZF avouent faire privilégier leurs employés de congés payés, de services médicaux divers,... Les droits aux congés sont généralement respectés dans les EF mais ils sont programmés par les employeurs durant la basse saison de production. Par contre, seules 1/354des EF acceptent des absences relatives aux fonctions syndicales, les contraintes liées aux impératifs de production constituant le principal motif du refus pour ces EF. Certains ouvriers rapportent que les repos hebdomadaires ainsi que les jours fériés payés ne sont pas respectés. Par ailleurs, des cas de refus des repos de maladie par les supérieurs hiérarchiques au niveau des chaînes de production sont signalés par à la fois les travailleurs et les responsables de services médicaux du travail surtout pendant les périodes de pointe. Le dimanche est assez rarement jour de travail ainsi que les jours fériés, la fête nationale, la journée mondiale de la femme et celui du travail. C'est surtout quand les commandes se font nombreuses que les jours de repos et les repos hebdomadaires sont difficiles à en jouir.

En ce qui concerne les cantines, la prise en charge des travailleurs est indéniable dans presque la quasi-totalité des enquêtes. Elles se présentent par l'engagement de service traiteur et l'allocation d'une somme d'argent aux travailleurs, sensé servir de ticket repas : 1000 Ariary par personne en général. Le transport du personnel est seulement appliqué par quelques grandes sociétés ayant plus de 2000 employés et dont les travailleurs de nuits et ceux qui habitent loin en sont les bénéficiaires.

Chez les femmes Les conditions de travail sont éprouvantes pour certaines.Le harcèlement sexuel ainsi que d'autres formes de discrimination (les meilleurs postes étant accaparés par les hommes) sont également enregistrées mais tués par peur de représailles.Par ailleurs, être enceinte ou avoir un bébé est vue comme un handicap à la production dans les entreprises franches. A cause de leur incapacité à assumer une tâche exigeant des efforts physiques, les femmes enceintes sont exposées à des risques de licenciement. Cela ne se manifeste pas d'une manière directe mais plutôt masquée par d'autres motifs tels que la baisse de production, l'inexistence de poste correspondant à leur état, essai non concluant,... Ne pouvant pas effectuer des heures supplémentaires ou travailler la nuit, cette catégorie de

femmes fait l'objet de licenciement abusif. Cela passe par l'accumulation de sanctions dont la plupart sont dues à la baisse de productivité qui à la longue finit par pousser la travailleuse hors de la société. Selon les femmes-victimes, leur rendement est injustement évalué par référence à ceux des salariés travaillant à plein temps.

III.3.2. Rémunération et le coût de la main d'œuvre dans les entreprises franches d'Ankadikely Ilafy

Tableau 14 : coût horaire de la main d'œuvre dans quelques pays

PAYS	Coût horaire en USD
Maurice	1,33
Sri Lanka	2,17
Kenya	0,62
Afrique du Sud	2,17
Chine	0,69
Inde	0,57

Source : rapport GEC, 2008

En ce qui concerne la main d'œuvre, leur coût à Madagascar reste inférieur par rapport aux autres pays voisins évalué à 0,4 USD contre 2,17 USD pour Sri Lanka et l'Afrique du Sud.

Tableau 15 : coûthoraire de la main d'œuvre par individus

	Homme	Femme	Rapport
Salaire de base moyen	310 053	288 267	1,08
Salaires brut moyen	448 723	428 099	1,05
Primes et gratifications	38 660	36 918	1,05
Heures supplémentaires	84 098	73 327	1,07
Autres avantages	18 732	25 302	0,74

Source: enquête GEC, octobre 2011

En fait, la faiblesse structurelle des salaires de la ZF fait l'objet d'un débat. Puisque les EF franches rémunèrent moins la catégorie des ouvriers permanents, qui sont majoritaires en ZF, que les autres SQS. En revanche, les EF respectent généralement les barèmes du SME avec des grilles salariales supérieures au salaire minimum. C'est ainsi que les systèmes de rémunérations de ce secteur se caractérisent par un niveau supérieur de salaires mais avec une nette disparité.

L'analyse des salaires par catégorie professionnelle fait ressortir que les ouvriers spécialisés sont les moins rémunérés avec un salaire brut moyen de 448 723 FMG. Les heures supplémentaires contribuent au relèvement du salaire brut puisqu'elles s'élèvent à 84 098 FMG en moyenne.

Tableau 16 : rémunération des cadres des EF

	Homme	Femme	Rapport	Ensemble
Salaire de Base Moyen	1 183 914	982 613	1,20	1 093 534
Salaire Brut Moyen	1 393 081	1 158 045	1,20	1 287 555
Primes et Gratifications	85 685	121 136	0,71	101 602
Autres Avantages	123 481	54 297	2,27	92 419

Source : base de données de la société LOI, enquête de l'auteur, Octobre 2011

Concernant la détermination du salaire des cadres, elle se fait dans la majorité des cas sur la base des négociations individuelles entre les employeurs et ces cadres. Par ailleurs, il est à remarquer qu'au sein des EF il existe une hétérogénéité des structures. D'une part, la majorité des EF opte pour la rémunération au temps et d'autre part, ceux qui pratiquent le système de rémunération à la pièce. Pour cette dernière rémunération, le paiement se fait suivant le nombre de pièces produites, donc le calcul se fait en fonction des objectifs fixés et des normes de production. Cependant, nous constatons que cette rémunération à la pièce n'est toujours pas mise sur pied. La disparité des structures des salaires est fonction de la diversité des catégories de primes et accessoires de salaires octroyés par les différentes EF et aussi fonction de la taille des entreprises. La rémunération des cadres est relativement élevée avec un salaire brut moyen de 1 183 914 FMG. D'une part, le personnel cadre bénéficie de primes et gratifications et d'autres avantages c'est ainsi que le salaire brut individuel pouvant varier jusqu'à 4 000 000 de FMG environ. D'autre part, la quasi-totalité des salariés dans les EF travaillent à temps plein soit pendant 8 à 10 heures par jour et du lundi au vendredi. Le samedi

est réservé aux heures supplémentaires. L'exécution du travail pendant l'heure supplémentaire est incontournable pendant la haute saison.⁴³

III.3.3. Taxes et impôts des entreprises franches à Madagascar

En 1989, constatant la faiblesse de l'épargne locale et le faible niveau du revenu national brut, le gouvernement malgache a été convaincu de l'impossibilité de développement des industries tournées vers le marché local (politique de substitution d'importation). Le développement d'une industrie d'exportation financée par les investissements étrangers est un choix qui s'impose. Comme nous avons vu dans la première partie c'est l'investissement qui crée la croissance économique. Le Gouvernement malgache a alors établi un nouveau code d'investissement favorisant l'entrée des flux d'investissements étrangers. On a aussi instauré le régime Zone Franche pour faciliter l'installation des industries. Leur objectif principal était de stimuler l'activité industrielle tout en favorisant le développement social, technologique, économique et financier. Le régime franc s'applique aux investissements réalisés par des promoteurs nationaux ou étrangers dans les activités industrielles tournées vers l'exportation. La principale obligation faite par l'investisseur est d'exporter au moins 95% de sa production, seules les 5% restant pouvant être écoulés sur le marché local. Tout investisseur désirant bénéficier du statut d'entreprise franche doit adresser sa demande au Guichet unique, et cette demande doit être accompagnée d'un dossier au plan type fixé par décret. Pour compléter l'évaluation des impacts des investissements étrangers sur l'économie nationale, il faut mesurer leur apport au niveau des finances publiques. Les entreprises en zone franche sont à l'abri de « toutes les dispositions de la législation fiscale ». Les impôts et taxes⁴⁴ payés par les entreprises franches sont différents des entreprises du régime commun. L'encadré ci-dessous montre les avantages fiscaux des entreprises franches

⁴³La haute saison est caractérisée par des impératifs de respect des délais de commandes, des perturbations organisationnelles dues souvent au retard d'acheminement d'intrants.

⁴⁴TVA : Le taxe sur la valeur ajoutée est un impôt indirect appliqué sur les biens et services consommés, une opération est soumise à la TVA lorsqu'elle constitue une livraison de biens ou de services, relève d'une activité économique (agricole, industrielle, commerciale, libérale) et est réalisée à l'intérieur du pays par une personne (morale ou physique) agissant à titre individuel

Tableau 17 :avantages fiscaux des entreprises franches

Impôts sur le bénéfice des sociétés (IBS)	Exonération pendant les douze premières années d'implantation, après cela, un taux de 10% contre 30% pour les entreprises du droit commun
Impôts sur le revenu des capitaux mobiliers	10% contre 25% et 35% pour les entreprises du droit commun
Droit et taxe sur le commerce import/export, droit d'accise	Exonération
Impôts sur le revenu des salariés et impôt général sur les revenus	Un taux minimum de 35% avec un libre transfert à l'étranger pour les expatriés
Taxe professionnelle	Exonération
Taux sur les valeurs ajoutées	Remboursement des crédits de taux sur les valeurs ajoutées

Source : centre d'Etude et de Recherche sur le Développement International, Madagascar : politique économique, commerce extérieur et développement, Clermont Ferrand 1990

Cette exonération est complète et s'étend à tous les impôts, qu'ils frappent les profits et le capital de l'entreprise ou les biens d'équipement, le matériel et les matières premières qu'elle importe. L'exonération est accordée pour une période indéfinie et par conséquent elle constitue une rupture avec le cas normal d'octroi d'incitations fiscales...

Les Zones Franches Industrielles ne paient pas d'impôts sur les bénéfices réalisés dans leur société pendant les douze premières années de leur implantation, après, elles payeront un taux de 10% contre 30% pour les entreprises du droit commun (avant le taux d'IBS des entreprises du droit commun était de 35%, mais le gouvernement a décidé dans la Loi des finances 2003 de réduire ce taux à 30% pour inciter les investisseurs). De plus, les zones franches sont exonérées de taxe professionnelle et des droits et taxes liés aux commerces extérieurs.

CHAP.IV. LES CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE D'ANKADIKELY ILAFY

Il y a plusieurs activités effectuées par les entreprises de la zone franche industrielle à Madagascar. En fait, La majeure partie des entreprises franches de la commune d'Ankadikely Ilafy travaille dans le secteur textile et habillement, présentant 64% des activités de ces entreprises en 2006. Le poids du textile s'explique par les avantages comparatifs que présentent Madagascar, surtout le coût et la qualification de la main-d'œuvre pour cette activité.

IV.1. Performance des unités industrielles d'Ankadikely Ilafy

Etant donné son processus d'urbanisation, la commune rurale d'Ankadikely Ilafy est classée parmi les communes la plus peuplée de l'agglomération d'Antananarivo. En effet l'abondance d'une population jeune et habile œuvrant dans le secteur service, constitue un atout au développement et à la croissance économique de la commune. Des enquêtes ont été menées auprès des entreprises franches dans le cadre d'une étude sur la compétitivité des industries textiles au regard des populations de la commune, sont concernées les entreprises de la zone franche. L'étude a démontré que l'industrie participe d'une manière significative à la réduction de la pauvreté. Elle constitue également un moyen essentiel à la lutte contre le chômage et donnerait à la commune une image d'un quartier industrialisé.

IV.1.1. Processus d'apprentissage des firmes locales

Comme il est difficile de mesurer les impacts quantitatifs des nouvelles technologies, des expériences professionnelles, de la compétence administrative, et du capital humain apportés par les investissements étrangers sur l'ensemble de l'économie nationale ; une simple analyse nous permet de dire qu'en général, des améliorations aussi bien dans le procédé de production que dans le système de gestion de certaines branches d'activités locales sont constatées. En général, des progrès sont visibles en matière d'utilisation des nouvelles technologies de transmission, de traitement des données, et de l'utilisation des autres langues telles que l'anglaise, chinoise, japonaise, allemande, etc.

Donc, à travers le développement des activités des services et l'amélioration des infrastructures ; il y a renforcement de la concurrence et par conséquent une amélioration des tissus industriels du Pays. En plus, notre analyse va se focaliser sur la performance (productivité) des firmes locales exportatrices avec celle des firmes étrangères. Les résultats de l'enquête de 2009 montrent que la différence s'arrête au niveau de la taille car les firmes

locales exportatrices sont aussi performantes que les EF étrangères, en termes d'intensité de capital, mesurée par le ratio capital/travail (331,01\$ contre 334,06\$) et de productivité de travail (3980,96\$ contre 4045,71\$). En effet, ce qui fait leur différence est qu'une EF étrangère employait en moyenne 891 personnes, faisait une production brute de US\$ 4,04 milliards, produisait US \$ 2,46 millions de VA et faisait US\$ 1,55 millions de profits ; contre 183 employés, US\$ 1,22 millions de production, US\$ 677 186 de VA et US\$ 92 500 de profit pour une entreprise locale de confection exportatrice. Ceci implique que les systèmes de production chez les deux sont homogènes de telle sorte que la part du profit dont la VA est similaire, 45,7% pour les firmes locales contre 50,7% pour les firmes étrangères. Cette situation est donc normalement due aux efforts d'apprentissage consentis par les firmes locales à travers les liens établis entre elles et les firmes étrangères. La sous-traitance est l'un de ces liens. La sous-traitance devient donc une première source d'apprentissage pour les firmes locales, car étant nouvellement établies, elles n'ont pas encore des contacts avec les clients à l'étranger.

De plus, un autre type de lien avec les firmes étrangères est la mobilité du travail. Comme le cas des travailleurs qui ont acquis des connaissances en travaillant assez longtemps dans les firmes étrangères et des expatriés venus à Madagascar comme employés des EF et qui travaillent maintenant dans les firmes locales. Ces travailleurs expérimentés et expatriés en mettant au service des firmes locales leurs savoir-faire et compétences, favorisent et accélèrent le processus d'apprentissage. Au total, 70,4% des firmes locales exportatrices font de la sous-traitance ou emploient des cadres et travailleurs étrangers pour pouvoir bénéficier des connaissances et du savoir-faire des firmes étrangères.

IV.1.2. Création d'un pôle de développement

D'une part, les EF exercent quelque fois une activité sous forme de la sous-traitance, C'est-à-dire la collaboration avec d'autres zones franches de confection textile, à cause de l'importance de la commande. Par exemple, une EF « x » reçoit des produits semi-finis et s'occupe tout simplement de l'assemblage. En 1997, 6% des entreprises formelles réalisent des travaux industriels pour d'autres entreprises locales ou extérieures. En 2009, 44,4% des firmes locales font de la sous-traitance et 37% d'entre elles s'identifient elles-mêmes comme sous-traitance⁴⁵. Donc, dans 12 ans il y a une augmentation de 12 fois de l'activité de la sous-traitance. D'autre part, l'existence de la zone franche induit des externalités positives en matière de la circulation des informations, de la formation de la main

⁴⁵Source : enquête 2009, nombre et pourcentage des firmes sous-traitantes

- d'œuvre, de la diffusion des technologies ou des modes de travail qui sont appliqués au niveau international

IV.1.3. Transfert de technologie

Comme les zones franches appartiennent au secteur industriel, le facteur technologique détient une place d'une importance majeure. L'existence même de ces zones franches découle de l'évolution de la technologie par la création des machines performantes avec une grande capacité productive combinée avec la stratégie du Taylorisme. Ce qui a permis la production à grande échelle. De plus, actuellement, presque toutes les entreprises franches utilisent la technologie informatique pour les aspects financiers et la gestion du personnel. Par exemple, une entreprise franche de confection et textile « X » utilise des machines à haute technologique dans leur processus de production. En fait, parmi ces technologies modernes, on peut citer les ordinateurs avec accès à internet, les machines à boutonnières, les machines à ourlets, les fers à repasser,...

En conclusion, les EF ont produit des effets indirects. En effet, ce sont des effets de liaisons entre les firmes étrangères et les firmes locales par l'intermédiaire de la sous traitantes, le processus d'imitation ainsi que la diffusion du savoir-faire et de la technologie.

IV.2. Les faiblesses de l'industrie à Madagascar

Malgré que les entreprises étrangères soient dynamiques en termes de création d'emplois, des revenus directs ou indirects, d'amélioration des services, de création d'autres activités et surtout en termes de développement des exportations, ils en aient des limites.

IV.2.1. Faible contribution à la croissance économique

Le poids des investissements étrangers à l'échelle nationale est encore faible en termes de croissance économique et en termes d'amélioration du niveau de vie de la population en général. En effet, la persistance du chômage et de la pauvreté généralisée signifie que les croissances économiques positives retrouvées sont encore peu significatives par rapport aux besoins d'amélioration du niveau de vie de la population Malagasy en général. Donc la contribution de tous les acteurs économiques au développement du pays, y compris les investissements étrangers, ne touche pas encore toute la catégorie sociale de la population car

si on veut vraiment que la croissance se transforme en développement durable, il faut la maintenir, c'est-à-dire, il faut éviter le déclin de la croissance (dans un cycle normal, il y a succession de la croissance et de la récession), de même il faut faire en sorte que la croissance ne se décline pas beaucoup et continue à augmenter rapidement. Donc, il faut assurer la durabilité de la croissance.

IV.2.2. Main d'œuvre intensive et bon marché

Pour un véritable développement industriel, la condition requise d'une main d'œuvre est extrêmement importante, Le manque de main d'œuvre qualifiée qui s'adapte à l'industrie entraîne le blocage des activités industrielles et de la production ainsi l'incapacité de gérer le travail industriel. Pour certaines industries, plus précisément les zones franches, les femmes composent 70% de la main d'œuvre, ce résultat s'explique par la dominance de la branche confection qui regroupe 80% des emplois. Les investisseurs étrangers opèrent dans les entreprises franches du fait de l'abondance de la main d'œuvre locale qui plus est, bon marché. La commune dispose des ressources humaines nécessaires, d'un capital humain très important pour le bon fonctionnement de l'entreprise ; en générale, pour le cas de Madagascar les statistiques démontrent que l'effectif des travailleurs dans les entreprises franches est actuellement évalué à peu près à 110 000 personnes, soit plus du tiers de la main d'œuvre du secteur secondaire. Ce résultat suffit à démontrer que les entreprises franches sont spécialement intensives en main d'œuvre. Par conséquent, elle ne constitue pas le problème majeur des opérateurs étrangers ; par rapport aux enjeux de la concurrence mondiale effrénée, elle constitue même un avantage comparatif pour la commune parmi les autres facteurs.

IV.2.3. Insuffisance des revenus

Sur la question liée au salaire, on sait bien que la rémunération des travailleurs est bien au-dessus du seuil national de la pauvreté, soit un salaire moyen d'US \$67,55. Mais cette rémunération est encore faible car elle est suffisante pour une personne mais insuffisante pour subvenir aux besoins quotidiennes d'une famille (loyer, écolage des enfants, Eau et Electricité, aliments...) car vu à l'inflation qui est de 9,2% en 2010 contre 9% en 2009 et aussi les prix à la consommation, à la fin de la période 2010, ont progressé plus vite (10,2%) qu'à la fin de la période de 2009 (8%),⁴⁶ la famille doit courir au crédit pour se nourrir ou exercer d'autres emplois adjutants, ce qui est une des causes de la prolifération des

⁴⁶Source : Rapport Economique et Financier 2010-2011 page6

activités du secteur informel. En effet, le panier de la ménagère est estimé à 240.000 Ariary, ce qui est loin du salaire minimum d'embauche pratiqué actuellement et qui avoisine les 90.000 Ariary.

Ainsi, aucun salarié ne pourrait pas joindre les deux bouts du mois avec le salaire qu'il perçoit. Cette faiblesse du coût de la main d'œuvre malgache est due au fait qu'on remarque généralement un afflux continu des travailleurs qui viennent en majorité des zones rurales où il n'existe pas aucune industrie. L'offre de travail en ville sera quasiment illimitée et les salaires resteront stables et très basses. Pour ces nombreux travailleurs, mieux vaut travailler et percevoir peu que de ne rien toucher au bout du mois. Par ailleurs, les EF ne respectent pas les règlements afférents au droit de travail. En effet, on a constaté des licenciements abusifs et les chefs d'entreprises interdisent la formation des syndicats.

De plus, le travail est très rythmé, peut-être à cause de la plus forte intégration à un marché mondial extrêmement concurrentiel de la ZF, or le salaire est insuffisant ; en fait, la quasi-totalité des salariés dans les EF travaillent à temps plein pendant 8 à 10 heures par jour et ces heures de travail journalières peuvent atteindre 10 à 12 heures en période de haute saison. 46% des employés travaillent du lundi au vendredi ; une proportion plus importante (52%) travaille du lundi au samedi dont 49% pour les hommes et 54% pour les femmes. Le samedi est généralement réservé aux heures supplémentaires et les femmes sont les plus concernées. Les salariés travaillant tous les jours (du lundi au dimanche) représentent près de 5% de l'ensemble et sont majoritairement des hommes. Donc, pour pouvoir toucher un salaire plus élevé, les travailleurs doivent passer à l'heure supplémentaire. Puis, 14% seulement des travailleurs sont syndiqués et 26% des entreprises franches ne possèdent pas de délégués du personnel, d'où la grande majorité des travailleurs ne savent pas leurs droits de protection en cas de licenciement. Prenons le cas de la mise en chômage technique périodique qui constitue des risques réels d'insécurité de l'emploi.

IV.2.4. Grande dépendance vis-à-vis des importations

Les entreprises de zones franches industrielles sont dynamiques en termes de développement des exportations, donc, ils sont une des sources principales de rentrer de devise à Madagascar. Mais, l'importance de leurs importations, et notamment de niveau élevé de la part de leurs intrants importés constituent un point négatif des entreprises franches. Leur faible intégration dans l'économie Malagasy est alors concrétisée par leur dépendance aux importations. En fait pour réaliser leurs productions, les trois quart, soit les 76% des intrants

des entreprises franches sont importés. Ce qui signifie que ces entreprises doivent importer la majorité de leurs consommations intermédiaires car Madagascar n'a pas encore la possibilité de les réalisées.

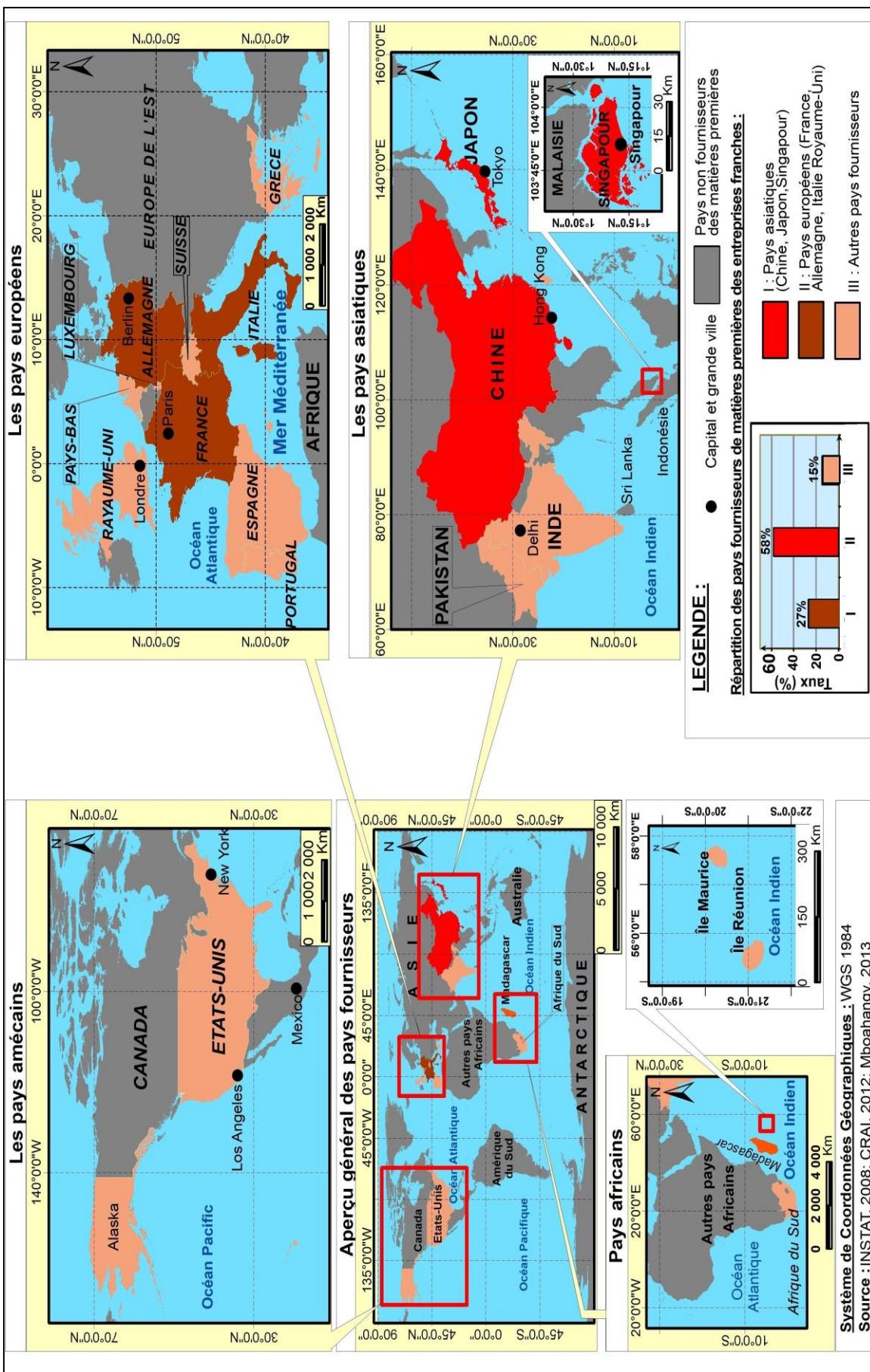
Le tableau suivant nous montre l'évolution des exportations et des importations des entreprises franches entre l'année 2000 et 2005.

Tableau 18 : évolution du commerce extérieur des zones franches (en milliards de FMG)

Commerce extérieur des ZF	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Exportations	2. 977	2. 452	1. 616	2. 239	340,8	299,2
Importations	1. 584	850	241	1. 483	255,5	190,2
Solde commercial	1.392	1. 602	1.374	756	85,3	109
Taux de couvertures	187	288	668	150	133	157

Source : INSTAT- BCM (en million de DTS), année 2010

Croquis 10 : Les pays fournisseurs des matières premières des Entreprises Franches à Madagascar



A partir du tableau, on constate une faible intégration des entreprises franches au marché local, la majorité des intrants des EF sont d'origine étrangère. La part de l'achat à l'extérieur se situe autour de trois quart (79% en 2001 et 73% en 2003). En effet, 27% des biens importés proviennent de l'Union Européenne, 58% de l'Asie et 15% des autres pays⁴⁷. Cette situation montre que le secteur des EF est faiblement intégré à l'économie locale.

Pourtant, nous avons répété plusieurs fois que ces entreprises font partie des premières branches les plus porteuses des devises grâce à leurs activités tournées vers l'exportation. En général, ils sont de 46% pour l'ensemble des entreprises exportatrices. Importer signifie sortie de devises. Ceci évoque la limite de la contribution des entreprises franches à l'amélioration de la balance commerciale et à la balance de paiement du pays.

Sur le plan financier, le principal problème est l'insuffisance en nombre de véritables banques d'affaire. Cette situation limite la volonté d'investissement des opérateurs du secteur.

Sur le plan administratif, la lenteur des différentes procédures d'agrément et de dédouanement bloque la bonne marche des industries du régime franc. Un des évènements qui pénalise la trésorerie des zones franches fut la question des TVA. Le remboursement des taxes affichées sur les déclarations périodiques fait partie des avantages fiscaux des zones franches, ceci dans un délai de 50 jours, or ce temps-prévu par le texte est rarement respecté.

⁴⁷Etude sur les zones franches à MADAGASCAR

Conclusion de la deuxième partie

Dans cette deuxième partie, on a évalué la spécificité des entreprises franches dans la commune d'Ankadikely Ilafy, principalement sont des zones franches industrielle. Il a été démontré que le secteur des EF évolue dans un cadre juridique et réglementaire plus généreux notamment le CDI en tant qu'entreprises réalisant des investissements ainsi que la loi 91-020 du 20 Août 1991 qui se traduit par un régime d'exception en matière fiscale et foncière. L'exportation constitue l'activité principale des EF tout en important leurs intrants à l'extérieur de Madagascar. La participation des investisseurs résidents dans le capital des EF semble assez faible c'est ainsi que les EF font parties des entreprises à capitaux étrangers. Pour produire alors, elles emploient de la main-d'œuvre majoritairement jeune et essentiellement féminine et rémunèrent ses travailleurs au-dessus du barème légal et une nette disparité entre les catégories socioprofessionnelles et le genre. Néanmoins, ce secteur est marqué par une grande disparité au niveau du genre. De plus, les normes en ce qui concerne la situation et les conditions de l'emploi sont souvent précaires. Ceci s'explique par le fait que certaines entreprises font leur bénéfice surtout dans les exploitations des ouvriers ou leur non-respect de droit humain. Ces exploitations sont d'autant flagrantes que leur envergure industrielle augmente. L'abondance d'une main d'œuvre jeune et bon marché est une des conditions primordiales à l'implantation des EF. En ce qui concerne les performances des Entreprises franches, le dynamisme de celle-ci repose sur la qualité des infrastructures et les coûts de transport, la disponibilité des matières premières, le cadre des relations d'affaires ou encore les facilités d'accès offertes aux grands marchés dans le cadre d'accords préférentiels constituent d'autres facteurs d'investissements déterminant pour une grande part le choix d'implantation dans un pays, d'autres facteurs décisifs entrent en ligne de compte, le principal étant les coûts et la productivité de la force de travail puisque les activités des ZFE concernent surtout la production de biens intensifs en main-d'œuvre. Les premiers handicaps majeurs pour le développement des entreprises franches étant le coût de certains facteurs, la conjoncture politique nationale et la compétitivité de celles-ci.

TROISIEME PARTIE :
**LES IMPACTS DE L'IMPLANTATION
INDUSTRIELLE DANS LA COMMUNE
D'ANKADIKELY ILAFY**

CHAP.V. Impacts des Activités des entreprises franches dans l'économie de la commune

Le dynamisme des Zones Franches Industrielles (ZFI) dans l'économie de la commune se manifeste sur le plan micro-économique et macro-économique à travers la création d'emploi et de revenu ainsi que la réduction de la pauvreté, l'amélioration des recettes publiques à travers l'amélioration de la balance de paiement, et le renforcement de la concurrence ainsi que le développement des services et des autres activités productives par leurs effets indirects.

V.1. Création d'emploi, de revenu et la réduction de la pauvreté

V.1.1. Les emplois et la réduction de la pauvreté

L'emploi est la pierre angulaire du développement économique et social. De fait, le développement découle de l'emploi. Par le travail, les êtres humains peuvent sortir de la pauvreté et améliorer leurs conditions de vie. La Zone Franche Industrielle est un des secteurs formels les plus dynamiques en matière de création d'emploi. L'industrie est perçue par la population comme une source de travail de la population local de la commune et la population environnante. Les gens viennent là bas soit pour y faire profit dans le but de faire sa propre affaire, formelle ou non, soit pour postuler aux éventuelles offres d'emplois proposées par les entreprises.

La plupart d'entre elles sont installées dans l'agglomération d'Antananarivo qui abrite d'actifs occupés d'au moins 530.000 personnes selon Madio Instat. Les Zones Franches occupent un peu moins de 20% des actifs occupés de la ville d'Antananarivo. Les Zones Franches textiles/habillement absorbent à elles seules 94,1% de la main d'œuvre à Madagascar. Il ne faut pas oublier qu'en créant des emplois, les Zones Franches distribuent des revenus. Et même si les salaires sont très bas (salaire de base environ 250 000 Fmg par mois), cette distribution de revenu a un impact non négligeable sur le niveau de vie de la population. Elle constitue une nouvelle source de revenu pour les ménages malgaches.

V.1.2. Un revenu assez élevé

Le niveau de vie des ménages dépend du total de revenu et du nombre des membres de la famille. Comment se présente alors le revenu des habitants d'Ankadikely. A partir des enquêtes auprès des ménages, nous avons établi un tableau récapitulatif des revenus mensuels des ménages.

Tableau 19 : revenu moyen mensuel des ménages enquêtés

Source de revenu	Montant en Ariary	Taux (%)
Agriculture	42 035	21,02
Elevage	20 345	10,35
Commerce	37 333	18,55
Salaire	83 000	41,24
Loyer	13 430	6,67
Pension	3 704	1,84
Aides	416	0,20
Autres	200	0,09
Moyenne mensuelle	200 463	100 %
Total annuel	2 405 556	

Source : enquête personnelle, année 2011

D'après ce tableau, le revenu mensuel des ménages enquêtés est de Ar 200 463 mais cela varie d'un fokontany à un autre. Le plus bas revenu est celui d'Andafiavaratra (Ar 131 983), les ménages de ce fokontany n'exercent qu'un seul emploi. Tandis que le fokontany Ambohipanja enregistre le plus haut revenu (Ar 318 566) à cause de la pratique de plusieurs activités.

Le salaire constitue la première source de revenu des ménages enquêtés car il occupe 41,24% du total (soit Ar 83 000 par mois). Mais cette moyenne cache la réalité car il y a des fokontany où les autres activités surtout l'agriculture, priment C'est le cas d'Ambohipanja où le revenu agricole constitue 28,67% du revenu mensuel (soit Ar 91 333) contre un revenu salarial de 26,09% (soit Ar 83 133). C'est pareil pour Antanandrano avec un revenu agricole d'Ar 70 900 (48,91%) et un revenu salarial d'Ar 44 308 ou 30,57%. Le revenu mensuel de ces fokontany est supérieur au seuil établi par l'INSTAT : Ar 82 600/mois.

Concernant l'agriculture, elle constitue la seconde source de revenu des ménages avec 21,02% du revenu mensuel en moyenne, soit Ar 42 305. Ensuite viennent le commerce avec Ar 37 333 ou 18,55% du total des revenus et l'élevage avec Ar 20 345 (10,35%). Les aides, la pension et les autres sources de revenu occupent au total Ar 4 320 soit 2,14%.

En bref, on peut dire que les principales activités économiques des ménages sont les activités salariales, l'agriculture et le commerce et que le revenu des ménages est assez élevé. Si c'est le cas pour le revenu, comment ces ménages utilisent-ils ces revenus ?

V.1.3. Les dépenses

Tableau 20 : les postes de dépenses enquêtés

Poste de dépense	Montant en Ariary	Taux en %
Nourriture	67 062	44,23
Combustible	9 527	6,28
Loyer	11 325	7,47
Eau et Electricité	8 252	5,44
Habillement	10 375	6,84
Hygiène et Santé	9 780	6,45
Déplacement	9 580	6,31
Communication	9 017	5,94
Scolarisation	13 184	8,69
Adidy	2 575	1,69
Autres	927	0,61
Moyenne Mensuelle	151 604	100
Total Annuel	1 819 248	

Source : enquête personnelle, année 2011

Les dépenses moyennes des ménages s'élèvent à Ar 151 604 par mois selon ce tableau. Toutefois, la part des différentes postes de dépenses n'est pas la même. Ce tableau nous fait état de l'importance de la nourriture dans les dépenses des ménages. Ils déboursent Ar 67 062 par mois en moyenne (soit 44,23% des dépenses) pour satisfaire les besoins alimentaires. Cela s'explique par l'existence de beaucoup de personnes actives qui sont encore à la charge du chef de ménage. Ensuite vient la scolarisation des enfants avec Ar 13 184 ou 8,69% des dépenses. C'est la conséquence de l'incapacité des établissements publics à accueillir les enfants de la commune et entraînant ainsi la ruée vers les établissements privés. Alors que ces derniers nécessitent le payement d'écolage chaque mois. Le loyer occupe la troisième poste de dépense avec Ar 11 325 soit 7,47% des dépenses mensuelles. L'existence de beaucoup de migrants dans la zone d'étude est la cause de cette situation. Les effets vestimentaires et la santé occupent respectivement 6,84% et 6,44% des dépenses. Le déplacement et la communication constituent aussi des postes de dépenses non négligeables du fait de l'importance de la migration journalière des habitants. Ces besoins nécessitent respectivement 6,31% et 5,94% des dépenses des ménages. Les autres postes sont évalués à 14,03% des dépenses au total.

Ainsi, on peut conclure que les ménages utilisent leurs revenus pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Mais les dépenses allouées à la scolarisation, le déplacement et la communication leurs donnent un mode de vie urbaine.

V.1.4. Amélioration des recettes publique

Les impôts et taxes, les charges à titre de droits d'enregistrement ainsi que la parafiscalité assise sur l'emploi constituent les composantes des recettes de l'Etat.

Toutes les entreprises opérant sur le territoire national paient les diverses charges fiscales ci-après :

- Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS)
- Impôt sur les dividendes distribués
- Les droits de douanes
- Les impôts fonciers
- Impôt sur le Revenu des Salariés (IRSA)

Les droits d'enregistrement sont les droits payés relatifs aux enregistrements auprès du Service Enregistrement et Timbre et les parafiscalités assises sur l'emploi sont constitués par les cotisations sociales salariales et les cotisations patronales.

V.2. Suspension de l'AGOA, manque d'emploi et développement du commerce informel

V.2.1. La suspension de l'AGOA sur les Entreprises Franches à Madagascar

L'AGOA ou African Growth Opportunity Act est le Titre de la loi 2000 sur le commerce et le développement promulguée par le Président Bill Clinton le 18 mai 2000 et traitant les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique Subsaharienne. Elle vise à encourager l'ouverture des marchés, à accroître les échanges commerciaux et à faciliter l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale, 57 en permettant aux pays d'Afrique Subsaharienne d'exporter vers les Etats-Unis d'Amérique des produits conformes à des normes définies par le Système Généralisé de Préférence* sans paiement de frais de douane et sans contingentement jusqu'au 30 septembre 2008. Depuis le début de la crise, l'AGOA a été suspendu, toutes les entreprises franches ont été parties. Donc des milliers de personnes sont victimes de l'exclusion de Madagascar des accords de l'AGOA. Du fait de l'ampleur de la crise qui perdure notre pays, la croissance économique et la consommation ont été ralenties. Donc, pour rester compétitifs face à une faible demande et une concurrence accrue, les chefs d'entreprises ont licencié pour réduire leurs coûts de production.

V.2.2. Le taux de chômage à Madagascar

En 2010, le taux du chômage est estimé à 3.8% à Madagascar. Il connaît une hausse de un point par rapport au chiffre de 2005. Si l'on se restreint à la tranche d'âge 15-64 ans, il est de 3.5%. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain⁴⁸. En effet, la proportion atteint 7.6% en ville, et moins de 3% à la campagne. Même si la ville consiste à promouvoir le développement des activités diversifiées. Pour ces derniers, l'agglomération d'Antananarivo attire, soit les opportunités d'emplois qu'elle semble pouvoir procurer, soit qu'elle offre effectivement suscitant les ruraux à s'y déplacer, l'offre d'emploi ne suit pas, dans la majorité des cas, la demande en raison du grand nombre des actifs dans les zones considérées comme urbaine. Sur les 490 actifs, 147 sont des chômeurs, ainsi, nous avons un taux de chômage de 30%. Ce taux reflète la situation de l'ensemble de la Commune en 2004 où l'on enregistre un taux de chômage de 55%. Plus précisément, on a enregistré 1 300 chômeurs parmi les 37 149 actifs. Pourtant, cette légère différence pourrait être le résultat de la crise postélectorale de 2002 qui a entraîné une paralysie totale de l'économie : fermeture de la plupart des entreprises franches, perte d'emplois, problèmes d'approvisionnement en énergie, baisse du nombre de touristes étrangers (61 674 en 2002 contre 170 208 en 2001 et 160 071 en 2000). Notamment, des entreprises franches ont fermé, engendrant un accroissement du chômage. Il s'agit en particulier du textile qui enregistre un taux de croissance négatif de plus de -3,2% par rapport à 2008 car le secteur secondaire a connu une forte baisse d'activité. Son taux de croissance est passé de 11,1% en 2008 à -0,2% en 2009. Bref, on assiste à un fort taux de chômage dans la Commune, cette situation est le résultat de la croissance rapide de la population, alors que l'offre d'emploi n'arrive pas à suivre. Cet accroissement important du nombre de chômeurs tient à un double phénomène. Il traduit d'une part la difficulté plus grande des jeunes diplômés à s'insérer sur le marché du travail. Importance du commerce informel.

V.2.3. Amplification du secteur informel et des commerçants illicites

Globalement, constat est fait à Madagascar la paupérisation de la population s'empire. En effet, le secteur informel où les travailleurs pauvres se réfugient connaît un « essor » sans précédent. Les marchands informels ne cessent d'augmenter en nombre. Le centre-ville est actuellement devenu un gigantesque marché aux puces où tous les objets inimaginables sont proposés à la vente, allant des vêtements usagés aux appareils électroménagers d'occasion.

⁴⁸PUEDRAOGO Sayouba. « *Le marché du travail* » ; CEDRES/UFR-SEG, 2010, pp7-11

Mais ce développement du commerce n'exclue pas le développement considérable du commerce illicite, qui pourrait perturber l'économie de la commune sur le plan spatial, politique et social. D'après DEVOIZE, le commerce informel se définit comme « tout ce qui n'est pas organisé avec rigueur, qui n'est pas soumis à des règles strictes »

Tableau 21 :importance du commerce informel

Type	Patentés	Informels
Nombre de commerçants grossistes	08	00
Nombre de commerçants détaillants	436	226
TOTAL	444	226

Source : monographie de la commune, année 2010

Ce tableau fait état de l'importance du commerce informel dans la commune surtout après les crises qui ont frappé Madagascar en 2002 et récemment en 2009. On constate que 50,90 % des commerçants recensés par la commune se rangent parmi les commerçants illicites et informels. Or, le secteur illicite est corollaire d'un taux de chômage élevé¹⁰⁰. La fermeture des entreprises et le licenciement temporaire des ouvriers ont provoqué la hausse du nombre des chômeurs et ensuite la croissance galopante du nombre des commerçants mais un bon nombre d'entre eux ne sont pas patentés mais payent seulement le ticket du fokontany quotidiennement. Ce développement du secteur informel, dont les atouts sont la proximité et la faiblesse du prix, résulte de l'effectif élevé des habitants car ce secteur constitue le premier fournisseur des ménages pour les principaux biens de consommation courante.

Photo 5 : des petits commerces à l'intérieur de l'usine



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Photo 6 : des ouvriers au moment de la pause



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

- *Les petits commerces à l'intérieur de l'usine*

Ils sont effectués par des employés car les dépenses pour les besoins familiaux sont nettement supérieures au montant de leur salaire. Pour combler alors le manque, les employés pratiquent le commerce à la sauvette et même si l'employeur ne le permet pas, les ouvriers le continuent toujours clandestinement. C'est le commerce des produits comestibles comme les sambos, des nourritures cuites, nem, sandwich. Le paiement se fait à la fin du mois. Le commerce est florissant car les employés n'ont pas le temps d'acheter au marché. En outre, les facilités de paiement en deux ou en tranches, accordée par le vendeur. Ainsi, toute la population environnante essaye de tirer profits à l'installation des entreprises de la zone franche.

Photo 7 : gargotes à l'intérieur de l'usine FESTIVAL



Photo 8 : services de cantines de la société FESTIVAL



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Source : cliché de l'auteur, Août 2012

- *Les petits marchands ambulants*

Ils approchent les différents centres industriels au moment de la pause ou encore à la fin de la journée. Ils apportent leurs produits avec des grands paniers ou des marmites englobées dans un grand panier. Ils portent des beignets, de la soupe. Ce sont les gargotiers et les « restaurateurs gasy »⁴⁹ Les entreprises bénéficient des services de cantines à l'intérieur de l'usine mais les ouvriers préfèrent d'acheter ailleurs car les nourritures ne sont pas toujours bonnes. Les employés viennent y casser la croûte avant d'aller au travail puisqu'ils sont fatigués du travail de nuit, ainsi ils n'arrivent pas à préparer leur petit déjeuner. Ils s'y restaurent aussi au moment de la pause café. Ce sont des moments d'animation tout à fait particulière.

⁴⁹Vendeur des plats de résistance près des établissements industriels

V.2.4. Extension des nouvelles constructions

Photo 9 : densification du peuplement de la commune par sa position limitrophe du 5^{ème} arrondissement



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Photo 10 : étroitesse des voies de communication dans la zone urbanisée



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Photo 11 : exemple des constructions illicites tout au long de la RN3



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

A l'issue des consultations des différents acteurs responsable du service technique de la commune, on enregistre chaque année 250 nouvelles constructions en moyenne depuis ces dix dernières années. Fort de son dynamisme démographique et de sa croissance spatiale, cette extension et cette croissance rapide pose des problèmes sur la gestion en matière d'urbanisme dont la première est la concentration de ces nouvelles constructions dans la partie la plus urbanisée de la commune où les habitats sont déjà trop serrés et la seconde est l'importance des constructions illicites.

Face à ce rythme d'extension souvent élevée, la zone urbanisée entrave la gestion de l'espace car la localité aura du mal à trouver de terrain pour construire les infrastructures de base, nécessaire au bien être de sa population. Cela entraîne également l'étroitesse des voies de communication et réduit la visibilité de la circulation. Cette situation résulte du fait que les fokontany de la zone urbanisée sont pourvus des infrastructures urbaines plus ou moins adéquates pouvant répondre aux besoins de ces nouveaux venus. Ensuite, cette zone est traversée par des axes de circulation (la RN3) d'une part et d'autre part, desservie par des réseaux de transport régulier. Donc, cette zone est en étroite liaison avec la Capitale, fort de cet aménagement, la ville attirera de nombreuses populations rurales et même celles originaire des pays limitrophes pour constituer sa main d'œuvre. Cela entraînera la densification des constructions dans la zone urbanisée. D'après les informations recueillies auprès des migrants, les fokontany Antanandrano, Ambohipanja met en évidence la densification de peuplement de la commune par sa position limitrophe du 5^{ème} arrondissement, viennent ensuite le fokontany de Masinandriana. De nombreuse population urbaine décident de s'installer dans cette zone, d'une part par la présence du Lycée Français et d'autre part les lotissements GETIM, les espaces libres pour les constructions de villas dans le prolongement des quartiers résidentielles de GETIM de Manazary et du SOGECOA du côté de Mandrosoa.

Photo 13 : villas résidentielles de GETIM de Manazary



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Les infrastructures sanitaires, de loisirs, scolaires et même le bureau de la Gendarmerie viennent ensuite favoriser cette densification des constructions dans la partie centrale et urbanisée de la commune où la population se sent mieux encadrée et sécurisée.

Pour ce qui est de la construction illicite, le Responsable du service technique de la commune a mentionné que seulement 60% des nouvelles constructions chaque année ont obtenu les permis de construction auprès de la commune. Donc les 40 % restant sont des constructions illicites. Ce phénomène vient empirer le problème au niveau de la gestion de l'espace car la commune ne dispose d'aucun moyen pour contrôler l'aménagement de l'espace à part la délivrance de ces permis de construire. Elle a donc le droit de rejeter ou d'accepter la construction en fonction du plan de construction et du lieu de la construction. Pourtant, ce contrôle paraît difficile à cause de la délivrance d'une autorisation de construction provisoire auprès des fokontany. Les habitants peuvent dès lors commencer la construction sans l'accord de la commune, avec cette autorisation provisoire des fokontany.

Photo 14 : zones aménageables au milieu des terrains rizicoles entre la commune Sabotsy Namehana et Ankadikely



Source : cliché de l'auteur, Décembre 2012

Ensuite, la délimitation administrative entraîne aussi cette difficulté de contrôler les constructions. Les zones limitrophes sont actuellement le domaine des constructions illicites surtout à cause de l'augmentation de la population car l'une des deux communes laisse la responsabilité à l'autre et vice versa. C'est le cas du quartier d'Ambolanambo (Belanitra) qui constitue une zone limitrophe avec 6ème Arrondissement (Isoavimasoandro). Ce quartier commence à se développer suite à la croissance de la population et occupe une grande partie de la digue de la rivière Imamba. La population est inscrite dans le fokontany de Belanitra mais les constructions n'ont pas l'autorisation ni du fokontany, ni de la commune. Cette situation se voit aussi du côté de Zaivola, du fokontany de Belanitra. La population augmente sans cesse et occupe sans problèmes les digues et les zones aménageables au milieu des terrains rizicoles. C'est le cas du fokontany de Beravina (commune Sabotsy Namehana), une localité qui s'est constituée en fokontany sans une délimitation exacte, entre la commune de Sabotsy Namehana et Ankadikely.

V.3. Instabilité sociale et culturelle dans la commune d'Ankadikely Ilafy

V.3.1. Insécurité

La pauvreté qui sévit donne aux gens une mentalité de sauve qui peut. Le quartier devient alors un entré de voleur et de malfaiteurs. En effet un poste avancé de la gendarmerie est implanté dans la commune d'Ankadikely ILafy. D'après les Responsables de la commune, la criminalité dans la commune se caractérise par des actes de cambriolages. Mais depuis quelques années, surtout à partir de la crise de 2002, la commune commence à affronter à des types d'insécurité plus accentués comme le meurtre, les attaques à main armée. C'est surtout la partie sud-est (Ambohibe, Masinandriana) qui est devenue le théâtre de ces actes criminels. D'autant plus l'absence d'éclairage publique favorise l'action de banditisme comme ceux des Fokontany d'Ambohipanja, Mandrosoa Ilafy comme certains cambriolages lors de l'absence des propriétaires et d'autres effectuent leur actes armés surtout le soir.

V.3.2. Augmentation de la consommation d'alcool

La présence des entreprises franches ne se représente pas seulement sur la vie économique mais aussi sur le plan socio- culturel. Elles changent d'une manière générale la vie des employés malgré les autres occupations informelles qu'elles engendrent. L'existence des infrastructures comme les commerces notamment les bars aux alentours des usines constituent un danger pour les ouvriers. Au moment de la pause ou à la fin de l'heure du travail, d'après nos enquêtes, es ouvriers ont tendances à fréquenter les barres surtout les hommes pour adoucir leurs problèmes et leurs lourdeurs au travail. A savoir que les travaux dans ces entreprises sont parfois pénibles par rapport aux autres secteurs. De ce fait, cette influence peut engendrer des problèmes au niveau mental pour certaines car plus ils ont des problèmes plus ils se réfugient dans l'alcool.

CHAP.VI. Industrialisation : un risque environnemental

Depuis longtemps les ordures ménagères ont entraîné des problèmes au niveau de la pollution. Actuellement, la pollution industrielle est un problème qui touche la commune. Elle a été une des premières préoccupations de la commune dès l'installation des entreprises franches, en majorité dans le textile, au début des années 1990. Elle peut affecter aussi bien l'air, le sol et l'eau. Plusieurs doléances ont été émises par les populations riveraines des zones franches sur les méfaits de la pollution industrielle. L'impureté de l'air, l'empoisonnement des lacs et des rizières par les déchets chimiques aux alentours de leurs locaux.

Malgré la loi régissant les entreprises en matière de protection environnementale, le problème persiste encore car le traitement des déchets industriels solides ne pose plus de problème mais les déchets liquides restent à contrôler. Actuellement, les cours d'eaux riverains de ces entreprises sont encore les lieux de déversement des déchets émanant de ces industries.

De ce fait, les agriculteurs souffrent de la stérilisation des terres cultivables à cause des déchets chimiques déversés par les industries dans les canaux d'irrigation de ces terres agricoles. Les différentes formes de nuisances viennent aggraver ce problème telle la nuisance sonore, olfactive à cause des bruits et des odeurs qui sortent de ces industries.

Le croquis suivant nous fait état de l'importance du risque de pollution dans la commune d'Ankadikely suite à l'installation des usines industrielles. Nous pouvons dire que la moitié des fokontany sont affectés par ce problème environnemental. En plus les fokontany producteurs agricoles sont les plus touchés : la partie occidentale de la commune composée par le fokontany d'Antanandrano, Ambohipanja et Belanitra. Les habitants de cette commune utilisaient les nappes phréatiques et la rivière Mamba situé à Belanitra comme moyen des ressources d'exploitable en eau potable .Ces deux ressources ne sont pas traitées et celles de la rivière Mamba entraînent jusqu' à maintenant en énormes conséquences graves sur la santé des riveraines.

Photo 15: rejet d'eaux usées de la société FESTIVAL dans la rivière Imamba



Source: cliché de l'auteur, Août 2012

La rivière Imamba (au premier plan) constitue un lieu de déversement des eaux usées industrielles. Ici, c'est la société FESTIVAL (dans le fokontany d'Ambohipanja) qui pollue ce cours d'eau constituant un réseau d'irrigation pour les rizières des fokontany d'Ambohipanja, Belanitra.

Photo 16 : l'éparpillement des déchets solide de la société FESTIVAL



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Au premier plan, les déchets solides de l'industrie Festival (en arrière plan) du côté d'Ambohipanja constituent une des premières sources de pollution émanant des industries.

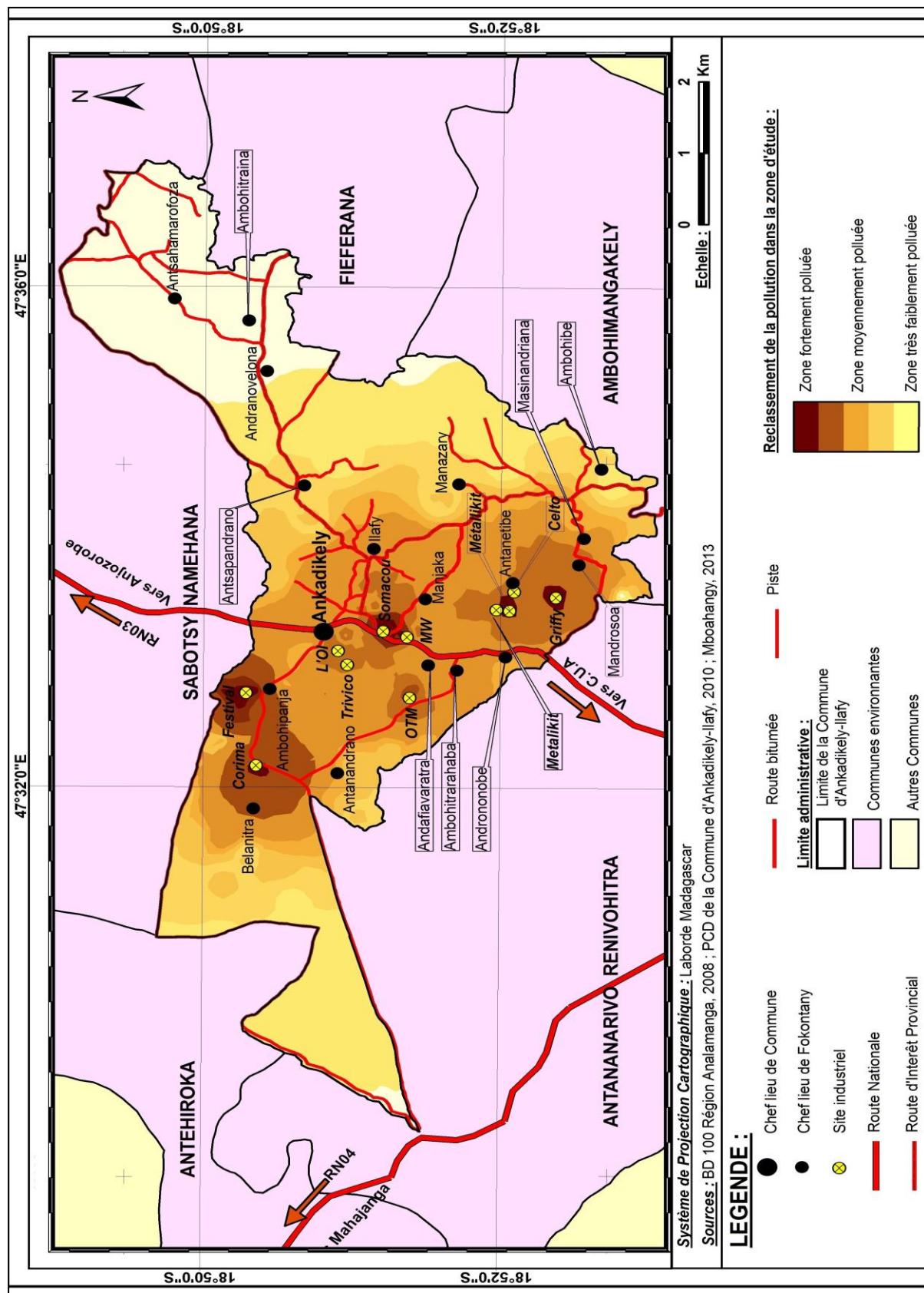
Tableau 22 : liste des entreprises à risques de pollution et les fokontany affectés

Nom de l'usine	Localisation	Fokontany affectés
IRM	Ambohipanja	Ambohipanja, Belanitra, Antanandrano
GRIFFY	Mandrosoa	Mandrosoa, Antanetibe
FESTIVAL	Ambohipanja	Ambohipanja, Belanitra, Antanandrano
METALITIK	Ambohitrarahaba	Ambohitrarahaba
MINIMAX	Ankadikely	Ankadikely, Manjaka
MIW	Andafiavaratra	Andafiavaratra, Manjaka
OTM	Andafiavaratra	Andafiavaratra
RHADA FASHION	Andafiavaratra	Andafiavaratra
SOMACOU	Ankadikely	Ankadikely, Manjaka
ULTRAMAILLE	Mandrosoa	Mandrosoa, Antanetibe

Source : section de base de la commune d'Ankadikely Ilafy, année 2011

D'après ce tableau, nous avons constatés qu'il a des zones fortement pollués comme ceux voisinage des usines. Le croquis suivant montre cette constatationdevenir la futuremégalopole socio-économique de la partie Nord de la Capitale, comprend trois (3) zones principales dont les axes stratégiques de développement peuvent être différents selon les spécificités monographiques, démographiques, foncières, socio - culturels, ect

Croquis 11 : les zones à risque de pollution



VI.1. Présentation des zones d'enquêtes

La Commune d'Ankadikely Ilafy , géographiquement attenante à la partie septentrionale de la Commune Urbaine d'Antananarivo et se trouvant dans une position barycentrique privilégiée, par rapport aux autres communes rurales qui seront appelées à ...

VI.1.1. Zone I

Une première Zone qui est immédiatement juxtaposée et limitrophe de la Commune urbaine, formée par les Fokontany d'AMBOHITRARAHA, d'ANDAFIAVARATRA (dans ses parties Sud et Est), d'ANDRONONOBE (dans sa partie Ouest), d'ANTANETIBE, de MANJAKA (partie Ouest et Sud), d'ILAFY (partie Ouest), d'ANKADIKEY et de MANDROSOA (partie Ouest)

D'une manière générale, les caractéristiques actuelles de cette Zone sont apparentées et similaires de celles des circonscriptions limitrophes de la commune Urbaine d'Antananarivo: espaces constructibles limités, forte concentration d'habitations insalubres, hygiène précaire, réseau d'assainissement pratiquement inexistant ou inadaptés, forte densité de population composée en majeur partie par des ménages à faibles revenus (salariés de l'administration ou des établissements industriels et commerciaux du secteur privé implantés dans la Capitale, travailleurs occasionnels ou opérant dans le secteur informel, petits commerces et artisanal, employés des zones franches. Riveraine de la RN3 qui connaît un phénomène d'urbanisation rapide, qui fait déjà partie de l'extension de la capitale vers le Nord.

VI.1.2. Zone II

Cette deuxième zone essentiellement rurale fait partie intégrante du périmètre agricole de Laniera constituée par les Fokontany de BELANITRA, AMBOHIPANJA (Partie Ouest) et d'ANTANANDRANO, concernent essentiellement les infrastructures hydro-agricoles. Il convient de faire remarquer que cette zone est profondément marquée par les effets de l'inondation saisonnière de la rivière Mamba, qui, outre les dégâts occasionnés sur les terrains de culture, entraînent une précarité et une insalubrité des zones d'habitat des parties basses ainsi qu'une dégradation très prononcée des voies de desserte(désenclavement, évacuation et commercialisations des produits, problème de sécurité)

VI.1.3. Zone III

Une troisième zone qui est située sur les collines de la partie orientale et méridionale de la Commune , entre les routes nationales RN2 (qui conduit vers le port long courrier de TOAMASINA) et RN3(de désenclavement de la région agricole d'ANJOZOROBE ainsi que de la vallée de la rivière MANANARA) , comprenant les Fokontany de MASINANDRIANA ,AMBOHIBE ,MANAZARY , ANTSAMPANDRANO ,ANDRANOVELONA , AMBOHITRAINNA , et ANTSAHAMAROFOZA

Cette circonscription constitue la ZONE DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRE (Z.D.P) pour la Commune rurale d'Ankadikely Ilafy , dans la mesure où les Fokontany qui la composent sont actuellement les plus enclavés (mauvais état ou inexistence de voies de desserte) et les plus défavorisés (insuffisances et /ou délabrements chroniques des infrastructures socio- éducatives et culturelles, inexistence de structures d'échanges commerciaux , revenus des ménages et pouvoirs d'achat très faibles , prolifération des actes de banditismes.

Cette zonage s'avère être très importante pour l'analyse à travers les enquêtes et de situées la zone plus sensible ou non à la pollution industrielle.

VI.2. Les types de pollution Industrielles

Dans le langage courant, polluer c'est salir, profaner, souiller ou même dégrader. Selon l'encyclopédie de l'écologie (Larousse 1977) La pollution est définie comme « La dégradation d'un milieu par des substances chimiques, des déchets industriels » Ce que nous allons aborder dans ce chapitre, ce sera la pollution industrielle venant essentiellement des usines textiles vu que c'est le genre d'industrie à Ankadikely Ilafy.

Lors des collectes des données, nous avons demandé aux habitants de la commune d'Ankadikely Ilafy la nature des effets négatifs que les usines avoisinantes peuvent avoir sur leur vie quotidienne. De leurs réponses, plusieurs catégories de pollution ont été identifiées : pollution de l'air, pollution de l'eau, pollution du sol, nuisances dont ils se plaignent. Le tableau suivant détaille la nature des nuisances que les habitants subissent.

Tableau 23 : récapitulatif des effets négatifs des usines

	Nombre de nuisance	Pourcentage
Pollution de l'air	65	44,52
Pollution de l'eau	33	22,60
Pollution du sol	2	1,36
Autres	15	10,27
Sans avis	31	21,23
TOTAL	146	100

Source : résultat des enquêtes auprès des ménages, année 2011

Ce tableau montre que : Différentes sources de pollution industrielles

Rappelons d'abord que pour qu'il y ait pollution, il faut qu'il y ait altération du milieu, un rejet ne sera polluant que s'il ramène une dégradation, de nature à titre d'exemple « à nuire la santé de l'homme, à endommager les potentialités d'exploitation du milieu et les écosystèmes ou encore à détériorer les matériels.⁵⁰

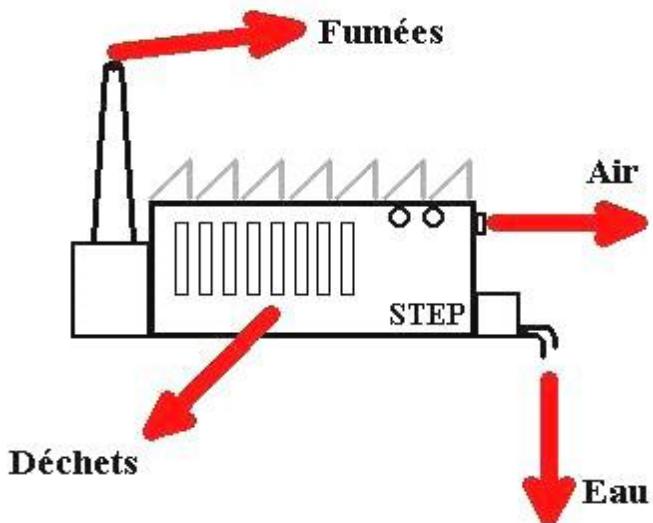
- La pollution de l'air est le dommage environnemental le plus perceptible avec 44,52% des réponses. Cette pollution se manifeste par des odeurs infectes et des fumées qui sortent des usines quand elles fonctionnent,
- La pollution de l'eau intervient ensuite avec 22,60% des réponses. Cette pollution est perceptible lors de l'utilisation de l'eau dans certaines activités agricoles. La pollution de l'eau est, en un sens, source de la pollution de l'air, car l'odeur infecte mentionnée plus haut provient de l'eau du canal,
- La pollution des sols ne se fait pas trop ressentir ;
- Les autres cas, ici, représentent les perturbations occasionnées par la présence des industries, telles que la perturbation des voies d'accès aux villages, les déchets solides rejetés aux alentours des usines et aussi le bruit que font les usines quand elles fonctionnent;
- Notons enfin que plus d'une personne sur 5 n'ont pas d'avis sur cette question.

Un élément de l'environnement est dit pollué, quand il a subi une modification de son état ou de sa composition qui le rend inadéquat à l'utilisation à laquelle il est destiné. Cette définition peut s'appliquer aux différents éléments de l'environnement (air, eau, sol). Tout en tenant

⁵⁰Ministère de l'environnement – Ministère de l'industrie – ONE, « Etude pour la formulation d'une politique de DIED », p. 88

compte de cette définition, essayons de définir ces différents types de pollutions, le but étant de connaitre par quels moyens une industrie textile peut pollue⁵¹

Figure 4 : différentes sources de pollution industrielles



Source : l'auteur, année 2011

VI.2.1. Rejets volatils et pollution des eaux

La pollution de l'eau intervient ensuite avec 22,60% des réponses. Ceux-ci étant également les plus proches des activités humaines, causée par le rejet de différentes substances chimiques provenant des entreprises implantées en amont et le long des rivières. Les effluents liquides déversés sans traitement provoquent la pollution des eaux de surfaces et des périmètres de culture en aval. La pollution aux métaux, lourds (plomb, mercure, zinc,...) issus pour la plupart des rejets industriels, ils ne sont pas biodégradables, ils s'accumulent dans les organismes et sont de ce fait très toxiques et se révèlent particulièrement toxiques pour la faune et flore.

⁵¹Ministère de l'environnement – Ministère de l'industrie – ONE, « Guide sectoriel pour la Réalisation d'une EIE », mai 2002, p.12

Photo 17 : qualité de l'eau polluée par les industries



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

La photoci-dessus montre cette pollution en majorité causée par les industries comme ceux des unités industriels textiles SOMACOU et quelque zone franche, FESTIVAL, un des principaux facteurs de la pollution de la rivière Mamba et constitue le facteur majeur de pollution pour la cuvette occidentale du côté de Belanitra. Actuellement, la rivière est peu utilisée par la population du fait de la turbidité de ses eaux. De ce fait, 80% de la rivière sont pollués par les rejets directes des substances polluantes utilisées les industries a voisinages de la rivière dont les effluents contiennent des colorants et des métaux. Le tableau suivant résume les résultats des analyses physico-chimiques effectuées lors de prélèvement des eaux. (Voir annexe)

Pourtant cette zone représente un peu moins de la moitié des surfaces cultivée de la commune. D'ailleurs, l'analyse effectuée par l'Office National pour l'Environnement(ONE) sur le taux de prélèvement d'eau fait état que le taux de pollution rendant l'eau impropre à la consommation. Pourtant, cette zone n'est toujours pas dotée de branchement en eau courante et que la population s'approvisionne soit en puisant l'eau de la rivière Mamba, soit en utilisant l'eau des puits pour l'usage domestique, seuls quelques Fokontany sont accès à l'eau potable. La pollution de l'eau est en un sens, source de la pollution de l'air car l'odeur infecte mentionnée plus haut provient de l'eau du canal.

Tableau 24 : pourcentage des utilisateurs des eaux de la rivière et du canal

Zone %	% par rapport aux enquêtés de chaque zone	% par rapport à la totalité des utilisateurs
Zone I	10	15,78
Zone II	46,66	73,68
Zone III	6,6	10,52

Source : résultat des enquêtes auprès des ménages, année 2011

D'après ce tableau, nous pouvons dire que c'est la zone II qui utilise le plus l'eau de la rivière. Au fur et à mesure cette zone ressentit le dommage et les plaintes contre la pollution industrielle, de plus elle regroupe les 80% des terres cultivées de la commune. Ensuite la zone I, l'utilisation de l'eau n'est pas toujours systématique, la raison principale tient au fait que certains cultivateurs de cette zone ont des terres qui sont éloignées du canal d'irrigation. La troisième zone, à l'exception de quelques fonds de vallées plus ou moins irriguées naturellement par les cours supérieurs de la rivière MAMBA et de ses affluent, et qui constituent pratiquement la seule source d'activités et de subsistance de la population.

VI.2.2. Emission de fumée et pollution de l'air

Photo 18 : dégagement de fumée de l'usine



Source : cliché de l'auteur, Août 2012

Les usines utilisent très fréquemment des systèmes d'aspiration de poussières dans leur processus de fabrication. Cet air doit être filtré avant d'être rejeté à l'extérieur, tout comme celui des gaines de ventilation ou de conditionnement en température, sinon il y a pollution de

l'air (ce qui est généralement le cas). De plus, il ne faut pas oublier que la première source de pollution que nous rencontrons avec une industrie est le dégagement de fumées. Les pulvérisations de produits chimiques, les peintures, l'odeur dégagée par les eaux usées, la poussière soufflée par le vent et les autres particules fines rejetées dans l'atmosphère par les usines ajoutent grandement au problème. Plusieurs activités dans une industrie textile sont donc source de pollution de l'air.

La pollution de l'air est le dommage environnemental le plus perceptible avec 44,52% des réponses. Cette pollution se manifeste par la diffusion directe ou indirecte dans l'air ambiant par l'homme de toute substance susceptible d'avoir des odeurs infectes et des effets nocifs sur la santé humaine. Cette pollution peut être de nature et d'origine diverse et variées : les gaz toxiques, issus principalement de la combustion (provenant de l'industrie ou des moteurs), les gaz issus de la combustion comme le dioxyde de soufre, les oxydes d'azotes, le monoxyde de carbone, l'hydrogène sulfuré et certains autres gaz à effet de serre⁵².

VI.2.3. Impact sur le Sol

Quand une usine s'implante dans un lieu donné, outre les cas que nous avons cités plus haut, plusieurs autres externalités existent. Une usine doit trier ses déchets et favoriser le recyclage, nous pouvons alors parler de valorisation des déchets. Les déchets (les bouts de tissus, de sachet) que les usines peuvent rejeter (ce qui est le cas dans notre site d'étude) polluent le sol et gâchent la vue.

La pollution de sol ne se fait pas trop ressentir. Le sol a été pollué à des endroits où des activités à risques ont eu lieu ou ont encore lieu. Le sol est par exemple pollué là où on travaille encore avec des substances polluantes comme les métaux lourds, les matières organiques. Généralement, les matières dangereuses parviennent dans le sol à cause des activités industrielles. Ceux-ci impliquent des substances polluantes qui constituent une menace plus ou moins grande pour les sols. Un sol pollué menace la qualité de vie des êtres humains, des animaux et des plantes car nous rentrons en contact avec des substances toxiques à travers l'alimentation ou les eaux souterraines. C'est ce que nous avons constatés durant l'enquête effectués auprès des paysans. Environ 30 personnes sont atteintes chaque mois de cette toxicité mais rien n'est fait pour nettoyer l'usine ou les déchets traînent à ciel ouvert. Les informations sur la santé n'ont pas été retenues par le fait que ces personnes ne vont pas systématiquement dans des centres de soin quand ils sont malades, pourrait fausser les

⁵²ANDRIAMAHEFASOA Toby, Thèse de doctorat d'état en Médecine « Réflexion sur la pollution de l'air et les maladies aérogène à Antananarivo »

données. De plus, étant donné qu'une grande partie d'entre eux utilisent des lampes à pétrole ou encore le charbon pour faire la cuisine. Alors, il est difficile d'isoler la pollution.

VI.2.4. Autres nuisances

Les autres cas ici, représentent les perturbations occasionnées par la présence des industries, telles que la perturbation des voies d'accès aux villages, les déchets solides rejetés aux alentours des usines et aussi le bruit (pollution auditive). Quand une usine fonctionne, elle émet toute sorte de bruits qui gênent la population environnante. Notons enfin que plus d'une personne sur 5 n'ont pas d'avis sur cette question.

VI.3. Les effets de ces pollutions

Il est à rappeler que plusieurs formes de pollution sont constatées dans le Fokontany. Il y a la pollution de l'air, celle de l'eau, du sol... Le tableau suivant montre le pourcentage des effets négatifs constatés par groupe.

Tableau 25 :pourcentage des effets négatifs constatés par zone

ZONE	I	II	III
Pollution de l'air	46 ,66	52,50	40,625
Pollution de l'eau	17,77	37,50	15,625
Autres effets	11,11	5	10,93
Rien	24,44	5	32,81
TOTAL	100	100	100

Source : résultat des enquêtes auprès des ménages, année 2011

C'est la pollution de l'air qui est la plus importante dans cette commune. Cette pollution est perçue de la même façon par les zones. Notons que ce sont les membres de la zone 2 qui s'en sont le plus plaints. La pollution de l'eau vient en second lieu, et là encore c'est la zone 2 qui en souffre le plus. Ce qu'il faudrait retenir de ce tableau c'est que la zone 2 est la plus touchée par la pollution, la zone 1 est moyennement touchée et la zone 3 est la moins touchée.

VI.3.1. Pollution des rizières et des cultures

Comme nous l'avons vu précédemment, les fokontany de la partie Ouest entre Belanitra et Antanandrano sont les plus touchés car les rizières sont en outre irriguées par l'eau de la rivière, les déchets polluants de ces usines coulent directement dans le canal et se déversent dans l'eau. Cela entraîne un effet néfaste sur le rendement du riz et se voit surtout quand les gens utilisent souvent les terres qui subissent ces pollutions. Selon les gens, il faut laisser les terres se reposer de temps à autre pour qu'elles se ressourcent. Seulement, les gens de ce Fokontany ne peuvent pas se permettre de ne pas cultiver, une grande partie des habitants de ces fokontany vivant principalement de la terre.

En période de pluie, l'eau de la rivière remonte et se répand dans les rizières. Les gens avouent avoir du mal à évacuer cette eau, pourtant le contact avec cette eau rabaisse la qualité des cultures. En effet, les tiges des jeunes plants de riz sont couvertes d'un liquide noirâtre. Selon les habitants de ces fokontany, les usines rejettent de l'huile dans le canal pendant les périodes de pluie, et ce sont ces huiles qui se fixent sur les tiges des plants de riz. Et si les gens n'arrivent pas à évacuer cette eau (et ces huiles), le risque d'avoir un rendement nul est fort probable. De plus la pollution accentue le développement des jacinthes d'eau qui engendre à son tour la prolifération des poux de riz.

La pollution mine également le sol. Selon les habitants, après la période de pluie et une fois les eaux évaporées, les terres deviennent molles et cuites, et surtout elles sont très sèches et difficile à travailler. Il est évident que ces situations ne sont pas bénéfiques pour la population et pour l'avenir de la culture dans ce fokontany

D'après les enquêtes effectuées auprès des habitants de ces fokontany, 56% des cultivateurs pensent que la culture sera en chute libre dans le futur. Ces gens-là se sont surtout référisés aux problèmes de terrain. En effet, il n'y aurait plus beaucoup de terres dans ce Fokontany plus tard car une grande partie des terres aurait déjà été vendue à des étrangers, notamment aux propriétaires des zones franches. Ces derniers laissent encore les habitants cultiver ces terres, mais quand ils décideront d'agrandir leurs usines, les gens devront trouver d'autres terres ailleurs s'ils veulent continuer à pratiquer la culture. Cela affecte l'activité « culture », car non seulement la part de cultivateurs est faible dans ce Fokontany, mais de plus ceux qui s'y adonnent ne peuvent ni ne veulent se spécialiser dans cette activité.

VI.3.2. Destruction des espèces aquatique

On peut avoir un effet direct de toxicité sur la flore, la faune, ou les hommes dans le cas de gaz toxiques, les gaz issus de la combustion ont des effets notoires dangereux sur les organismes. Lors de fortes pollution, les polluants peuvent obscurcir le ciel. C'est le cas des industries textiles. D'où une modification de la composition de l'air qui entraîne une accumulation de polluants dans les pluies, pouvant provoquer des pluies acides, aux effets désastreux sur la flore locale et sur les organismes vivants aquatiques comme le cas de la rivière MAMBA et celles des rizières environnantes.

VI.3.3. Risque sur la santé humaine et animale

La commune d'Ankadikely Ilafy ne possède aucune station d'épuration des eaux usées, elle constitue un grand problème de santé publique, seule la SOMACOU possède une station d'épuration industrielle. Les rejets ou domestiques, non traités constituent un danger grave pour le milieu naturel. Ils vont provoquer les altérations du milieu environnant à cause de leurs charges en matière de suspensions et en substances dissoutes toxiques. Parmi les maladies qu'on y trouve dans cette commune, il y a :

- La teigne due à l'accès du zinc caractérisée par la chute de cheveux : elle attaque souvent les habitants qui consomment l'eau de la rivière Mamba ;
- La diarrhée : due aux mauvaises hygiènes et aux problèmes d'assainissement ;
- Le paludisme : dû toujours au mauvais d'assainissement.

Il est à rappeler que les usines ont des effets négatifs sur la santé de la population environnante. A part la toux, le paludisme et les migraines, cette eau entraîne aussi des démangeaisons qui ne disparaissent qu'après une à deux semaines de lavage au savon. Les enfants sont les plus exposés au contact avec cette eau, car il arrive qu'ils jouent dans la rivière ou le canal. Il est à rappeler que les gens sont obligés de descendre dans ce canal assez souvent car les déchets bloquent la circulation de l'eau et l'odeur devient plus piquante. Dans ce cas, les gens doivent s'assurer de la bonne circulation de cette eau. Selon les habitants, les gens âgés supportent mal l'odeur émanant de cette eau polluée, alors que tous les autres s'y habituent.

Le contact avec l'eau du canal est nuisible aux animaux, quelle que soit leur espèce. Il fait perdre leurs plumes aux canards qui en meurent en seulement quelques jours, selon les habitants. Les volailles sont aussi atteintes d'une sorte de gale. Or, il est à rappeler que dans cette commune d'Ankadikely Ilafy, les vétérinaires sont peu nombreuses du coup les gens

mangent leurs animaux avant qu'ils ne meurent. Si les volailles boivent l'eau du canal, elles sont atteintes d'une maladie appelée « *barika* » et elles en meurent. Si l'eau passe par les jacinthes d'eau, ces dernières filtrent cette eau et les volailles ne risquent plus les maladies dues au contact de l'eau, mais les saletés retenues par les jacinthes d'eau entraînent d'autres maladies, tout aussi nocives pour les animaux que pour les humains.

D'ailleurs, à ce sujet, Ces eaux abritent des moustiques et ce fait entraîne le paludisme, or les cochons sont aussi des proies pour le paludisme. En outre, selon les habitants, si les cochons mangent les jacinthes d'eau, ils ont des vers. Et comme les propriétaires ne peuvent pas se payer des vétérinaires, ils ont le choix entre vendre l'animal ou le manger. De plus, cette eau ne peut être donnée aux cochons, car ils risquent de mourir tellement elle est polluée. Un individu aurait perdu deux cochons depuis que ces usines rejettent leurs eaux sales dans le canal. Les maladies bovines se développent avec le contact de l'eau. Selon des éleveurs, l'eau polluée entrave la bonne croissance des zébus, de plus des cas de bilharziose ont été vus ces dernières années, cas qui n'existaient pas auparavant, selon les habitants.

VI.3.4. Autres effets négatifs de l'existence des usines

La pêche a été une activité importante dans ce Fokontany dans les années 80, elle faisait un revenu important pour quelques ménages et devient même une activité de survie. Pourtant depuis l'existence des usines, les habitants ont été obligés d'abandonner cette activité. Non seulement le nombre de poissons a diminué, mais en plus les poissons capturés dégageaient une odeur suspecte. La présence des jacinthes d'eau dans le canal a exterminé les poissons restants. Outre que la pêche, les briqueteries font vivent pas mal de gens, et eux aussi rencontrent des graves problèmes surtout au niveau du terrain. Les terrains sont en manques.

De ce fait, les gens vont ailleurs pour faire des briques, quitte à investir plus d'argent. Le fait que le marché des briques soit saisonnier ne motive pas vraiment les gens quand vient la période creuse. En effet entre le mois de mai et celui de juillet les briques valent cher car il n'y a pas beaucoup de gens qui en fabriquent, et le reste de l'année, elles sont moins chères car tout le monde se remet à en faire. Il ne faut pas oublier que la briqueterie ne peut pas aller de pair avec la culture. Concernant les effets de l'existence de ces usines sur l'activité de briqueterie, nous retiendrons surtout les problèmes suivants. Si les briquetiers utilisent les terres polluées par le canal, les briques fabriquées deviennent noires et sales, et de plus elles sont molles car elles cuisent trop vite. Et une fois finies, elles sentent mauvais. Si à cause de la pluie, les eaux montent et atteignent les briques cuites, il y aurait une perte de l'ordre de 2,5% de toute la production. Un jeune fabricant de briques aurait perdu 7000 briques, en 2012 lors

de la dernière inondation qui a failli détruit presque la totalité des terres surtout dans la parties occidentale de la commune, car l'eau du canal a touché les briques et les a rendues tellement molles qu'elles en étaient invendables.

Il ne faut pas oublier non plus que les usines ont bloqué des routes habituelles, cela a engendré un coût supplémentaire pour le transport des briques car il a fallu que les transporteurs fassent un long détour.

Conclusion de la troisième partie

Le secteur industriel d'Ankadikely Ilafy continue son développement avec des perspectives intéressantes. L'adoption du régime des entreprises franches a permis la création d'emplois. Ces entreprises contribuent à la distribution de salaire et à la formation de main d'œuvre jeune. Il faut signaler également que la présence des nouvelles unités industrielles pousse la population à s'entasser auprès de celle-ci, ce qui conduit à la formation des secteurs d'activités, formels ou non, donnant une juxtaposition complexe des paysages. Toutefois, le secteur des Entreprises Franches a été marqué par une grande crise qui se traduit par la cessation totale des activités de plusieurs entreprises. Trois facteurs expliquent cette crise, à savoir : les événements politiques de 2002 et de 2009 entraînant la suspension de l'AGOA, l'importance part de l'importation dans leur budget mais aussi la rude concurrence des pays Asiatiques. Ce qui a pour conséquence, la perte d'emplois, donc une augmentation du nombre des chômeurs. D'un côté, L'aggravation persistante du chômage, La conjonction de la crise économique ont contribué à une aggravation marquée de la criminalité et d'insécurité dans la commune d'Ankadikely Ilafy, De telles conditions ne sont guère favorables à l'harmonie sociale et au sentiment de bien-être, sans lesquels il ne peut y avoir de développement social. Malgré le principal enjeu sur l'activité industrielle. La commune est devenu insalubre, l'effet des formes de nuisance d'origine industrielle affecte le bien être, la santé et la survie de la population. Depuis quelques années, la commune rurale d'Ankadikely Ilafy ne cesse de subir les effets négatifs de l'implantation des unités industrielles textiles. Néanmoins, les autorités compétentes commencent à prendre des mesures pour la mise en conformité de ces unités

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

La Commune Rurale d'Ankadikely Ilafy est une commune rurale limitrophe de la commune urbaine d'Antananarivo dans sa partie nord. Ankadikely n'est distant de la CUA que de 10km. La commune rurale d'Ankadikely fait partie des Hautes Terres Centrales de Madagascar, donc présente une certaine similitude avec l'ensemble de l'ex-province d'Antananarivo. C'est sur la colline d'Ilafy qu'a été créé par les Tsimiamboholahy au XV^e siècle une seconde capitale après Ambohitrabilby, sous le nom d'Ambohitrakanga, devenu par la suite Ilafy. Sous le règne d'Andrianampoinimerina, Ilafy commence son extension jusqu'au niveau d'Ankadikely. Le nom d'Ankadikely vient de la construction des fossés qui garantissaient la sécurité de la colline d'Ilafy et constituaient un lieu d'entraînement pour l'armée royale. C'est depuis l'époque royale qu'Ankadikely commence à se doter des infrastructures de bases comme les écoles, les marchés sis à Ilafy à l'époque. Cette croissance s'est poursuivie au fil du temps pour arriver au stade actuel de son développement. Ce développement urbain d'Ankadikely va de pair avec l'extension de la Capitale et les situations démographique et économique de cette dernière.

La commune d'Ankadikely a connu un développement remarquable, dépendant de sa situation par rapport à la commune urbaine d'Antananarivo, et qui se manifeste par la transformation du cadre physique, la mutation de la structure socio-économique et surtout par l'accroissement de son effectif humain. La répartition de la population d'Ankadikely étant dictée par l'arrivée de la population dans la commune, la densité de la population dans les fokontany d'accueil est largement élevée par rapport aux autres fokontany surtout ceux de la partie orientale de la commune. Economiquement, cette mutation se manifeste par la transformation de la structure économique de la commune d'une part et d'autre part, par le changement du niveau de vie des ménages.

La commune d'Ankadikely est encore classée commune rurale, donc l'économie de la commune est encore basée sur les activités rurales. Mais, cette définition est actuellement dépassée car la majorité des actifs de la commune vit actuellement des activités autres que l'exploitation agricole. Le secteur primaire n'emploie actuellement que 22 % des actifs d'après les enquêtes menées auprès des ménages. Cela s'explique par l'importance de la part des actifs travaillant dans le secteur secondaire (40 % des actifs enquêtés) et le secteur tertiaire (38 % des actifs enquêtés). On assiste donc à la régression de l'agriculture au profit du secteur de transformation et du secteur de service. Une part non négligeable des actifs

enquêtés travaille dans le secteur secondaire. Cela résulte du fait que la commune a accueilli un certain nombre d'entreprises industrielles en son sein. Ces industries ont attiré les actifs du fait du revenu mensuel et de la rentabilité du salaire qu'elles offrent. Mais cela n'exclut pas le travail des actifs dans d'autres zones qui ont des industries. Cependant, Le dynamisme des Zones Franches Industrielles (ZFI) dans l'économie de la commune se manifeste sur le plan micro-économique et macro-économique à travers la création d'emploi et de revenu ainsi que la réduction de la pauvreté, l'amélioration des recettes publiques à travers l'amélioration de la balance de paiement, et le renforcement de la concurrence ainsi que le développement des services et des autres activités productives par leurs effets indirects. Toutefois, ce n'est que depuis l'arrivée de ces entreprises franches et textile que la commune se plaint contre ces effets néfastes. La partie centrale et la partie riveraine de la rivière Imamba sont les plus touchés et sont attirée par une acquisition facile des terrains déjà dotés des infrastructures adéquats à l'implantation malgré l'insuffisance d'entretien. Suivant le développement de la commune, ses unités industrielles se glissent petit à petit en pleine centre d'habitation. Il en résulte une pollution de l'air ambiant par l'odeur nauséabonde émanant de ces industries.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages généraux

- 1- BOITEAU P., « Contribution à l’Histoire de la Nation Malgache », Editions Sociales, Paris 1958, 248 p.
- 2- BOURGEAT F., « Sols sur socle ancien à Madagascar », ORSTOM, France 1972, 315p.
- 3- DACIER P – ALLIX I., « Géographie générale », Collection Max Derrau, Paris 1960, 289 p.
- 4- DESCHAMPS H., « Histoire de Madagascar », Berger Levraud, Paris, 348p
- 5-Bernard GUILLOCHON., -« *La mondialisation : une seule planète, des projets divergents* ».
- 29-Petite encyclopédie LAROUSSE, Janvier 2008.
- 6- ROUSSEAU PATRICK, Théories Financière et Décision d’Investissement, Economica, 1993, Paris, 374p
- 7- CAUDEN Joel, Gestion des Ressources humaines, Berges-levrault, Paris, 1988, 267p
- 8- C. CHAMPAUD, Le droit des affaires, P.U.F, Dunod, Paris, 1981, 156p.
- 9- PEROUSE (J. F.), Villes du tiers monde, Paris, Hatier, 1993, 79 p. 16.
- RAMAMONJISOA (J.), article : «Paysage et problèmes urbains» in La cité des mille, 1998, 181 p.

Les ouvrages spécifiques de la géographie industrielle

- 10-Commune Rurale d’AnkadikelyIlafy, Service Technique, 2010. « Monographie de la Commune d’AnkadikelyIlafy ». Version préliminaire
- 11-Razafindrakoto(M.) et Roubaud(F,) :- « L’approche à haute intensité de main-d’œuvre : une opportunité pour Madagascar », *Economie de Madagascar*, n° 1, Antananarivo.1996. p. 100 -129.- « Les entreprises franches à Madagascar économie d’enclave ou promesse d’une nouvelle prospérité ~ », *Economie de Madagascar*, n° 2, Antananarivo. 1997. p. 217-248.

MADIO :

- 12- L’emploi, le chômage et les conditions d’activité dans l’agglomération d’Antananarivo. Enquête 1-2-3, premiers résultats de la phase 1 sur l’emploi, Antananarivo, 1995-1999 ;

- 13- Le secteur industriel formel à Madagascar caractéristiques, performances, dynamique et perspectives. Enquête annuelle dans l'industrie, premiers résultats, Antananarivo. 1995-1999.
- 14- RATSIMBAZAFY Jean Bruno, RAKOTO A. H. : les eaux industrielles à Madagascar : Mada- Géo : Journal des sciences de la terre, Antananarivo, mai 1998.
- 15- CHARDONNET (J.), Géographie industrielle : les sources d'énergie. Paris, édition Siney, 1962, 521pages.
- 16- Coury (D.) et Roubaud (F.), Le travail des enfants à Madagascar état des lieux, MADIO, n° 9717IE, Antananarivo, 1997.
- 17- « Programme national d'Appui au Développement du Secteur Privé Tome2 : Diagnostic et Tome3 : axes stratégiques et sous-programmes »
- 18- CREAM « Coûts de production et effets des nouvelles dispositions en matière de fiscalité de portes sur le prix des intrants non énergétiques importés » janvier 2004
- 19- ONUDI « Rapport sur le développement industriel 2002/2003 »
- 20- Loi 90-027 portant loi de finances pour 1991 (Chapitre X : Zone franche industrielle). J.O du 24/12/90, p.2363
- 21- Décret 62-152 du 28 mars 1962 fixant les conditions de travail des enfants, des femmes et des femmes enceintes (J.O du 07/04/62, p. 582)
- 22- CALABRE (S) ; 1995 : « Matières premières : Marchés mondiaux-Déséquilibres 102 Organisations. »; édition Economica ; 321p.
- 23- Code général des Impôts, édition 2008 ; collection Créons ; Antananarivo (Madagascar) ; 59p.
- 24- RANJALAHY Eric « Pollution industrielle : Le CNRIT offre des solutions aux problèmes ». L'Express de Madagascar, N°2797 du 19 Mai 2004, p.5..
- 25- WARR Peter.G., -« *Zones Franches Industrielles et politique commerciale* ». Finance et développement, Juin 1989
- 26- Projet MADIO., janvier 1998-« Le secteur industriel formel à Madagascar : Caractéristiques, performances, perspectives ». INSTAT.
- 27- BARBIER, J.R. et VERON, J.B., -« *Les zones franches industrielles d'exportation (Haïti, Maurice, Sénégal, Tunisie)* ». Karthala, 1991.
- 28- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL., -« *La situation du secteur des entreprises franches à Madagascar* ». Juin 2007

- 29- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL., -« *Etude sur les zones franches à MADAGASCAR* ». Septembre 2011.
- 30- FREMAN (O.), BARNIER (M.), Industrie et environnement, les données du contentieux, Paris, Ellipses, 1994, 176 p.
- 31- OIT. « Questions relatives au Travail et Questions Sociales dans les Zones Franches ». Genève, 1998
- 32- JOHN KENNETH GALBRAITH., « Le nouvelle état industriel, essai sur le système économique américain », nrf, éditions Gallimard, 1964, 416p.

Mémoires

- 33- ANDRIANARISON A.S., « Les effets de l`implantation d`une unité industrielle dans une commune rurale a vocation agricole », Mémoire de CAPEN, 1998, 96 p.
- 34- RAJHONSON F.V, « AMPITAMBE, un espace rural en mutation », Mémoire de CAPEN, 1987, 110 p.
- 35- RAKOTOMALALA F.M., « Etude géographique de la périphérie ouest de la ville d`Antananarivo », Mémoire de CAPEN, 1990, 90 p.
- 36- RAMAMONJISOA J., « Tananarive, étude de croissance urbaine » Mémoire de Maîtrise de Géographie de la FLSH, Antananarivo 1974, 168 p.
- 37- RANDRIAMBOLOLONA TsilavoNalisoa « Extension urbaine et son impact sur l`agglomération d`Antananarivo, cas de la Commune Rurale d`AnkadikelyIlafy », Mémoire de maîtrise de l’Université d’Antananarivo, 2004
- 38- RAHARIMAMONJY (M); Janvier 2003 : « les entreprises franches à Antananarivo : localisation et perspectives sociales. » ; Mémoire de maîtrise ; département de Géographie; 88p.
- 39- RANDRIAMBOLOLONA L.D., 1989, « Contribution à l'étude des différents polluants dans une grande agglomération (Ville d'Antananarivo) », Mémoire de fin d'études Faculté de Médecine, Ambohitsaina
- 40- RAKOTOSOLOFO Lantoarisoa Hortensia, 2004. « Analyse de la durabilité de l'agriculture dans l'agglomération d'Antananarivo- Site Périurbain ». Mémoire de DEA Département Géographie, FLSH, Ambohitsaina
- 41- RAZANATSIAROVANA (J) ; 1992 : « Les nuisances industrielles et leurs conséquences sur l'aménagement de l'espace dans l'agglomération d'Antananarivo. » ; Mémoire de maîtrise, département de Géographie ; 128p
- 42- RAJAOFERISON AndryHeriniaina, 2007. « L'impact de l'implantation industrielle dans la ville d'Antsirabe, le cas du quartier d'Ambohimena » ; Mémoire de maîtrise ; département de Géographie; 101p

Revues

43- DEVOIZE, « *Les économies dualistes* », Comprendre l'économie africaine. Projet, Paris 2000

44- RAZAFINDRATOVO J., « *Etude du village d'Ilafy*», Annales de l'Université de Madagascar, série Lettre et Sciences Humaines, numéro 08, Antananarivo 1968, pp. 15-30

45- DOUESSIN (P), Décembre 1962 : «Les industries à Antananarivo » ; in Madagascar Revue de Géographie n°1 ; pp 01 à 101

Webographie

<http://www.pnae.mg/mecie/decret – mecie – htlm>

ANNEXES

ANNEXE I

LES QUESTIONNAIRES D'ENQUETES

Fiche d'enquêtes auprès de la commune

Situation Géographique de la zone d'étude

Combien de kilomètres d'Antananarivo se trouve la CRAI ?

Quelles sont les activités du site ?

Quelles sont les infrastructures existantes au sein de la zone

Renseignement d'ordre social

Les infrastructures routières

Est-ce que le nombre de véhicule est suffisant pour le transport des voyageurs ?

- Dans le cas des lignes 183- 163-109- 126-192 : le nombre de voiture est suffisant. Mais en ce qui concerne la ligne suburbaine, dans le cas de la zone Est (fokontany d'Ilafy, Antsampandrano, Andranovelona, Ambohitraina) le nombre de véhicules est très insuffisant, quasi inexistant la plupart du temps.

Pourtant il existe toujours des endroits moins servis comme dans l'Est de la commune, où il n'y a presque pas de bus, comme le cas du Fokontany d'Ambohibe, de Manazary et d'Antsahamarofoza, alors que c'est une zone d'extension de la commune

Quelles sont les solutions envisagées ?

- On a déjà fait des démarches pour la délivrance des autorisations d'exploiter à des nouvelles coopératives, mais aucune tractation n'a pas encore abouti jusqu'à ce jour.
- Améliorer la qualité de service.

Est- ce que la commune constitue le Terminus ou Primus d'une ligne ?

- Pour 5 lignes (192-163-126-109-183) – OUI

Est- ce que la commune est un lieu de passage seulement pour les différentes lignes ?

- OUI

Les infrastructures sanitaires

Renseignement sur l'équipement

Problèmes rencontrés

Maladies

Existe t- il des aides sociales à l'achat des médicaments ?

Existe-t-il des centres de soins publics OUI / des centres de soins privés OUI

Education

Problèmes et solutions préconisés

Problèmes : Il n'y a pas de lycée public dans la commune, bien que le nombre de la population augmente plus de 10% par an

Bon nombre de parents ne peuvent pas payer d'écolage dans les lycées privés

Le nombre de déperdition scolaire augmente d'année en année

Etablissements publics

	Nombre élève qui ont abandonné	% Nombre des élèves inscrits
Niveau 1	ZAP Andranovelona : 03 ZAP EST : 34 ZAP OUEST :	ZAP Andranovelona : 99,79% ZAP EST : 97,33 ZAP OUEST
Niveau 2	ZAP Andranovelona : 02 ZAP EST : 04 ZAP OUEST :	ZAP Andranovelona : 99,57% ZAP EST : 97,15% ZAP OUEST
Niveau 3		

Etablissement privés

	Nbre élèves qui ont abandonné	% Nbre des élèves inscrits
Niveau 1	ZAP EST : 60 ZAP OUEST :	ZAP EST : 97,13% ZAP OUEST :
Niveau 2	ZAP EST : 64 ZAP OUEST :	ZAP EST : 93,77% ZAP OUEST :
Niveau 3	ZAP EST : 17 ZAP OUEST :	ZAP EST : 90,18% ZAP OUEST :

Total déperdition scolaire (E Publics + E Privés)

	Nbre élèves qui ont abandonné	% Nbre des élèves inscrits
Niveau 1	ZAP EST : 94	ZAP EST : 97,2%
Niveau 2	ZAP EST : 68	ZAP EST : 94 ,17%
Niveau 3	ZAP EST : 17	ZAP EST : 90,18%

Solutions préconisés : - Ouverture d'un Lycée public

- Projets en cours de réalisation

Sécurités :Année 2010

	Postes avancée de la Gendarmerie	Police Communale	Quartier Mobile
Effectif	09	08	55
Nombre de véhicule	01		
Type de véhicule	504 bâchée		

Quels sont les problèmes fréquents dans la commune ?

- Les secours n'arrivent pas à temps au lieu du sinistre à cause de l'éloignement et le nombre restreint des éléments en service de la Gendarmerie au Poste d'Ankadikely

Quelles sont les sources de ces problèmes ?

- L'effectif des gendarmes est trop faible par rapport au nombre de la population et l'éloignement des fokontany par rapport à l'emplacement de la poste de la Gendarmerie.
- Une Brigade gendarmerie convient plus à la commune

Renseignement d'ordre économique

Industrie PME / PMI : Néant

Petites unités de transformations

Fiche d'enquêtes auprès des usines

Où se localisent- t – elles ?

I- Caractéristiques générales de l'entreprise

- 1- Date et raison d'implantation
- 2- Mode d'appropriation du terrain
- 3- Surface occupée (en m²)
- 4- Equipement de l'entreprise
- 5- Branches d'activités
- 6- Capital actuel et sa répartition
- 7- Base ? ou filiale ?

II- Main d'œuvre utilisée

- 1- Personnel permanent
- 2- Personnel temporaire
- 3- Age moyen des travailleurs
- 4- Origine ethnique
- 5- Profil exigés des employés
- 6- Condition de travail

III- Matière premières utilisées

- 1- Nature, lieu d'origine et tonnage

2- Moyen d'acheminement

IV- Produits finis

- 1- Nature, lieu de destination et tonnage
- 2- Moyen d'acheminement

V- Répartition géographique des établissements de l'entreprise

- 1- Siège social
- 2- Forme juridique (SA, SARL, EI)
- 3- Comment fixez vous le salaire de base de vos employés et ouvriers ?
 - En suivant l'évolution des salaires des fonctionnaires
 - En appliquant le salaire minimum et la grille salariale en vigueur dans le secteur privé
 - En vous alignant sur les salaires de vos concurrents
 - A partir d'une grille salariale propre à l'entreprise

4- Mode de paiement

- A la tache
- A la pièce
- A l'heure
- Mensuel

5- Quelles sont les différentes primes que vous appliquez pour vos employés ou ouvriers

- Prime de fin d'année
- Treizième mois
- Prime d'assiduité
- Prime de spécialisation
- Prime de rendement
- Prime de qualité
- Participation aux bénéfices
- Autres

6- Les services suivant existent il au sein de votre entreprise

- Cantine
- Service de transport du personnel
- Avances sur salaire ou prêts
- Central d'achat des PPN pour les salariés à une mutuelle des salariés
- Appui et participation de l'entreprise

VI- PERSPECTIVES

Quelle convention impose la commune lors l'implantation industrielle ?

Existe-t-elle une relation entre la commune et les industries ?

Avantages / Opportunités

Faiblesses / Menaces

Quelles sont les procédures à suivre pour une implantation (Les espaces conseillés)

Y-a – t – il une exigence pour qu'une implantation soit faite ?

L'existence de ces industries est- elle un atout ou une faiblesse pour le développement de la CRAI ?

Les impacts négatifs de l'implantation et comment les entreprises les gèrent –t-elle ? Le secteur cible de l'implantation

Comment voyez vous sont avenir ?

Fiche d'enquêtes employées

Mode de vie des employés

Lieu de naissance

Raison d'arrivée à Antananarivo

Lieu de résidence

Situation matrimoniale

Niveau d'instruction

Nombre de personne dans la famille

Pourquoi vous travailler ici ?

Votre salaire est elle proportionnel au travail que vous faites ?

Est-ce que votre salaire est satisfaisant pour la famille ?

Activité principales

Activités secondaires

Budget des ménages

Qualification professionnelle

Tranche de revenu

Dépense de consommation par mois

Situation foncière

Propriétaire

Locataire

Héberger

Problèmes

Fiche d'enquêtes auprès des hôtels et espaces

Nom de l'établissement

Date d'implantation

Date d'ouverture

Catégorie /étoile

Activités offertes

LISTE DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL SELON LA CATEGORISATION D'ESPACE

Les espaces de loisir et sportifs	Localisation	Capacités d'accueil	Privé ou public
Suc De La Ruche	Ankadikely	300	Privé
Cheval d'Or	Ankadikely	200	Privé
Arocariat	Ankadikely	200	Privé
O' paprika	Ankadikely		Privé
Three J	Ankadikely		Privé
Lambert (Fialamboly)	Andranovelona	400	Privé
Pic Vert	Mandrosoa	250	
Atlantis	Andrononobe	200	Privé
Relais du Rova (bungalow)	Ilafy		Privé

Les espaces cérémonials et loisirs	Localisation	Capacités d'accueil	Privé ou public
Sahamadio	Ankadikely	200	Privé
Camelia	Manjaka	300	Privé
Les vallées	Manjaka	200	Privé
ESPATEC	Ambohipanja	200	Privé
Fananantenana	Andafiaravaratra	150	Privé

RIANAH	Ambohipanja		Privé
Espace TIANA	Ankadikely		Privé
DEGUST	Ankadikely	150	Privé
CDI	Ilafy	200	Privé
Centre de formation chrétienne	Localisation	Capacités d'accueil	Privé
FOFIKRI	Ankadikely	300	Privé
FIKRIFAMA	Manjaka	200	Privé
CEMEAM	Ankadikely	300	Privé
Ankany FIB	Ankadikely	150	Privé

Choix d'implantation

Problème rencontrés

Projets

ANNEXE II

LES CADRES INSTITUTIONNELS, LEGISLATIFS, REGLEMENTAIRES

Les effets nocifs des pollutions produites par les activités industrielles ainsi que les dangers, les risques et les inconvénients qu'elles présentent font l'objet des appropriées et des actions de prévention et d'altération de maîtrise procédant d'une gestion globale de l'environnement industriel et d'un contrôle rationnellement conçu tenant compte de l'altération subie par l'environnement, de l'importance des dommages causés et degré de gravité des risques et dangers encourus ou prévisibles.

Champ d'application

La gestion et le contrôle des pollutions industrielles comportent un ensemble de relation élaborée suite à un champ d'application.

Aux activités industrielles ou le cas échéant, artisanales et à l'établissement, installation, exploitation de caractère industrielle présentant des causes de dangers, des inconvénients ou de risque toute nature.

Au cadre institutionnel et juridique de la politique de gestion

A l'identification des polluants majeurs à la suppression ou à l'atténuation de leurs effets

Aux pollutions générées par les activités industrielles et à l'égard desquelles desquelles les modes de protection sont définis par priorités

Aux obligations respectives de la puissance publique, des collectivités territoriales décentralisées et secteur privée

Aux droits et devoirs de l'exploitant

A l'information environnementale, à la sensibilisation et à la mobilisation de l'opinion publique et doit à l'information

Aux modalités de prévention, de contrôle, de réparation et de répression

A l'instauration progressive d'un système normatif.

Politique de gestion et de contrôle des pollutions industrielles

Conformément aux principes énoncés dans la loi n°90-033 du 21 décembre 1999 portant la charte de l'environnement dans ces dispositions concernant les objectifs du programme d'activité environnementale ainsi que l'impact des projets d'investissement et des de développement, présente la loi définit le cadre général d'une politique de gestion rationnelle et de contrôle des pollutions industrielles. Toute activité de fabrication ou de production à l'échelle industrielle ainsi que toute création de travail de transformation, d'aménagement ou d'extension de ces activités portent atteinte à l'environnement soit pour le seuil fait de l'occupation du sol soit par l'utilisation de ressources naturelles, soit par usage d'intrants de produits susceptibles de générer des effets polluants, soit la production dans l'atmosphères ou dans les eaux de rejets ou de nuisances.

L'environnement est l'ensemble des milieux naturels ou façonnés par l'homme y compris les milieux humains et les facteurs sociaux et culturels qui les déterminent ainsi que les éléments biotiques, abiotique de la nature. La protection de l'environnement, la préservation des équilibres biologiques et la sauvegarde de l'environnement du cadre dans lequel il vit, et notamment à la lutte contre les pollutions industrielles affectant le milieu dans lequel il vit. L'Etat et ses démembrements doivent également soumettre à la même exigence.

Il ya pollution industrielle lorsque l'environnement est altéré dans sa composition par la présence d'une substance polluante ayant comme origine une activité industrielle qui lui fait subir de modification quantitatives et qualitatives. Les pollutions industrielles résultent donc des déchets, des rejets, des émanations et des nuisances de toutes sortes générées directement ou indirectement par des activités industrielles.

Les substances polluantes par leur nature et leur degré de concentration peuvent déséquilibrer le milieu récepteur (air, sol, eaux,...) et créer des dangers ou des inconvénients, des troubles de toute nature, soit pour la commodité de voisinage, soit pour la santé, la sécurité, l'hygiène et la salubrité publique, soit pour les cultures, les activités agricoles et l'élevage. Le milieu est une partie intégrante de l'environnement avec laquelle des organismes vivants des substances sont en contact. Dès lors qu'une substance polluante s'introduit dans un milieu qui la reçoit (milieu récepteur) entraînant une altération et dégradation de ce milieu.

Les principes constitutionnels et charte de l'environnement

Art.13 : La constitution exige en principe fondamentale la protection de l'environnement. Elle confie à l'Etat la garantie de la liberté d'entreprise mais dans la limite du respect de l'intérêt général de l'ordre public et de l'environnement. Elle prévoit l'obligation individuelle de respecter l'environnement

Art.14 : La charte de l'environnement fait de la promotion d'un développement durable par une meilleure gestion des ressources naturelles, un objet essentiel du plan d'action environnemental. Elle ne dispose que la gestion de l'environnement dont les ouvertures doivent être constamment améliorées, assurée conjointement par l'Etat avec les collectivités territoriales décentralisées, les organisations nationales gouvernementales légalement constituées, les opérateurs économiques ainsi que les citoyens.

Art.15 : La charte de l'environnement institue une structure nationale appelée à gérer et à protéger l'environnement. En particulier, elle contribue à la lutte contre les pollutions industrielles. Elle est constituée par :

- Le Conseil National pour l'Environnement, organisme indépendant à vocation consultative, chargée à veiller à l'orientation générale en matière d'environnement
- Le comité interministériel de l'environnement, garant de l'intégration réelle et effective des impératifs, la gestion de l'environnement pour un développement durable
- Le ministère chargé de l'environnement
- L'Office Nationale pour l'Environnement

Art. 16 : La Charte de l'environnement soumet tout projet d'investissement public ou privé susceptible de porter atteinte à l'environnement à une étude d'impact conformément à la réglementation en vigueur.

ANNEXE III

Importance de l'environnement face à l'industrie

I. Le développement Industriel Ecologiquement Durable : pourquoi un DIED

« Le DIED s'inscrit dans un ensemble qui concerne tous les aspects de la vie en relation avec les ressources naturelles et les besoins humains : les produits manufacturés sont l'étape obligatoire de besoins instantanés tels que nourritures ou de besoins à moyen et long terme tels que les voitures, l'habitat... ». Il est vu que l'entreprise industrielle a non seulement un rôle de production pour l'environnement, l'utile, l'agréable ou le superflu mais également un rôle social indirect très important. Ce qui veut dire que l'industrie a une responsabilité morale dans tout ce qui peut avoir une action négative sur l'extérieur car aucune industrialisation ne s'est faite sans rejets.

« Le DIED c'est donc l'attitude responsable de ne pas s'en remettre à des tiers et de rejeter sur la collectivité anonyme le soin de traiter ses problèmes. C'est aussi, la volonté de mettre en place un processus qui utilise au maximum des matières, ingrédients qui vont pouvoir être recyclés. Le DIED s'appuie sur des textes législatifs et réglementaires d'où : Ministère de l'environnement – Ministère de l'industrie – ONE, « Etude pour la formulation d'une politique de DIED », mai 1995, p. 30 Ministère de l'environnement – Ministère de l'industrie – ONE, « Etude pour la formulation d'une politique de DIED », mai 1995, p. 30

A. La charte de l'environnement malgache loi n° 90-033 du 21/12/9028

Elle a été promulguée en décembre 1990 et a été la nouvelle base de toute la politique environnementale de Madagascar. Elle avait plus comme origine, au début, la dégradation des ressources naturelles et ses effets que la lutte contre les nuisances industrielles.- La charte de l'environnement s'est fixé un dispositif important qui est celui qu'elle doit servir au DIED. Elle se base sur les atouts de Madagascar en ce qui concerne le secteur industriel qui sont les ressources minérales et minières.

- Elle analyse les causes de la dégradation de l'environnement par des raisons structurelles et socio-économiques. La charte de l'environnement a mis l'accent sur le désengagement de l'Etat des activités de production et l'ouverture de celles-ci à la libéralisation.

Elle constitue un tournant en matière de protection de l'environnement. Si ce texte fixe le cadre d'exécution de la politique d'environnement, son principal apport dans le domaine de l'industrie consiste à l'introduction de la notion d'étude en matière d'investissement. En bref, la charte de l'environnement a introduit dans le droit positif des investissements, et donc des investissements

industriels, le paramètre de l'impact sur l'environnement. Ministère de l'environnement – Ministère de l'industrie – ONE, « Etude pour la formulation d'une politique de DIED », mai 1995, p. 30, 121, 122

B. La mise en compatibilité des investissements avec l'environnement

Le décret n° 92-926 du 21 octobre 1992 relatif au MECIE est un texte fondamental en matière de protection de l'environnement dans le secteur industriel. Ce décret MECIE est l'instrument juridique demandant aux investisseurs publics et privés de procéder à une EIE, lorsque ces investissements sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement, en application de l'article 10 de la charte de l'Environnement Malagasy cité auparavant. Il définit le champ d'application des études d'impact, les projets devant être évalués, le processus à suivre, le contenu de l'étude, la procédure d'évaluation et la participation du public à l'évaluation. Il fixe les règles et procédures à suivre en vue de la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement. En termes de formes concernant le MECIE, il en existe trois :

- EIE qui est un instrument de planification favorisant l'atteinte d'objectifs de développement durable.

- PREE pour les projets d'investissements qui présentent de moindre impacts sur l'environnement.

- Mise en conformité pour les entreprises existantes ou les procédures prévues sont celles d'une EIE et d'un PREE.

II. La prise en compte de la pollution par les entreprises industrielles

Certains responsables des entreprises sont, en principe, conscients des problèmes de pollution malgré une réglementation défaillante qu'ils conviennent de reprendre. La prise en compte de la pollution par les industriels se résume à deux niveaux : Par le réaménagement des procédés de fabrication, il est recherché essentiellement les recyclages d'eau faiblement pollués ou la réutilisation des produits, la séparation des rejets (peu polluants, très polluants). La réduction des quantités rejetées d'effluents ou de déchets. La mesure qui consiste à limiter la consommation d'eau contribue à la réduction de la pollution par, la réalisation d'investissements de dépollution puis par le traitement des effluents proprement dits. A titre d'exemple, hors traitement des eaux pour la procédure. Aussi, existe dans la majorité des industries un dégrillage et un prétraitement constitué par une décantation physique avec ou sans neutralisation selon les pH des effluents. Par l'intermédiaire de projets que certains industriels ont dans leurs « cartons » mais qui hésitent à investir dans le domaine de la

pollution malgré les coûts nécessitants. A titre d'exemple, un projet limité au seul traitement des effluents coûte environ 200 millions de FMG. La protection de l'environnement devrait donc, aux yeux, des industriels et d'après les différentes textes législatifs tels que la charte ou le MECIE que nous avons vu, être prise en considération car ces industries ont des effets néfastes sur l'environnement.

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION	1
 <u>PREMIERE PARTIE : INDUSTRIALISATION ET MUTATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE D'ANKADIKELY ILAFY</u>	
CHAPITRE I : Réalités historiques et socio-économiques de la commune d'Ankadikely Ilafy	6
I.1 : Ankadikely : Une ville industrielle pendant le règne de Ranavalona I	6
I.1.1. Toponymie des lieux	6
I.1.2. Ilafy et son évolution	6
I.1.3. Ilafy : une ville industrielle	7
I.2. Une économie en pleine mutation	8
I.2.1. Une activité agricole peu pratiquée	8
I.2.2. Une zone industrielle en pleine essor	11
I.2.3. Un secteur de service à forte potentialité	12
I.3. Situation démographique de la commune	14
I.3.1. Une croissance démographique importante	14
I.3.2. Ankadikely Ilafy : destination préférée des migrants	14
I.3.3. Des entreprises suscitant les migrations lointaines	19
I.3.4. La répartition spatiale de la population, dictée par la migration	20
 CHAPITRE II : Développement industriel de la commune d'Ankadikely Ilafy	 24
II.1. Evolution spatiale et temporelle des zones franches	24
II.1.1. Les zones franches à Madagascar	24
II.1.2. La capitale : un espace propice au développement des activités industrielles	25
II.2. Les zones franches, une perspective de développement d'Ankadikely Ilafy	26
II.2.1. Les facteurs de délocalisations industrielles	26
II.2.2. Développement des zones franches dans la zone Nord de la capitale	27

Conclusion de la première partie	28
<u>DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION ET ANALYSE DE L'ENTREPRISE FRANCHE D'ANKADIKELY ILAFY</u>	
<u>CHAPITRE III : Les spécificités des entreprises franches à Ankadikely Ilafy</u> 29	
III.1. Généralité sur les industries d'Ankadikely Ilafy	29
III.1.1. Typologie d'entreprise franche d'Ankadikely Ilafy	29
III.1.2. Structure des employés des zones franches d'Ankadikely Ilafy	33
III.1.3. Typologie des matériels textiles utilisés dans les entreprises franches d'Ankadikely Ilafy	36
III.2. Les enjeux de développement de l'industrie d'Ankadikely Ilafy	37
III.2.1. Les intérêts des investisseurs étrangers à Madagascar	37
III.2.2. Le capital et l'investissement des entreprises franches d'Ankadikely Ilafy	39
III.2.3. Les entreprises franches d'Ankadikely Ilafy et leurs marchés	41
III.3. La situation de l'emploi dans les entreprises franches d'Ankadikely Ilafy	45
III.3.1. Situation actuelle de l'emploi à Madagascar	45
III.3.2. Rémunération et le coût de la main d'œuvre dans les entreprises franches d'Ankadikely Ilafy	49
III.3.3. Taxes et impôts des entreprises franches à Madagascar	51
<u>CHAPITRE IV : Les caractéristiques de l'industrie d'Ankadikely Ilafy</u> 52	
IV.1. Performance des unités industrielles	52
IV.1.1. Processus d'apprentissage des firmes locales	52
IV.1.2. Création d'un pôle de développement	54
IV.1.3. Transfert de technologie	55
IV.2. Les faiblesses de l'industrie à Madagascar	55
IV.2.1. Forte contribution à la croissance économique	55
IV.2.2. Main d'œuvre intensive et bon marché	56
IV.2.3. Insuffisance des revenus	56
IV.2.4. Grande dépendance vis-à-vis des importations	57
Conclusion de la deuxième partie	61

TROISIEME PARTIE : LES IMPACTS DE L'IMPLANTATION INDUSTRIELLE

<u>CHAPITRE V : Impacts des activités des entreprises franches dans l'économie de la commune</u>	62
V.1. Création d'emploi, de revenu et la réduction de la pauvreté	62
V.1.1. Les emplois et la réduction de la pauvreté	62
V.1.2. Un revenu assez élevé	62
V.1.3. Les dépenses	64
V.1.4. Amélioration des recettes publiques	65
V.2. Suspension de l'AGOA, manque d'emploi et développement du commerce informel	65
V.2.1. La suspension de l'AGOA sur les Entreprises Franches	65
V.2.2. Le taux du chômage à Madagascar	66
V.2.3. Amplification du secteur informel et des commerçants illicites	67
V.2.4. Extension des nouvelles constructions	70
V.3. Instabilité sociale et culturelle	74
V.3.1. Insécurité	74
V.3.2. Augmentation de la consommation d'alcool	74
<u>CHAPITRE VI : Industrialisation : un risque environnemental</u>	75
VI.1. Présentation des zones d'enquêtes	80
VI.1.1. Zone I	80
VI.1.2. Zone II	80
VI.1.3. Zone III	81
VI.2. Les types de pollutions industrielles	81
VI.2.1. Rejets volatils et pollution des eaux	83
VI.2.2. Emission de fumée et pollution de l'air	85
VI.2.3. Impact sur le sol	86
VI.2.4. Autre nuisances	87
VI.3. Les effets de ces pollutions	87
VI.3.1. Pollution des rizières et des cultures	88
VI.3.2. Destruction des espèces aquatiques	89

VI.3.3. Risque sur la santé humaine et animale	89
VI.3.4. Autres effets négatifs de l'existence des usines	90
Conclusion de la troisième partie	92
CONCLUSION GENERALE	93
BIBLIOGRAPHIE	
LISTES DES ANNEXES	